

FÉVRIER 2012

N°109

CHARTRES

# Votre Ville

Centre d'Interprétation  
de la Cathédrale  
C'est parti !

[www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)



Retrouvez  
toute l'actualité  
de votre ville,  
vos démarches en ligne,  
le conseil municipal,  
l'agenda culturel, ...  
sur votre site internet

**chartres.fr**

Plus d'informations sur nos  
différents rendez-vous :



Ce QR Code est à flasher avec votre  
Smartphone. Il renvoie directement  
vers le site Internet de la Ville de  
Chartres!

Téléchargez l'application  
flashcode directement depuis votre  
Smartphone.



Retrouvez toute l'actualité sur [chartres.fr](http://chartres.fr)





## Chartres, son patrimoine, sa richesse humaine

Après la traditionnelle série des vœux adressés à tous les acteurs de notre bassin de vie : agents municipaux, bénévoles de plus de 1000 associations chartraises, enseignants, entrepreneurs, etc..., nous entamons cette année 2012 toujours plus convaincus des richesses qu'abrite notre territoire. Car des richesses, nous en avons...

**Un patrimoine exceptionnel** dont la diversité et la grandeur n'ont plus à être démontrées. C'est d'ailleurs ce qu'a retenu l'UNESCO en inscrivant la Cathédrale de Chartres au Patrimoine Mondial dès 1979. Le projet du futur centre d'interprétation dédié au monument phare de notre Cité prend corps de jour en jour...

**Des trésors archéologiques** enfouis dans nos sous-sols et qui font de Chartres l'un des sites les plus riches de France. La Ville emploie un grand nombre d'archéologues à la recherche des vestiges de notre passé que le futur Pôle archéologique de Saint Martin au Val devrait mettre à nu.

**Des équipements performants et attractifs** comme c'est le cas du Cinéma Les Enfants du Paradis qui, cette année, réalise un record de fréquentation. Ou encore du Conservatoire de Musique et de Danse dont l'orchestre symphonique composé de 80 musiciens de 10 à 70 ans montre à quel point le lien générationnel vit à Chartres, à travers la culture.

**Un tissu associatif actif, volontaire, et toujours plus créatif**, dont les propositions quotidiennes ont de réelles retombées sociales et que nous continuerons à soutenir.

**Des équipes sportives toujours plus compétitives** comme c'est le cas de notre équipe de Tennis de table (ASTT) classée en PRO A et qui joue la coupe d'Europe avec ambition et talent.

**Des agents municipaux au service des habitants**, qu'il s'agisse d'espaces verts, d'équipements publics, de services administratifs ou encore des nombreuses interventions assurées par le 44.44 depuis 10 ans.

**Une union des commerçants engagée** autour du concept de « plus grand centre commercial à ciel ouvert », réunissant plus de 200 commerçants qui veulent faire bouger le « carré d'or » de l'hyper centre.

**De nombreux propriétaires** qui ont concrétisé leur rêve grâce à une vraie politique d'accession sociale à la propriété.

**Mais aussi la richesse de la population chartraise**, faite d'hommes et de femmes natifs d'ici ou d'ailleurs et qui ont des parcours remarquables. Trois d'entre eux ont été salués en recevant le prix de la diversité ...

Les voici tous, dans ce numéro qui leur est dédié.

**Jean-Pierre GORGES**  
Député-Maire de Chartres



## » Commerce

# 12

- UCC : La volonté de faire... ensemble !



## » Spectacle

# 18

- Les enfants du Paradis : scénario d'un succès.



# CHARTRES Votre Ville

en COUVERTURE : La Lumière du XIII<sup>e</sup> siècle !  
DÉTAIL DE « VIE DE CHRIST », VITRAIL N°2 DU PORTAIL ROYAL,  
L'UN DES VITRAUX DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES  
RÉCEMMENT RESTAURÉS.

PHOTO : MAXIME GUILLON

VOTRE VILLE  
LE MAGAZINE DE CHARTRES  
NUMERO 109  
FÉVRIER 2012  
HOTEL DE VILLE  
PLACE DES HALLES  
28019 CHARTRES CEDEX  
TEL. : 02 37 23 40 00  
FAX : 02 37 23 41 99  
www.chartres.fr

DIRECTEUR DE LA  
PUBLICATION  
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA  
PUBLICATION  
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE  
COMMUNICATION  
JEAN-GUY MURIEL

REDACTRICE EN CHEF  
MATHILDE GORGES

REDACTION  
JACQUELINE BRENNER

PHOTOGRAPHIES  
GUILLERMO OSORIO  
LUCAS JACQUEMIN  
MAXIME GUILLON  
SEBASTIEN JANVIER

MAQUETTE, MISE EN PAGE  
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION  
IMPRIMERIE FABREGUE

TIRAGE  
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION  
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution  
N° ISSN : 1257-5194



PROVENANT  
DE FORÊTS GÉRÉES  
DURABLEMENT  
Pour plus d'infos  
www.pefc.org

Logos Imprimp'vert  
et PEFC : ces deux  
logos certifient  
que la société  
qui imprime le  
magazine *Votre Ville*  
respecte les normes  
environnementales,  
(gestion des  
déchets dangereux,  
sécurisation du  
stockage des  
liquides dangereux,  
non utilisation de  
produits toxiques  
et gestion durable  
des forêts).

### Où trouver *Votre Ville* ?

- *Votre Ville* est distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres des Chartrains. On le trouve également dans tous les lieux publics de la ville.
- *Votre Ville* est consultable sur le site internet de la ville : [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)

## » Sport

# 28

- Tennis de table : L'année des titres ?



## »» Social

# 24

- L'accès social à la propriété : une véritable opportunité.



## »» Patrimoine

# 6

- Le centre d'interprétation de la Cathédrale



Parvis - vue des fouilles des années 90

## »» Culture

# 51

- Au Centre International du vitrail : des ateliers de réalisation de vitraux pour les enfants.





# La lumière du XIII<sup>ème</sup> siècle



Détail « Vie de Christ »

**L**e « Plan cathédrales en région Centre » prévoit de consacrer jusqu'en 2014 plus de 8 millions de travaux pour la cathédrale de Chartres sur les 31 millions couvrant les cinq cathédrales de la région Centre. Il s'agit de l'effort le plus important en termes de moyens financiers investis pour cet ensemble exceptionnel de 93 baies datant essentiellement du XIII<sup>e</sup>.

Les vitraux font l'objet d'un programme de restauration continu à raison de 2 à 3 baies par an, aujourd'hui réalisé aux deux tiers : le niveau inférieur est restauré, de même que les baies hautes du chœur, les deux roses et lancettes des transepts.

La restauration d'une baie est estimée à environ 160 000 euros.

Les verrières de la façade ouest - la

grande rose et les trois baies romanes - ont fait l'objet d'une restauration au début des années quatre-vingt. Elles ont alors été couvertes d'un vernis de protection acrylique dans le cadre d'un programme de recherche européen pour la préservation des verrières anciennes.

Trente ans plus tard, le service des monuments historiques a pu constater la quasi disparition de ce vernis protecteur dégradé par le soleil et les intempéries. Il décide d'appliquer aux vitraux les mêmes techniques de doublage thermoformé qui avaient été utilisées avec succès pour les verrières du chœur. Une verrière de doublage en verre sécurit reproduisant les reliefs du vitrail médiéval a donc été fabriquée et installée sur une armature métallique exté-







Détail de la grande rose

rière. Ce dispositif a pour but de protéger le vitrail médiéval des agressions climatiques, des micro-organismes et des effets de la pollution chimique.

Par ailleurs, les réseaux de plombs ont été révisés et renforcés par la pose de vergettes verticales épousant le dessin des panneaux. Des analyses de la composition des verres médiévaux ont été réalisées sur l'accélérateur de particules du laboratoire du musée du Louvre.

Source : la DRAC du Centre.  
 Pour en savoir plus : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Centre>



Détail «Vie de Christ»





Le Centre d'Interprétation de la Cathédrale

# Une meilleure attractivité du quartier cathédrale



Les représentants des villes de Chartres, Amiens, Bourges, le Pont du Gard, Reims, Saint Savin et Versailles se sont réunis à Chartres pour travailler et réfléchir ensemble.

La Ville de Chartres a organisé, avec l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial UNESCO, un séminaire pour redéfinir la valeur universelle exceptionnelle des biens inscrits depuis longtemps UNESCO.

C'est l'occasion de réfléchir sur la cathédrale de Chartres, première cathédrale classée au patrimoine mondial dès 1979.

L'UNESCO justifie ainsi l'inscription de Chartres :

« Construite presque d'un seul jet, la cathédrale de Chartres constitue, par l'unité de son architecture et de sa décoration, l'expression totale et achevée d'un des aspects les plus unanimes du moyen-âge chrétien.

La cathédrale de Chartres a exercé une influence considérable sur le développement de l'art gothique en France et hors de France. Les architectes des cathédrales de Reims, d'Amiens et de Beauvais n'ont fait qu'enrichir le schéma fondamental chartrain, qui a été imité jusqu'à Cologne en Allemagne, à Westminster en Angleterre et à Léon en Espagne.

*La cathédrale de Chartres est à la fois un symbole et un édifice type : l'exemple le plus éclairant que l'on puisse choisir pour élucider la réalité culturelle, sociale et esthétique de la cathédrale gothique. »*

« Les architectes des cathédrales de Reims, d'Amiens et de Beauvais n'ont fait qu'enrichir le schéma fondamental chartrain »

Pour mettre en valeur ce joyau, il est nécessaire de réfléchir à son environnement. C'est pourquoi, la Ville de Chartres a réalisé un marché d'études et de définition du quartier de la cathédrale de la place Billard jusqu'à la butte des Charbonniers. Cette étude a été présentée au conseil municipal à l'automne. Le projet prévoit un centre d'interprétation de la cathédrale et du patrimoine devant la cathédrale sous le parvis.

Le conseil municipal a donc décidé en décembre 2011 la création d'un comité de pilotage dont les représentants pour la Ville de Chartres sont Mesdames Anne Delcroix, Marie-Sylvie Jouffrieau, Marie-Philippe Lachaise et Isabelle Vincent et Messieurs Noël Billard, Patrick Géroudet et Alain Malet. Sont aussi dans ce comité des personnalités qualifiées chartraises, les autorités religieuses et des représentants de l'Etat.

Le rôle de ce comité est d'établir le cahier des charges qui s'imposera à l'architecte de ce bâtiment, le contenu scientifique et culturel, et de coordonner la mise en œuvre de cette réalisation.

« Le centre d'interprétation de la cathédrale et du patrimoine devra tenir compte des autres musées de la Ville, c'est-à-dire d'étudier les synergies avec les collections du Musée des Beaux Arts et le lien avec le futur Parc archéologique de Saint-Martin-au-Val », précise Patrick Géroudet, adjoint au maire en charge du dossier.



## Projet de Centre d'Interprétation de la Cathédrale

# Des fouilles qui retrouvent leur utilité...

Georges Lemoine a été Maire de Chartres de 1977 à 1998. Il a accepté de faire partie du Comité scientifique qui définira le futur Centre d'Interprétation de la Cathédrale. Un retour aux sources, puisqu'il avait fait effectuer des fouilles sous l'actuel parvis. Explications.

**Votre Ville :** Vous avez entre les mains le dossier des fouilles archéologiques, en date du 3 septembre 1990, que vous avez fait effectuer sous le parvis de la Cathédrale. Quel était leur objectif ?

**Georges Lemoine :** *Il s'agissait de réaliser à Chartres un Centre d'Histoire Médiévale qui se serait inscrit dans un itinéraire touristique et culturel. A l'époque, au nord et à l'est de Paris, avaient surgi une série de parcs d'attraction, Disneyland, le Parc Astérix et Mirapolis. Nous voulions constituer un axe culturel qui partait du Louvre à Paris, passait ensuite par Versailles, puis Chartres, pour arriver aux Châteaux de Blois et de Chambord. Chartres en aurait évidemment constitué l'étape dédiée au « Moyen-âge ».*

**VV :** Qu'avez-vous trouvé sous l'esplanade ?

**GL :** *Les archéologues ont découvert notamment un mur daté de l'année 70 après Jésus-Christ. Ce mur était de construction romaine. Les spécialistes pensent qu'à la place de la Cathédrale, existait à cette époque un temple dans le style de celui de la Concorde à Agrigente, en Sicile. On pense que les soldats romains de la deuxième légion stationnée à Chartres, et qui revenaient du Moyen-Orient, avaient rapporté de là-bas le culte d'Isis et d'Osiris, culte qui présente des analogies avec le culte de la Vierge et de l'Enfant. En face, de l'autre côté de la Vallée de l'Eure, les gallo-romains avaient construit des villas qui avaient vue sur ce temple.*

**VV :** Pourquoi ce projet de Centre Médiéval n'a-t-il pas dépassé le stade des fouilles préalables ?

**GL :** *Le Ministère de la Culture avait prévu d'attribuer 250 millions de francs de l'époque à ce projet, et autant au Centre Culturel Jean-Marie Tjibaou à Nouméa en Nouvelle-Calédonie. Le problème, c'est que ce dernier centre a coûté 400 millions de francs et que le Ministre de la Culture, Jack Lang, a dû faire un choix. Et son choix s'est porté, pour des raisons politiques qui tenaient à la situation alors très sensible de la Nouvelle-Calédonie, sur le projet de Nouméa. Les autres financeurs, la Région et le Département, n'ont pas voulu ou n'ont pas pu combler le manque ainsi créé, et nous avons dû arrêter ce projet. J'ai alors demandé que ces fouilles soient rebouchées avec du sable, de façon à préserver les restes mis au jour, en me disant : peut-être un jour y aura-t-il une nouvelle opportunité... Et je me réjouis évidemment que le nouveau projet puisse utiliser et valoriser le résultat de ces fouilles.*

**VV :** Vous avez accepté de participer au Comité scientifique qui définira le nouveau projet de Centre d'Interprétation de la Cathédrale. Qu'en attendez-vous ?

**GL :** *J'ai aujourd'hui 78 ans, et c'est bien normalement une autre génération qui décide. J'essayerai donc d'apporter mon expérience, ma connaissance du dossier. Car la Cathédrale de Chartres a toujours besoin d'un support qui facilite*



Georges Lemoine

*sa compréhension, qui rappelle le rôle de Fulbert et de l'Ecole de Chartres en l'an mille, etc... Le Centre International du Vitrail remplit une partie de ce rôle, mais une partie seulement. Et j'ai toujours envié à Strasbourg le Centre d'Interprétation de sa Cathédrale, qui de mon point de vue remplit parfaitement ce rôle. A l'époque, j'avais constitué, comme le Maire de Chartres aujourd'hui, un Comité scientifique, qui était présidé par le grand historien du Moyen-âge, Georges Duby, et c'est Patrick Berger qui avait remporté le concours d'architecte. Je tiens à citer leurs noms pour leur redire bien longtemps après toute mon estime.*

*Interview réalisée le 24 janvier.*





Vœux aux associations locales



Vœux aux enseignants



Vœux au personnel hospitalier





Vœux au personnel municipal



## Retour en images Cérémonies des vœux 2012



Lors de la cérémonie des vœux au personnel de la Ville, du CCAS et de l'Agglomération le 9 janvier dernier à Chartreppo, 26 agents retraités ont été mis à l'honneur :

Annie Belin, Ghislaine Bertrand, Josiane Blin, Michèle Blaise, Micheline Bonnin, Nicole Dault, Carolle Gault, Françoise Gauvin, Denis Gouache, Martine Gouache, Marie-Laurence Goutte, Vedwantee Hungsraz, Michèle Lagneau, Daniel Lecacheur, Rolande Lecomte, Jocelyne Le Cornec, Jacqueline Lector, Marie-Claire Marie, Chantal Mogin, Raymond Mousset, Sandra Pepper, Michel Pinsard, Anne-Marie Poupard, Monique Rebiffé, Nicole Tetault, Raymond Torres



2012

Le Tour  
de France  
fera étape  
à ChartresPierre... Maire de Chartres et le Conservatoire Municipal  
adressent leurs vœux

# Récital classique pour la cérémonie des vœux !

L'orchestre symphonique du Conservatoire de Chartres a ouvert la cérémonie des vœux aux personnels de la Ville de Chartres et de Chartres Métropole, sur « Egmont » de Beethoven, suivi de trois extraits de la 2e suite de l'Arlésienne de Bizet et de « La Marche Egyptienne » de Strauss. Une brillante prestation vivement applaudie par le public. «*Votre Ville*» s'est glissée dans les coulisses pour rencontrer Michel Bienaimé, directeur du Conservatoire.

«*L'orchestre symphonique est composé de 80 musiciens de 10 à 70 ans, ce qui en fait toute sa richesse, avec cette émulation transgénérationnelle*». L'essentiel de l'orchestre est composé de jeunes entre 12 et 23 ans. Pour rentrer dans l'orchestre, à partir du 2e cycle, il faut avoir six ans d'instrument. «*Je remercie vivement tous ceux qui sont venus jouer cet après-midi dans cette grande salle de Chartreexpo, je pense à ceux qui auraient dû être à leur travail et aux élèves dont les parents ont accepté qu'ils soient présents. Une occasion unique qui nous est donnée par M. le Maire et la municipalité que nous remercions. Nous avons un public de 900 personnes à convaincre, dans un cadre inhabituel pour nous, et nous avons fait du mieux que nous avons pu. Une manière à*

*nous aussi de souhaiter nos meilleurs vœux à nos collègues* ».

Michel Bienaimé rappelle que le Conservatoire est un service municipal à part entière, financé par la Ville, avec ses 45 professeurs et 800 élèves, «*même si nous nous appelons conservatoire à rayonnement départemental et que nous sommes contrôlés par l'Etat. Nous percevons cependant une subvention de l'Etat de 8 %*. Tous les contenus sont labellisés par le Ministère de La Culture».

L'orchestre symphonique travaille actuellement Le Requiem d'Hector Berlioz qui sera joué en la cathédrale de Chartres, avec 120 musiciens et 300 choristes, les 10 et 11 mai prochains, «*Une œuvre mythique, la plus colossale, ce sera un grand événement* ». Deux dates à retenir !



Michel Bienaimé

«*Nous aimerions nous faire connaître davantage auprès du personnel communal. Il règne au Conservatoire une très bonne ambiance ponctuée de toutes les musiques : jazz, classique, musique actuelle. Venez nous rendre visite !* »

Conservatoire de Musique et de  
Danse de Chartres  
22 rue Saint Michel  
tél. 02 37 84 04 70  
conservatoire@ville-chartres.fr  
www.chartres.fr





# Le « 44.44 », un service aux Chartrains depuis 10 ans



Opérationnel depuis septembre 2001, le centre d'appels ou «44.44», situé au Centre Technique Municipal rue Edmond Poillot, s'organise autour de deux agents permanents qui recensent toute demande d'intervention technique sur les bâtiments communaux, la voirie et les espaces verts.

**L**es Chartrains peuvent effectuer leurs demandes d'interventions techniques par téléphone au **02 37 88 44 44** ou via le formulaire du site internet de la Ville de Chartres. Celles-ci sont ensuite enregistrées sur un logiciel spécifique destiné aux services compétents pour leur exécution. Les agents du centre d'appel assurent le suivi des requêtes et peuvent en informer les demandeurs.

Les appels des particuliers concernent :

- la propreté de la ville,
- l'entretien des espaces verts et l'élagage des arbres,
- l'évacuation d'animaux morts sur la chaussée,
- l'état des chaussées,
- la détérioration de mobilier urbain ou panneaux de signalisation,
- la remise en état des voies de circulation après intempéries ou accident de la circulation,
- les problèmes de vandalisme ou de dégradation du domaine public,
- le dysfonctionnement des feux tricolores ou de l'éclairage public.

Les demandes techniques concernant les manifestations, expositions et concerts dans la ville sont prises en charge, ainsi que toute demande de renseignement pour

les arrêtés de circulation et de stationnement, de réglementation, de nettoyage des voies et trottoirs, de nuisances, travaux et déviations dans la ville.

Une moyenne mensuelle de 1 000 appels reçus, 1 200 interventions gérées et suivies. « *Nous avons une traçabilité de toutes les étapes de la gestion d'une demande permettant d'établir des analyses de coût par opération, par bâtiment..., éléments indispensables à la bonne gestion du patrimoine* », souligne Gilles Frey, responsable du service de la gestion financière et administrative du patrimoine.

**Quand vos demandes sont réorientées :**

- Chartres Métropole pour la collecte des ordures ménagères et le tri sélectif, **numéro vert : 0 800 222 036** ou pour la gestion des réseaux d'eaux usées ou pluviales : **Tél : 02 37 91 35 20.**
- Veolia pour les réseaux et la distribution d'eau potable : **Tél : 0 811 900 400.**
- ERDF/GRDF pour tout dépannage d'ouvrages de raccordement au réseau ou du réseau : **Tél : 0 810 333 028.**

**Centre d'appels de la Ville de Chartres Tél. 02 37 88 44 44 ouvert du lundi au jeudi de 8h à 18h, le vendredi de 8h à 17h15.**

## Témoignage

« Une coupe des herbes folles »



Anne MARIE, 88 ans, réside à la Madeleine. Elle contacte le centre d'appels « dès qu'il y a quelque chose qui ne va pas dans le quartier, surtout pour des problèmes d'espaces verts et d'éclairage ». Déçue par le fleurissement de la place Saint Louis qu'elle trouve négligé, l'éclairage défectueux entre le grand parking et la montée sur le mail, ou pour « une coupe des herbes folles » avenues des Sablons et Aristide Briand. « *Au 4444, ils sont très aimables, les interventions sont assez rapides et les demandes sont suivies* ».



Gare SNCF

# Le café-boutique est ouvert !

## monop'station



Ceux qui prennent le train n'ont pas pu le manquer : à cheval entre l'épicerie et le café de gare, un Monop'station a ouvert le 22 décembre pour proposer une sélection de produits à consommer sur place ou à emporter. Cette nouvelle enseigne est l'une des trois premières de France.

Si les sandwiches, salades, boissons et friandises sont la base des 400 références de produits en vente, ce petit commerce est encore en pleine évolution, comme nous l'a confié Vesna Pajovic, business manager de la société Servex qui exploite cette concession :

« Nous tenons à la qualité des instants que nos clients passent ici, et les demandes que nous recueillons nous permettent d'affiner encore la variété de nos produits. Nous allons prendre le temps d'aller au-devant d'eux pour répondre au mieux à leurs attentes ».

Et c'est vrai qu'il y a un réel intérêt porté aux usagers de la gare. Pains et viennoiseries, par exemple, sont cuits sur place trois fois par jour pour accueillir les lève-tôt, les voyageurs du midi et du soir. De longues tables permettent aussi de prendre le temps d'un en-cas chaud. Enfin, une gamme d'articles de dépannage à emporter chez soi ou à glisser dans sa valise vient de rejoindre les rayonnages. Et les idées germent encore, au fur et à mesure des contacts avec les quelques 200 clients quotidiens. Ainsi, les horaires vont être élargis pour participer davantage à la vie chartraine. « Hier, nous nous sommes mis en relation avec la mission Avenir Jeunes de Pôle emploi Chartres pour recruter au niveau local. Demain nous voulons être plus qu'un commerce pour les voyageurs : un commerce au sein de la gare ».



**Christian Gorge, Adjoint en charge de la communication et du commerce :**

« C'est indéniablement un service qui manquait aux voyageurs. L'endroit – autant que le personnel – est accueillant, et la variété des produits contribue à le rendre attractif. En outre, il apporte à la gare une ambiance plus chaleureuse, en complétant l'offre du point presse voisin. Son rapide succès constitue un indice irréfutable du potentiel qui pourra être développé en termes de commerces et de services dans le quartier de la gare. Entre le cœur de Chartres et le train, il y a tout un quartier à éveiller. »





## Union des Commerçants Chartrains (UCC)

# La volonté de faire... ensemble !

Le 20 janvier, 2 semaines après le début des soldes, nous sommes allés à la rencontre de Virginie Brette-Morel, Présidente de l'UCC. Elle analyse la santé du commerce de centre ville et annonce les nouvelles ambitions de l'Union des Commerçants Chartrains.



Virginie Brette-Morel

**Votre Ville : Comment se porte le commerce de centre ville à Chartres ?**

**Virginie Brette-Morel :** *Le commerce chartrain se porte bien. La période de Noël a été un peu morose : les achats ont commencé presque 2 mois avant les fêtes et se sont vraiment étalés dans le temps. Il n'y a pas eu d'effet de rush de dernière minute comme les autres années. Les achats étaient pensés, calculés et on était très loin de l'achat compulsif. Retenue, raisonnement et réflexion étaient de mise du côté des acheteurs. Et là, depuis le début des soldes, le côté compulsif est revenu. Les gens se sont peut-être un peu retenus pendant la période des fêtes pour se laisser plus de moyens au moment des soldes.*

**VV : Quel bilan pouvez-vous dresser un an après la création de l'UCC, dont vous êtes présidente ?**

**V.B.M. :** *L'UCC existe depuis plus d'un an (septembre 2010 NDLR). Le but était clair : soit on emmenait tout le monde, soit on n'emmenait personne ! Il fallait que les commerçants se parlent, que nous ayons des actions communes. Et le résultat est là : c'est la première fois qu'en un clic, aujourd'hui, on*

*peut envoyer un message commun à partir d'un fichier mail très étoffé, car ce sont 220 commerçants qui ont adhéré à l'UCC (NDLR : contre 60 dans l'ancienne UCLA).*

*Avec la Municipalité, il se passe des choses, il y a une vraie collaboration : des échanges constructifs qui permettent de lancer de plus en plus de projets et d'animations sur le terrain. L'avantage, c'est qu'aujourd'hui nous sommes un nombre suffisant pour donner matière à réflexion et pouvoir mettre en œuvre nos projets concrètement.*

*A l'exemple de la Braderie, organisée en septembre dernier, en même temps que la journée des associations. Le jumelage des deux opérations a été un franc succès. Je pense aussi au lancement de la fête de la Lumière où les commerçants ont vraiment joué le jeu en harmonisant leurs vitrines et ont, dans le même temps, rendu hommage à notre « centre commercial à ciel ouvert », comme dit le Maire.*

**VV : Des ambitions pour l'avenir ?**

**V.B.M. :** *Maintenant, il va falloir réfléchir à une professionnalisation de l'UCC car c'est un vrai travail et le bénévolat a ses limites. D'autant que nos activités et nos commerces respectifs nous prennent déjà beaucoup de temps.*

*Au total l'UCC, c'est 1300 salariés*

*(répartis sur les 220 commerces), ce qui n'est pas rien ! C'est une vraie entreprise ! Et en tant qu'entreprise, il nous faut déterminer des budgets, une ligne de conduite, mener des actions, entretenir des locaux, véhiculer une image, etc...*

*C'est avec la municipalité que nous devons parler de tout cela et pourquoi pas nommer quelqu'un, dont ce sera la mission ? Quelqu'un qui fera ce lien entre la Ville et notre union de commerçants pour que, ensemble, nous soyons encore plus efficaces.*

**VV : Qu'en est-il des « chèques park », proposés par certains commerçants, et qui permettent de stationner gratuitement au parking sous-terrain ?**

**V.B.M. :** *Pour nous c'était une solution intermédiaire. Et là encore on se rend compte que lorsqu'on reste dans la seule démarche individuelle, c'est très difficile.*

*D'ailleurs, seulement une vingtaine de commerces à Chartres (sur 700 commerces chartrains NDLR) distribuent des chèques park à leurs clients ! Après plusieurs rencontres avec les services de la mairie et Q-Park, il nous a été proposé une carte de fidélité à puce, compatible techniquement avec le boîtier Q-Park, qui cumulera des points (plus vous achetez et plus vous cumulez de points). Nous devons encore statuer sur la mise en place de ce nouveau dispositif. Mais c'est en bonne voie et on va se battre pour qu'il soit en service rapidement. Mais surtout, il va falloir convaincre que cette solution est une évidence et amener chaque commerçant à se dire que s'il n'est pas dans cette mouvance, il se met en marge...*



## Aménagement de la Rue du Soleil d'Or

# « Notre rue doit rester authentique tout en s'intégrant à l'hyper-centre. »



Séverine Beaulieu

Commerçante installée dans la rue du Soleil d'Or depuis septembre 2002, Séverine Beaulieu a connu la rue sous toutes ses formes : ouverte à la circulation, semi-piétonne, fermée par les bornes. Les travaux d'aménagement pour rendre la rue exclusivement piétonne sont en cours. Réactions.

**Votre Ville :** Vous qui êtes installée depuis 10 ans, comment accueillez-vous ce projet d'aménagement de la rue du Soleil d'Or ?

**Séverine Beaulieu :** *Quand j'ai ouvert mon commerce, les voitures circulaient dans la rue et pouvaient stationner sur un des côtés. Puis la rue est devenue semi-piétonne : ouverte aux véhicules la semaine, réservée aux piétons le week-end. Ensuite, le parking boulevard Charles a vu le jour, puis les bornes ont été installées. La rue a donc dû être*

*aménagée pour les piétons mais tout en permettant la circulation, sans pour autant permettre le stationnement... le résultat était mitigé. Il fallait vraiment trancher et déterminer la nature de cette voie qui fait le lien entre le quartier historique et l'hyper centre, tous deux piétons. Et quoi de mieux qu'une voie elle aussi strictement piétonne ?*

« Avec l'annonce des travaux, trois commerces de la rue ont été repris ! »

**VV :** Pensez-vous que ces aménagements vont modifier le comportement des promeneurs, qui sont aussi vos clients potentiels ?

**S.B. :** *Le contraste du sol bitumé de la rue du Soleil d'Or par rapport aux pavés de l'hyper-centre créait une vraie coupure et influait considérablement sur le comportement des piétons. Ils cessaient presque instinctivement leur progression comme si un marquage au sol leur indiquait la fin de la zone commerciale. Le projet que nous avons vu va aérer la rue tout en donnant une continuité entre la place Cazalis et la Place Billard.*

**VV :** Comment se déroulent les travaux ?

**S.B. :** *Les travaux ont commencé début janvier et avancent vraiment bien (NDLR : interview réalisée le 20 janvier). EDF a déjà changé les réseaux. La semaine prochaine ce sera au tour de Veolia. Nous sommes informés en temps réel des perturbations et de l'avancement des travaux. Le chantier et la rue sont propres. La vie de la rue est très faiblement perturbée. C'était notre*

*inquiétude à tous et aujourd'hui, nous sommes rassurés. Nous sommes tous impatients d'arriver à la phase d'installation du dallage...*

**VV :** Comment voyez-vous évoluer cette rue à l'issue de ces aménagements ?

**S.B. :** *Depuis plus d'un an, quatre commerces de la rue n'étaient pas loués. Avec l'annonce des travaux, en l'espace de trois mois, trois d'entre eux ont été repris ! Ces nouveaux commerçants misent sur ce qui va se passer dans la rue après les travaux. Et ils ont raison. Personnellement j'ai envie de me battre pour conserver cet esprit authentique qui y règne. Les gens aiment ça. Loin des grandes enseignes et des franchises de l'hyper centre, nos commerces sont une bonne transition entre le « Carré d'Or » de l'hyper-centre et le quartier historique et son marché. Nous, commerçants, allons pouvoir vraiment profiter des espaces libérés devant nos magasins pour débiller, attirer le chaland avec notre petite touche. C'est l'esprit que nous voulons redonner à cette rue où la majorité des commerces sont indépendants. Ensuite, charge à nous, commerçants et riverains, d'harmoniser nos façades et vitrines pour pousser plus avant cet esprit propre à ce que deviendra... la nouvelle rue du Soleil d'Or !*



« Je ne pensais pas que cela irait aussi vite, c'est très rassurant ! »

(Eric Sirotteau, commerçant de la rue du Soleil d'Or)



## Informations réglementaires

### Forages

Depuis le 1er janvier 2009, le décret n°2008-652 du 2 juillet 2008 impose à tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique (prélèvement inférieur ou égal à 1000 m<sup>3</sup>/an) de déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie. C'est donc une obligation réglementaire au titre de la loi sur l'eau du code de l'environnement, que l'ouvrage soit existant ou en projet, utilisé ou non, et ce même s'il est déjà déclaré au titre du code minier. Les ouvrages agricoles ne sont pas concernés par ce décret.

Un site internet à destination des particuliers et des communes a été mis en place en février 2009 conjointement par le ministère en charge de l'écologie, le ministère de la santé et le ministère de l'intérieur.

Le site [foragesdomestiques.developpement-durable.gouv.fr/](http://foragesdomestiques.developpement-durable.gouv.fr/), permet le téléchargement du formulaire de déclaration, met à disposition les textes réglementaires relatifs à la déclaration, explique les enjeux liés à la déclaration et répond aux principales questions que peuvent se poser les communes et les déclarants

### Qualité de l'eau

Le Conseil Général a édité l'Observatoire départemental de suivi de la qualité des eaux de rivières réalisé à partir des données collectées. Celui-ci permet de disposer d'une information détaillée sur l'état de nos cours d'eau, en 2010.

Ce document est consultable et téléchargeable sur le nouvel espace dédié aux cours d'eau du site internet du Conseil Général :

<http://www.eurelien.fr/environnement/cours-d-eau/observatoire-de-qualite>



LE

# PLAN LOCAL D'URBANISME

La phase « diagnostic » est en cours d'achèvement. Celui-ci fera l'objet d'une présentation publique le **lundi 20 février à 18h30, au salon Montescot de l'Hôtel de Ville de Chartres.**

Lors de cette réunion sera également précisée, par le cabinet CITADIA missionné par la Ville, l'organisation de 3 ateliers dont les thèmes seront les suivants : Ville à vivre, Ville active, Ville verte.

Afin de permettre une ambiance de travail constructive, ces ateliers regrouperont au maximum une quinzaine de personnes. L'objectif ? Poursuivre la concertation engagée au début de l'élaboration du PLU (balades urbaines) et initier une dynamique de réflexion collective autour du projet : réagir sur les constats et enjeux, faire émerger des propositions grâce à votre expertise d'usage préparant ainsi la construction du projet de ville.

### A VOUS DE JOUER !

L'ensemble de la population est conviée à ces rencontres. Quelque soit votre quartier, votre activité, ... vous êtes donc invités à vous inscrire dès maintenant pour participer à ces groupes de travail.

Retournez le coupon-réponse ci-joint à l'Hôtel de Ville – Direction de l'Urbanisme et des Projets – Place des Halles – 28000 CHARTRES par courrier ou déposez le à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Il est rappelé pour les personnes qui ne peuvent se déplacer aux réunions publiques organisées ou aux ateliers, qu'elles peuvent s'exprimer sur un registre de doléances qui est ouvert à l'accueil de l'Hôtel de Ville.



### ATELIERS PLAN LOCAL D'URBANISME

Madame, Mademoiselle, Monsieur .....

Adresse .....

Téléphone ..... Adresse mail .....

souhaite participer à l'atelier : .....

Ville à vivre > démographie, habitat, équipements .....

Ville active > économie, emploi, commerces, transports et déplacements .....

Ville verte > paysages, environnement, cadre de vie .....

Devenez acteur de  
votre ville et participez  
à l'élaboration du PLU !





## Réaménagement de la rue de la Roseraie et de la rue des Lilas

# Une métamorphose concertée



Vue d'architecte

**N**ous vous avons déjà parlé du projet de nouveau quartier à la Roseraie, au-dessus de Rechèvres. En 2012, sa première étape verra le réaménagement de la rue de la Roseraie et de la rue des Lilas, les deux voies d'accès au futur quartier.

En avril dernier, le Député-Maire de Chartres avait posé la première pierre des aménagements du futur quartier de la Roseraie. A cette occasion, les habitants-riverains des rues de la Roseraie et des Lilas s'étaient adressés à lui, en demandant que les deux voies d'accès au futur quartier soient elles aussi réaménagées.

Le 27 janvier 2012, Jean-Pierre Gorges est donc revenu voir les habitants pour leur présenter le projet de la Ville en la matière. Nous reparlerons de cette réunion dans le prochain numéro de « *Votre Ville* ».

« *Pour préparer cette réalisation qui commencera en mars par l'enfouissement des réseaux, pour se poursuivre en septembre par les travaux de voirie proprement dits, nous nous sommes évidemment inspirés de tous les éléments de qualité qui feront du nouveau quartier une réalisation que nous voulons exemplaire* », annonce Maria Chedeville, conseillère municipale déléguée à la proximité et à l'environnement. « *Pour résumer,*

*cela passe par une réfection complète des deux rues, les chaussées, les trottoirs, le renouvellement de l'éclairage public, la mise en place d'une voie cyclable à double sens, le réaménagement de la placette qui est à l'angle des deux rues, etc...* »

La Ville investira dans cette opération 1 million 275 000 euros.

Après la fin des travaux, au printemps 2013, les deux rues offriront un nouveau visage, dans l'esprit de la politique d'éco-ville que la municipalité entend mener progressivement dans tous les quartiers de Chartres.

Nous vous présentons ci-dessous une photo de la vue de l'aspect futur de ces rues, à l'issue des travaux.



## Vélos

# Tous en Selle !

**V**ous voulez faire le tour de Chartres, en attendant le tour de France ? Les vélos de la Ville n'attendent que votre coup de pédale. **50 vélos acquis par la ville et confiés aux bons soins de l'association les 3R sont à votre disposition.**

Petit mode d'emploi, si vous voulez vous refaire la main avant d'investir dans un vélo neuf :

Le prêt des vélos est gratuit. Vous devez être Chartreux ou travailler à Chartres.

Le prêt vous est consenti gratuitement contre une caution. Il dure un trimestre et est renouvelable 4 fois. Le prêt a lieu au 34 rue St Chéron... C'est un espace accessible par le bus. Vous repartirez en vélo !

A noter les périodes de prêt et de



renouvellement et de révision qui sont à respecter impérativement : la première semaine de chaque nouveau trimestre.

**Pour plus d'informations :**  
**Chartresles3r@wanadoo.fr**

Vous préférez adopter un vélo recyclé ? Vous avez décidé de faire réparer le vôtre ? Vous pouvez encore une fois vous adresser aux 3R (Rénover, Restaurer, Réhabiliter). Il vous en coûtera une heure ou

deux de main d'œuvre. Le recyclage des vieux clous permet de financer une heure de travail en moyenne, il permet d'éviter une pollution intempestive. Il contribue à former un public en insertion. Il dépanne les cyclistes au budget modeste. **Un vélo recyclé, comme neuf, vous coûtera 35 € en moyenne.**

En attendant le passage du tour de France, préparez vous...

## Comment éviter les vols ?

L'association « Chartr'avelo », adhérente à la fédération française des usagers bicyclette, a pour objectif de promouvoir le vélo dans l'agglomération chartreuse.

Créée à la fin de l'été 2009, l'association propose des cours d'initiation au vélo et aux mesures de sécurité, mais aussi des ateliers gravage de vélos.

**T**ous les vélos se volent. Ni l'aspect, ni l'âge du vélo ne sont un critère pour détourner les voleurs. Un bon anti-vol U est la meilleure protection. Attacher le cadre et si possible la roue avant à un point fixe

### Faites marquer votre vélo :

Le marquage Bicycode proposé par la FUB consiste à marquer sur



le cadre un numéro unique et pré-enregistré dans un fichier accessible sur [www.bicycode.org](http://www.bicycode.org). Le fichier national permet à chacun de savoir, à partir du numéro marqué, si le vélo a été déclaré volé, pour lutter contre le recel, limiter les risques de revente illicite, et finalement devenir un moyen dissuasif contre le vol. [www.bicycode.org](http://www.bicycode.org).

### Voici les dates pour l'année de l'atelier gravage :

Les samedi 18 février, 17 mars, 19 mai, 23 juin 2012, place des Épars  
Le samedi 14 avril, place Chatelet.



### RAPPEL !!

Un vélo en bon état, doté de tous les équipements indispensables, contribue à garantir votre sécurité et celle des autres usagers:

- deux freins, avant et arrière.
- Un feu avant jaune ou blanc et un feu arrière rouge.
- un avertisseur sonore;
- des catadioptres (dispositifs rétro réfléchissants) sur les côtés et sur les pédales.



Cinéma Les enfants du Paradis

# Scénario d'un succès



463.460 entrées ! C'est le nouveau record de fréquentation qu'affiche le cinéma Les Enfants du Paradis sur l'année 2011. Judith Reynaud, directrice du Complexe qui a fêté ses 4 ans le 30 Janvier, revient sur le pari gagnant d'un cinéma de centre-ville de qualité, labellisé « *Art et Essai* »

**L**es Enfants du Paradis, c'est d'abord une façade originale signée Rudy Ricciotti. Situé à une entrée des boulevards, c'est aussi un équipement complet composé de 10 salles, dont la plus grande d'une capacité de 420 places.

Le cinéma Chartrain a enregistré 463.460 entrées en 2011 contre 426.000 en 2010. Soit une progression de près de 9% par rapport à l'an dernier. Avec une moyenne nationale de +4% dans ce secteur, « *Les Enfants du Paradis* » a été plus performant que ses camarades sur le reste du territoire et s'offre la Palme !

Bien entendu, le secteur est essentiellement tributaire des sorties de films. En l'occurrence, c'est « *Intouchables* » qui a boosté les chiffres.

Mais la diversité des animations proposées par l'établissement explique aussi cette réussite remarquable.

### Le centre ville : un endroit privilégié

Installé en plein cœur de la Cité, sur les « *Boulevards de la Culture* », le cinéma est un vrai lieu d'animation. Un emplacement déterminant dans la réussite du Complexe : « *De toute façon, nous ne nous serions pas installés ailleurs.* » affirme Judith Reynaud.

Les personnes âgées, nombreuses parmi la clientèle, peuvent venir à pied, tout comme les jeunes qui arrivent des collèges et lycées environnants les mercredi après-midi et font la queue dès midi.

Une fois au cinéma, le centre-ville

n'est qu'à quelques pas et, du coup, les autres commerces profitent aussi de cette affluence. « *Certains parents vont même faire leur courses en centre ville et laissent leurs enfants le temps d'un film... mais attention, nous ne faisons pas garderie... !* » s'amuse Judith Reynaud.



Judith Reynaud





### Des tarifs attrayants

Parmi les nombreuses propositions tarifaires du cinéma, la carte 7 entrées reste la plus plébiscitée par les spectateurs. D'un montant de 47,90€, elle fait baisser le tarif unitaire d'une place à 6,40€. Un tarif bien en dessous des tarifs habituellement pratiqués par les multiplexes.

Viennent ensuite les réductions classiques dont bénéficient les étudiants, chômeurs, enfants de moins de 12 ans et seniors.

Pour la partie « *Art et Essai* », une « *Carte Cinéphile* » de 10 entrées, a été mise en place il y a un an. Elle diminue le coût unitaire à 5,70€ et trouve preneur chez les amoureux de programmes plus pointus.

Enfin, nombreuses sont les entreprises Chartraines qui achètent des tickets pour leur comité d'entreprise. « *C'est une vraie force d'attraction pour Chartres et l'ensemble de l'agglomération : aujourd'hui, les gens viennent d'Épernon, Maintenon, et même d'Auneau et Illiers-Combray* » se réjouit Judith Reynaud. « *Le cinéma rayonne bien au delà du bassin de vie chartrain, c'est un fait.* »

### Le parking, un allié indéniable

Avec la sortie du parking placée directement face à l'entrée du cinéma, plus besoin de soucier du stationnement, ce qui contribue vraiment au succès de ce cinéma de centre ville. « *Au moment où ils arrivent en caisse, les gens présentent leur ticket Q-Park que l'on poinçonne et lorsqu'ils le représentent à la caisse du parking, 2€ sont déduits du montant de leur stationnement. Beaucoup utilisent ce système, le message est bien passé et un*

*spectateur sur trois y a recours.* »

Arts et Essai : Une vraie proposition pour les cinéphiles

En France, on ne compte que 5 multiplexes classés « *Art et Essai, jeunes publics et recherche* ». Autant dire qu'à Chartres nous sommes gâtés ! Ce label, dont peu d'établissements se réclament, permet en outre de profiter de la présence de réalisateurs et acteurs lors des périodes de promo.

« **Le cinéma rayonne bien au-delà du bassin de vie Chartrain. C'est une vraie force d'attraction pour Chartres et l'ensemble de l'agglomération.** »  
Judith Reynaud.

Dominique Beaufort, Président de l'association Ciné-Clap, travaille en étroite collaboration avec l'équipe des Enfants du Paradis.

Avec une douzaine de films proposés tous les mois, le « *Festival Ciné-Clap* », l'organisation de débats, de week-ends, la partie « *Art et Essai* » s'étoffe de jour en jour et prend sa place aux Enfants du Paradis avec un public de plus en plus nombreux.

Avec la Ville, un vrai partenariat Depuis l'ouverture, une liberté et une vraie confiance lient l'équipe dirigeante du cinéma à la municipalité. « *Le fait que nous ayons été aussi bien accueillis au départ nous rend vraiment très reconnaissants. Sans la mairie, le cinéma n'aurait pas vu le jour. Nous nous devons de*

*satisfaire au maximum la convention qui nous lie : avoir une programmation variée, être ouverts tous les jours, avoir différentes propositions de tarifs, faire de l'animation, accueillir des équipes de tournages, réaliser des goûters, des ateliers, accueillir les scolaires, etc... »*

### Des améliorations en projet...

Dans les mois à venir, beaucoup de choses devraient changer au multiplexe. Après avoir augmenté le nombre de caissières et agents d'accueil (14 personnes au total), après avoir rajouté des bornes automatiques à l'entrée, Judith Reynaud ne manque pas d'idées nouvelles. « *On réfléchit à l'installation d'un tableau de bord dans le hall d'accueil qui indiquerait le temps restant pour les films en cours, ou encore à la réorganisation de l'espace accueil, qui pourrait être redéfini en îlots indépendants afin de libérer l'espace d'attente.* »

En plus des informations usuelles sur les films, les animations et les horaires, le site internet [www.cineparadis.fr](http://www.cineparadis.fr) proposera la réservation de places on-line. Les places, prépayées, permettront aux gens de passer directement à une caisse dédiée. Plus tard dans l'année, un scan disposé au contrôle juste avant l'accès à la salle validera directement leur ticket, un vrai progrès !

Mais c'est l'ouverture de la 11ème salle, d'une capacité de 140 places, qui va ouvrir ce festival des transformations : une salle polyvalente réservée aux films et à la musique classique, en partenariat avec le conservatoire de musique et de danse de chartres. « *Le conservatoire n'avait pas de lieu suffisamment grand pour répéter en nombre ou pour proposer des représentations, cette nouvelle salle permettra aux musiciens de s'exprimer.* »

Du côté de la restauration, des changements aussi vont voir le jour, pour compléter l'offre en restauration japonaise déjà proposée. Une restauration plus rapide, pour l'instant gardée au secret ...car pour l'heure, Judith Reynaud, fidèle à son habitude, n'est pas prête à dévoiler la fin du film...

Contact : [or.ermirage@orange.fr](mailto:or.ermirage@orange.fr)  
Site internet : [www.cineparadis.fr](http://www.cineparadis.fr)



Du 27 février au 9 mars

# Les vacances de Février dans les Maisons Pour Tous

Accueil assuré pour les jeunes dans les Maisons Pour Tous durant les vacances de février, avec, à la clé, de nombreuses activités sportives et de loisirs les matins et après-midis.



**MAISON POUR TOUS  
DE SAINT CHERON**  
2, rue de la mare à boulay  
Tél. : 02 37 23 40 72

**Lundi 27 février**  
Matin : accueil libre  
Après-midi : futsal

**Mardi 28 février**  
Matin : jeux de société  
Après-midi : BMX

**Mercredi 29 février**  
Sortie

**Jeudi 1er mars**  
Matin : patinoire  
Après-midi : piscine

**Vendredi 2 mars**  
Matin : jeux de société  
Après-midi : bowling

**Lundi 5 mars**  
Matin : accueil libre  
Après-midi : futsal

**Mardi 6 mars**  
Matin : jeux de société  
Après-midi : multisports

**Mercredi 7 mars**  
Sortie

**Jeudi 8 mars**  
Matin : patinoire  
Après-midi : cinéma

**Vendredi 9 mars**  
Matin : bilan. Jeux. Repas  
Après-midi : accueil libre

**MAISON POUR TOUS  
DE BEL AIR**  
4 allée du Berry  
Tél. 06 15 55 59 16

**Lundi 27 février**  
Matin : accueil  
Après-midi : foot en salle

**Mardi 28 février**  
Matin : mise en scène au théâtre  
de chartres  
Après-midi : piscine à l'Odysée

**Mercredi 29 février**  
Accueil (visionnage des courts  
métrages)  
Après-midi : bowling

**Jeudi 1er mars**  
Sortie à la journée au zoo de  
Beauval

**Vendredi 2 mars**  
Matin : accueil  
Après-midi : tournoi de poker

**Lundi 5 mars**  
Matin : accueil  
Après-midi : squash/badminton

**Mardi 6 mars**  
Matin : patinoire  
Repas avec les jeunes  
Après-midi : cinéma

**Mercredi 7 mars**  
Matin : accueil  
Après-midi : escrime

**Jeudi 8 mars**  
Matin : multisports en salle  
Après-midi : piscine

**Vendredi 9 mars**  
Matin : patinoire  
Après-midi : goûter et grands  
jeux

**MAISON POUR TOUS  
DE BEAULIEU**  
2 place de Beaulieu  
Tél. 02 37 23 40 69

**Lundi 27 février**  
Matin : accueil libre : jeux de so-  
ciété, informatique, billard, baby-  
foot, ping-pong  
Après-midi : futsal indoor soccer

**Mardi 28 février**  
Matin : tri-balles (basket, hand-  
ball et volley-ball)  
Après-midi : piscine de « l'Odysée »

**Mercredi 29 février**  
Matin : plongée  
Après-midi : sports d'opposition

**Jeudi 1er mars**  
Matin : tennis  
Après-midi : bowling

**Vendredi 2 mars**  
Journée Culturelle :  
visite du château de Versailles

**Lundi 5 mars**  
Matin : accueil libre : jeux de so-  
ciété, informatique, billard, baby-  
foot, ping-pong  
Après-midi : futsal

**Mardi 6 mars**  
Matin : escrime  
Après-midi : gym/trampoline

**Mercredi 7 mars**  
Matin : hockey sur glace  
Après-midi : piscine de « l'Odysée »

**Jeudi 8 mars**  
Journée découverte : Cité des  
Sciences et de l'industrie – Film  
à La Géode

**Vendredi 9 mars**  
Matin : cuisine  
Après-midi : cinéma

**MAISON POUR TOUS  
DES HAUTS DE CHARTRES**  
5 rue des Hauts de Chartres  
Tél. 02 37 23 40 70  
06 09 31 18 65

**Lundi 27 février**  
Matin : accueil (ping pong, baby  
foot, billard...)





Après-midi : foot en salle

### Mardi 28 février

Matin : gym acrobatique

Après-midi : bowling

### Mercredi 29 février

Grande sortie « Surprise »

### Jeudi 1er mars

Matin : tournoi de poker

Après-midi : multisports

### Vendredi 2 mars

Matin : jeux d'opposition

Après-midi : cinéma

### Lundi 5 mars

Matin : accueil (ping pong, baby foot, billard...)

Après-midi : foot en salle

### Mardi 6 mars

Matin : patinoire « L'odyssée »

Après-midi : piscine « L'odyssée »

### Mercredi 7 mars

Matin : activités au choix

Après-midi : bowling

### Jeudi 8 mars

Matin : squash

Après-midi : cuisine

### Vendredi 9 mars

Bilan des vacances

Préparation des activités pour les prochaines vacances.

## MAISON POUR TOUS DE LA MADELEINE

Mail Jehan de Dunois

Tél. 02 37 88 45 00

### Lundi 27 février

Matin : accueil (jeux de société, billard, baby-foot,...)

Après-midi : tournoi futsal

### Mardi 28 février

Journée à Paris

### Mercredi 29 février

Matin : ultimate

Après-midi : 3ème édition du tournoi de jeux de cartes – envie de crêpes

### Jeudi 1er mars

Matin : squash et badminton

Après-midi : cinéma

### Vendredi 2 mars

Matin : jeux divers

Après-midi : tournoi kinect sports

### Lundi 5 mars

Matin : accueil (jeux de société, billard, baby-foot,...)

Après-midi : tournoi handball

### Mardi 6 mars

Matin : patinoire à « L'odyssée »

Après-midi : BMX

### Mercredi 7 mars

Journée camp des loges (PSG)

### Jeudi 8 mars

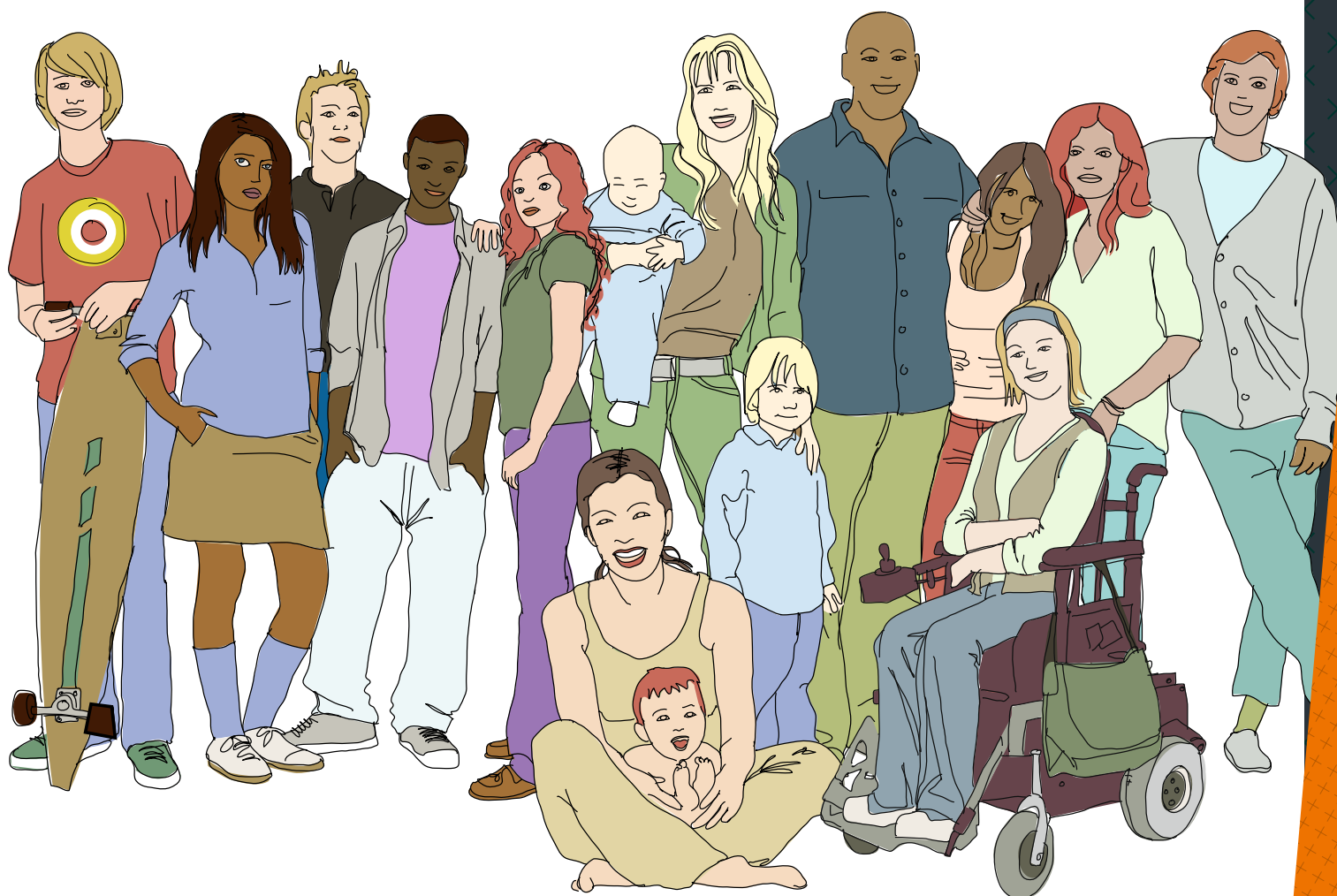
Matin : tournoi au choix

Après-midi : piscine « Odyssée »

### Vendredi 9 mars

Matin : jeux de société

Après-midi : bowling





# Vacances sportives

## Programme pour les 7/17 ans

La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sport Détente proposent pour ces vacances une grande diversité d'activités sportives pour les 7/17 ans (âge requis à la date des activités). Ces animations se déroulent le matin et l'après-midi en fonction des plannings élaborés ci-après. Elles sont toutes encadrées par des éducateurs qualifiés.

### INSCRIPTIONS

Elles ont lieu à la halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres, pour les résidents chartrains :  
**mercredi 22 février de 17h 45 à 19h 45;**  
**pour tous : le jeudi 23 février de 17h 45 à 19h 45 et les lundi 27 février et lundi 5 mars de 9h 30 à 11h 30.**

L'inscription est prise en compte dès signature de l'autorisation parentale par le responsable légal et après règlement de la cotisation.

Un justificatif de domicile sera demandé à l'inscription. Dès lors aucun remboursement ne sera effectué.

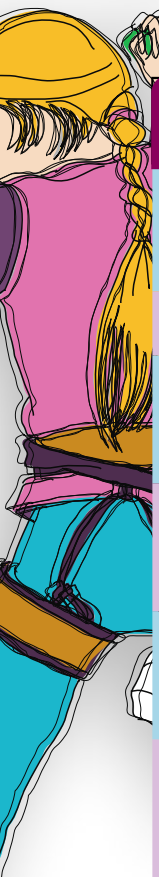
Aucune réservation, ni inscription, ne pourra être effectuée par téléphone. En cas d'empêchement nous n'autorisons qu'un seul pouvoir par personne.

7/9 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/17h
Lundi 27 février	Escalade	Basket Handball
Mardi 28 février	Tir à l'arc Escalade	Athlétisme Badminton
Mercredi 29 février	Escalade Bowling	Hockey Roller
Jeudi 1 <sup>er</sup> mars	Tir à l'arc Escalade	Gymnastique Trampoline
Vendredi 2 mars	Trampoline Escalade	Tir à l'arc Lutte
Lundi 5 mars	Escalade Escrime	Basket Handball
Mardi 6 mars	Tir à l'arc Escalade	Athlétisme Badminton
Mercredi 7 Mars	Escalade Bowling	Hockey Roller
Jeudi 8 Mars	Tir à l'arc Escalade	Gymnastique Trampoline
Vendredi 9 mars	Trampoline Escalade Escrime	Tir à l'arc Lutte

9/12 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 27 février	Équitation	
Mardi 28 février		Escalade
Vendredi 2 mars	Équitation	
Lundi 5 mars	Équitation	
Mardi 6 mars		Escalade
Vendredi 9 mars		Escrime







10/14 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 27 février	Basket	Escalade Trampoline
Mardi 28 février	Bowling	Squash
Mercredi 29 février	Foot en salle Équitation	Escalade Handball
Jeudi 1 <sup>er</sup> mars	Bowling	Badminton Escalade
Vendredi 2 mars	Tir à l'arc	Escalade Trampoline
Lundi 5 mars	Tir à l'arc	Escalade Trampoline Escrime
Mardi 6 mars	Bowling	Squash
Mercredi 7 mars	Foot en salle Equitation	Escalade Handball
Jeudi 8 mars	Bowling	Badminton Escalade
Vendredi 9 mars	Équitation Tir à l'arc	Escalade Trampoline

## TARIFS (encaissement à l'ordre de l'association Madeleine Sports Détente)

Chartrains  
Séance de 2 heures 3 €  
Séance de 3 heures 4 €

Non Chartrains  
Séance de 2 heures 4 €  
Séance de 3 heures 5 €

13/17 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 27 février		Escalade
Mardi 28 février	Bowling	
Mercredi 29 février	Équitation	Escalade
Jeudi 1 <sup>er</sup> mars	Bowling	Escalade
Vendredi 2 mars	Tir à l'arc	Escalade
Lundi 5 mars	Tir à l'arc	Escalade
Mardi 6 mars	Bowling	
Mercredi 7 mars	Équitation	Escalade
Jeudi 8 mars	Bowling	Escalade
Vendredi 9 mars	Équitation Tir à l'arc	Escalade

## LIEUX

Bowling : départ en bus rue des Épargés devant le complexe sportif de la Madeleine et retour au même endroit.

Escalade, escrime : salle spécialisée du site Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à côté de la gendarmerie RN10.

Equitation : Chartres équitation, route de Nogent-le-Phaye.

Squash : complexe squash, avenue d'Orléans.

Les autres activités se déroulent à la salle Roskopf, rue Jules-Hetzel ou à la salle de la Madeleine, rue des Épargés, quartier de la Madeleine.

## RENSEIGNEMENTS

Direction de la jeunesse et des sports  
de la Ville de Chartres  
Tél. 02 37 18 47 70  
[www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)





## L'accession sociale à la propriété

# Une véritable opportunité

Le logement constitue l'une des premières priorités des Français et donc des Chartains. La Ville de Chartres et son Office Municipal Chartres Habitat ont donc fait de l'accession sociale à la propriété l'une de leurs priorités majeures. Elle est plus que jamais d'actualité, comme l'explique Elisabeth Fromont, première adjointe au Maire et vice-présidente de Chartres Habitat.



Elisabeth Fromont

**Votre Ville :** Comment motivez-vous cette priorité persistante accordée à l'accession sociale à la propriété ?

**Elisabeth Fromont :** le Député-Maire de Chartres a une maxime bien connue : « *il n'y a pas de plus grande injustice sociale que de ne pas être propriétaire de son logement à la fin de sa vie de travail.* » La Ville et Chartres Habitat ont donc développé une politique d'accession sociale à la propriété en même temps que notre action plus générale en faveur du logement locatif social et de la mixité sociale. Nous avons donc commencé à

vendre des logements sociaux à leurs locataires ou à des ayants-droits chartains au logement social depuis 2003. Ce sont ainsi 360 ménages qui sont devenus propriétaires un peu partout dans Chartres, qu'il s'agisse de pavillons individuels ou d'appartements. La liste des logements sociaux proposés à la vente est d'ailleurs actualisée et votée chaque année par le Conseil d'Administration de Chartres Habitat. Aujourd'hui, 192 logements peuvent être achetés par les locataires de Chartres Habitat ou par des Chartains qui remplissent les conditions d'accès au logement social.

**VV :** Où se trouvent ces logements ?

**EF :** Une précision : nous ne vendons de pavillons qu'aux locataires de Chartres Habitat, qui peuvent également acheter des appartements. Les autres acheteurs autorisés peuvent acquérir des appartements. Les pavillons, nous les proposons au fur et à mesure que leurs locataires les achètent ou les libèrent. Ils se trouvent à la Croix Blanche, au Puits-Drouet, à la Mare aux Moines, et à Rechèvres. Et puis nous vendons des appartements à la Madeleine, et notamment



sur le Mail Jean de Dunois, rue Jules Hetzel, rue Guy Mocquet, avenue des Sablons et place St Louis. Tous ces appartements ont été réhabilités récemment et sont résidentialisés.

**VV : Quel est l'avantage d'acheter du logement social ? Le prix ? Les garanties auprès des banques ?**

**EF :** Le prix d'achat moyen d'un appartement à la Madeleine varie entre 1 200 et 1 550 euros le m<sup>2</sup>. Par comparaison, le prix d'achat moyen du m<sup>2</sup> dans l'ancien à Chartres est tout de suite égal ou supérieur à 2 000 euros le m<sup>2</sup>...

Les avantages ? D'abord, le prix d'achat est diminué en fonction du nombre d'années que l'acheteur a passé comme locataire de Chartres Habitat. Cette « décote » peut aller jusqu'à 35 % du prix total, à raison de 2 % par année de location ! Cette incitation, motivée par un souci évident de justice sociale, nous avons pris le risque de la mettre en œuvre avant même que la Loi ne nous le permette.

Deuxième avantage : si le locataire-acheteur vient à subir « un accident de la vie », et qu'il ne peut plus assurer le remboursement de l'emprunt qu'il a contracté pour acheter, Chartres Habitat s'engage à lui racheter son logement au même prix. C'est un atout très important, notamment auprès des banquiers, et encore plus aujourd'hui où les conditions d'accès au crédit bancaire deviennent beaucoup plus exigeantes. Notez en plus que nous relogions ces « acheteurs » qui ont dû renoncer.

**VV : Qu'est-ce que Chartres Habitat fait de l'argent de ces ventes ?**

**EF :** Tous les locataires en bénéficient de près ou de loin, puisqu'une partie de cet argent sert à l'entretien des logements

locatifs existants. Mais la majeure partie de ces sommes nous permet d'acheter des appartements ou des pavillons neufs comme aux Pastières ou rue St Brice, ou de financer la construction de nouveaux logements sociaux, comme en ce moment au Puits-Drouet, ou encore d'en acheter des plus anciens, comme la Tour des Graviers à la Madeleine, ou l'immeuble de la place Roger Joly, quand l'Office en a l'opportunité. Dans quelques années, quand ces logements neufs seront entièrement payés, nous les proposerons à leur tour à la vente, et l'argent récolté servira à financer la construction de nouveaux logements sociaux. Et ainsi de suite, la « pompe » sera amorcée. C'est une méthode nouvelle en France, qui nous permet de moins dépendre des financements publics de l'Etat, lesquels deviennent de plus en plus rares. Evidemment, pour pouvoir espérer revendre des logements trente ans après leur construction, il faut d'abord construire des logements de grande qualité. Et les premiers bénéficiaires de cette qualité nouvelle sont les locataires qui les occupent pendant les trente premières années qui suivent leur construction.



Chartres Habitat organise des journées « Portes Ouvertes » les 17 et 18 février 2012, entre 11 et 17 heures, au numéro 16 de la rue Jules Hetzel. Vous pourrez visiter un appartement-type proposé à la vente. Renseignements : 02 37 25 65 34.

## Témoignage



Benjamin Cavoisy a acheté en juin dernier un appartement rue Jules Hetzel. Il ne regrette pas sa décision.

*« J'avais joué 3 ans au FCC, et j'étais devenu un cadre technique du District de football. Aujourd'hui, je vais sur mes 30 ans, et je suis extrêmement satisfait de cet achat. Pendant cinq ans j'avais habité au centre ville, où j'avais trouvé un appartement à un loyer intéressant. Mais je viens d'une famille d'artisans et j'ai voulu investir dès que j'ai eu une situation professionnelle assurée. C'était difficile dans le centre ville à cause des prix. J'avais cherché pendant huit mois. Aujourd'hui, je suis très heureux à La Madeleine où j'ai trouvé une vie sociale bien plus épanouie. En plus, je n'ai pas été obligé d'investir toutes mes économies. Et puis le fait d'avoir acheté à un prix plus que raisonnable m'a aussi permis de refaire entièrement mon appartement, de changer les revêtements des murs et des sols. Un jour je le revendrai, et j'espère bien faire une bonne affaire. Mais pas tout de suite parce que j'y suis très bien »*



Au 17 rue des Perriers

## Le pôle gériatologique est ouvert

Dans le précédent numéro de « Votre Ville », la Ville de Chartres et son CCAS vous ont présenté l'ouverture du pôle gériatologique municipal dédié au maintien à domicile des personnes âgées. Depuis fin janvier, les services d'aide à domicile, de soins infirmiers à domicile, de restauration et de téléassistance vous accueillent dans ce nouvel espace.



Toute l'équipe du SSIAD devant les nouveaux locaux.

**L**e 17 janvier dernier, le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) a été le premier à investir les lieux au rez-de-

chaussée du 17 rue des Perriers. Sous la responsabilité d'infirmiers, le SSIAD offre un accompagnement de proximité pour les soins au domicile des personnes.

Sa priorité va vers le confort des patients et un travail de coordination des différents professionnels intervenant autour de la personne à domicile : les professions libérales, les services de maintien à domicile, l'hôpital, etc.

Une équipe spécialisée en soins Alzheimer est également au service du public pour prodiguer des soins, des conseils, réaliser des accompagnements, mais aussi pour aider la personne malade et son entourage dans la compréhension et l'adaptation à la maladie.

Tél. du SSIAD : 02 37 18 47 24.

Maison pour Tous de la Madeleine

## Forum Association Quartier de la Madeleine

### Places disponibles dans les ateliers :

#### ATELIERS DE LOISIRS

• **Loisirs Créatifs** de 4 à 7 ans  
(sur liste de réservation)

Mercredi de 15h30 à 16h30 – 35€/trimestre

• **Arts plastiques**  
à partir de 7 ans

Samedi de 10h à 12h  
68€/trimestre

• **Eveil théâtral** de 7 à 12 ans

Mercredi de 14h à 15h30 - 70 €/trimestre

• **Scrapbooking**

à partir de 12 ans et adultes

Jeudi 2e et 4e de chaque mois de 18h30 à 20h30

ou Vendredi 2e et 4e de chaque

mois de 10h à 12h  
31€/trimestre

#### ATELIERS DE MUSIQUE

A partir de 7 ans et adultes

• **Guitare (individuel)** 48€/mois

• **Guitare (groupe)**

91 €/trimestre par personne

Horaires à la carte, 10 séances de 30 mn par trimestre

• **Flûte traversière et à bec**  
(individuel) : 48€/mois

• **Flûte traversière et à bec**  
(groupe) : 91€/trimestre

Horaires à la carte, 10 séances de 20 mn par trimestre

#### ATELIERS DE SPORT

• **Baby sport** de 3 ans à 6 ans (sur liste de réservation)

Mercredi de 9h30 à 10h30 – 30€/trimestre

• **Eveil Corporel** de 4 à 6 ans

Jeudi de 17h30 à 18h30 – 49 €/trimestre

#### ATELIER DE DÉTENTE

• **Tai-Chi-Chuan** adultes

Lundi de 19h à 20h30 ou Mardi de 18h30 à 20h

36 €/trimestre

Pour plus de renseignements  
téléphone : 02.37.88.45.04 ou  
02.37.90.74.59

Tous les ateliers sur notre site :  
[www.forum-madeleine.fr](http://www.forum-madeleine.fr)

En plein centre-ville

# Il reste des places à la Halte-Garderie !



« *La Ronde Enfantine* » a ouvert ses portes en octobre 2010. La municipalité tenait ainsi l'un des engagements pris devant les Chartrains en 2008, qui était d'ouvrir une halte-garderie en centre-ville. C'est donc le cas, 18 rue du Dr Maunoury, au rez-de-chaussée de la Résidence Sylvia Monfort, un foyer-logement pour personnes âgées.

Pour améliorer le confort des pensionnaires comme celui des enfants, la Ville a affecté à leur seul bénéfice le charmant jardin attenant, jusqu'alors public. Aujourd'hui, 80 familles utilisent cet accueil petite-enfance, une fréquentation qui augmente régulièrement depuis la rentrée de septembre, avec une pointe d'activités le mardi.

Mais les familles doivent savoir que cette halte-garderie est loin d'afficher complet, une dizaine d'enfants au maximum occupant les lieux en même temps, alors qu'il serait possible d'en accueillir deux fois plus dans des conditions toujours optimales.

Il était donc utile de le préciser, en même temps que les horaires d'ouverture et les conditions d'accès énumérées ci-dessous.

**La Ronde Enfantine**  
**18, rue du Dr Maunoury**  
**28000 CHARTRES**  
**Tél. : 02 36 67 30 10**  
**L'établissement est ouvert :**  
**le MARDI de 9h à 17h**  
**avec possibilité de repas**  
**le JEUDI de 9h à 12h et de 14h**  
**à 18h sans repas**



Retrouvez toutes les adresses des établissements petite enfance sur [chartres.fr](http://chartres.fr)



## Infos BIJ

# L'Industrie recrute...

## Des métiers, des opportunités à découvrir !

**Mercredi 22 février**

**à partir de 14h**

Atelier d'information animé par le CFA Industrie Centre.

**Prépare-toi pour ta recherche de jobs d'été !**

**Du 27 février au 9 mars**

Le BIJ vous aide dans vos démarches de recherche de jobs d'été.

- Distribution du guide «En piste pour les petits boulots»

- Aide aux CV, lettres de motivation et candidatures spontanées.

- Les vendredis 2 et 9 Mars de 10h à 12h : atelier CV, lettre de motivation et recherche de job sur le net, animé par un professionnel de l'emploi.

**Inscription au BIJ.**

**Accueil libre, anonyme et gratuit.**

**Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse 32, boulevard Charles 28000 CHARTRES**

**Tel: 02.37.23.42.32 Bij28@ville-chartres.fr www.ville-chartres.fr rubrique «Votre mairie»**

## Demandeurs de passeport

# Les photos faites en mairie, c'est fini !

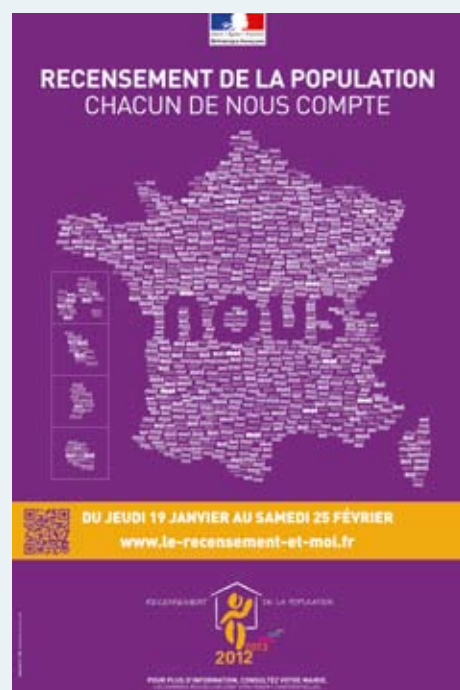


**D**epuis le 1er janvier, et suite au décret du 24 juillet 2011 publié au Journal Officiel, tout demandeur d'un nouveau passeport devra fournir lui-même ses photos d'identité. Voici quelques conseils pour fournir des photos d'identité qui correspondent aux normes : la prise de vue doit être antérieure à 6 mois et ressemblante au jour du dépôt de la demande de passeport. La photo doit mesurer

35mm de large sur 45mm de haut. La taille du visage doit être de 32 à 36mm, du bas du menton au sommet du crâne (hors chevelure). La photo doit être nette, sans pliure, ni trace. Elle ne doit présenter aucune surexposition ni sous-exposition et être correctement contrastée, sans ombre, portée sur le visage ou en arrière-plan. Une photo en couleurs est fortement recommandée. Le fond doit être uni, de couleur claire (bleu clair, gris clair). Le blanc est interdit. La tête doit être nue, les couvre-chefs sont interdits. Le sujet doit présenter son visage face à l'objectif en le fixant, la tête droite. Il doit adopter une expression neutre et avoir la bouche fermée. Le visage doit être dégagé, les yeux doivent être parfaitement visibles et ouverts. Il ne doit pas y avoir de reflets sur les lunettes et les montures épaisses sont interdites. Les verres teintés ou colorés sont interdits.

## Rappel

# Recensement de la population 2012



Depuis 2004, un recensement annuel est réalisé auprès d'un échantillon de 8 % de la population chartraine.

La collecte qui a débuté le 19 janvier se terminera le 25 février. Les informations recueillies permettent d'actualiser régulièrement les données afin de mieux adapter les prévisions au niveau des différents équipements.

**Un agent recenseur muni d'une carte officielle** vous déposera des questionnaires à compléter et à lui remettre à son prochain passage. Si vous devez vous absenter longtemps ou souvent, il conviendra d'adresser les questionnaires remplis à la mairie.

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée réponde.

**Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 c'est également une obligation.**



Du 2 au 4 mars 2012 à Chartreexpo

# Championnat de France de tir à l'arc en salle

Le club de Tir à l'Arc des Archers Chartrains de l'Horizon de Beaulieu organise, en partenariat avec la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA), le Championnat de France en salle 2012, à Chartreexpo les 2, 3 et 4 mars prochains.



**450** archers sont attendus le premier week-end de mars dans deux salles de tir à Chartreexpo, dont une avec 38 cibles (longueur nécessaire : 60m). Pour Laurent Descottes, président du comité départemental de tir à l'arc, « C'est le plus grand championnat de France, avec 450 archers, du benjamin, 8 ans, au super vétéran, 60 ans et plus, qui manieront l'arc classique

et l'arc à poulies ». C'est la deuxième fois que Chartres accueille la compétition, la première en 2004. Le président souligne l'important travail des bénévoles, 70 en Eure-et-Loir, 40 au niveau du club. « Le fait de participer à ce championnat est l'aboutissement de notre expérience d'organisateur. Notre objectif est de faire connaître le tir à l'arc au plus grand nombre, et surtout aux

jeunes femmes. Notre club compte 80 adhérents. Seulement 25 % de femmes pratiquent cette discipline en Eure-et-Loir ».

Les qualifications se dérouleront le vendredi et le samedi après-midi, les duels avec élimination directe le samedi matin et le dimanche. La rencontre des seniors (de 20 à 50 ans) auront lieu le samedi matin ; ce sera l'occasion de voir à l'œuvre les archers français sélectionnés pour les Jeux Olympiques de Londres en 2012, notamment le breton Sébastien Flute qui remportait le titre olympique aux Jeux olympiques de Barcelone. « On croise les doigts pour une sélection au niveau de notre club. Mon bonheur serait d'avoir quelqu'un du club de sélectionné pour ce championnat ».

**Restauration prévue sur place. Marché d'artisanat local.**

**Animations.**

**Ouverture au public le vendredi 2 mars à 10h, le samedi 3 mars à 8h, le dimanche 4 mars à 8h30.**

**Entrée gratuite.**

**Site : [www.archerschartrains.com](http://www.archerschartrains.com)**

## Les temps forts du championnat

### VENDREDI 2 MARS

10h-13h : greffe et entraînements salle principale Départ 1 (senior hommes et dames classiques et poulies)

13h-16h45 : volées d'entraînement et tir qualificatifs Départ 1

17h-19h : greffe et entraînements salle principale Départs 2 (juniors, vétérans et super vétérans hommes et dames classiques et poulies) et Départ 3 (benjamins, minimes et cadets hommes et dames classiques et poulies)

### SAMEDI 3 MARS :

7h-8h : échauffement salle annexe Départ 1

8h-12h30 : duels du 1/16e aux Finales Départ 1

12h30-13h15 : remise des récompenses Départ 1 - animation

11h15-13h15 : greffe et échauffement salle annexe Départ 2

13h15-17h : volées d'entraînement et tir qualificatifs Départ 2

17h-17h30 : pause, animation

15h30-17h30 : greffe et échauffement salle annexe Départ 3

17h30-21h15 : volées d'entraînement tir qualificatifs Départ 3

### DIMANCHE 4 MARS :

7h-15h30 : échauffement salle annexe

8h -12h45 : duels du 1/8e aux Finales Départ 2

12h45-13h15 : remise des récompenses Départ 2 - animation

13h15-18h : duels du 1/16e aux Finales Départ 3

18h-18h30 : remise des récompenses Départ 3



## Palmarès des Archers Chartrains

### ARCHERS, EN INDIVIDUEL :

Nicolas Gasse

- Champion de France en 2004, 2005, 2010

- Vice-Champion de France en 2006, 2008

Jean-Claude Jumel

- plusieurs fois Champion de France, - Vice-Champion de France en 2008, - participe cette année à son 100ème Championnat de France).



Tennis de table

# L'année des titres ?



Loïc Bréhu

L'ASTTC revient (1) de Varsovie où elle a battu Bogoria (Pologne) en quarts de finale des Championnats d'Europe. Elle est également en tête de ProA. Nous avons rencontré Loïc Bréhu, son président, pour percer son secret.

**Votre Ville :** Vous vivez un début d'année sans faute. Qu'est ce qui a changé depuis la saison dernière ?

**Loïc Bréhu :** C'est vrai que nous avons déjà eu de bons résultats, mais pas de ce niveau. La différence, c'est que nous n'avons plus seulement 3, mais 4 joueurs au top. Ça nous permet d'adapter nos stratégies contre des équipes complètes, ce qui est un confort et une réussite. Nos joueurs peuvent se surpasser !

**VV :** Vous avez créé un « corps d'élite », la vitrine de l'ASTT. Comment les recrutez-vous ?

**LB :** En 2003 [fondation du club, ndlr], nous avions pour ambition d'atteindre le sommet, en prenant le temps nécessaire. Chaque fois que nous avons eu à gravir une nouvelle marche, nous avons recruté un joueur

qui nous en donnait les moyens. Une fois cette marche franchie, les joueurs choisissaient de se retirer ou, comme Calin Thomas, de rester. Il est aujourd'hui notre coach. C'est aussi ça qui fait que nous avons une excellente équipe réserve.

**VV :** Qu'est ce qui crée cette attache entre vos joueurs et le club ?

**LB :** Il y a deux raisons essentielles. La première, c'est notre politique de management. Nous tenons à être « réglos » avec nos joueurs, c'est à dire respectueux de la victoire comme de la défaite. Certains ont eu des expériences au sein de clubs où, à la suite d'une défaite, ils passaient du rang de héros à celui de moins que rien. Pour nous, un joueur reste qui il est, avec pourquoi pas des hauts et des bas. Ce que nous demandons c'est une constance dans l'investissement. Le deuxième facteur tient sans doute à notre « vitrine ». On nous a vus au niveau départemental, régional, puis national... et maintenant nous sommes troisième européen ! Chartres devient un club phare, c'est une fierté et une motivation pour tous nos joueurs, quel que soit leur niveau respectif.

**VV :** La ville monte aussi dans d'autres sports. Comment expliquez-vous cela, alors qu'il n'y a pas réellement de tradition sportive à Chartres ?

**LB :** C'est vrai que, dans un certain passé, il est arrivé que le sport chartreain connaisse quelques instants de gloire, épisodiques. Aujourd'hui, nous sommes dans un mouvement de fond vers le haut. L'origine de cette mutation revient à notre maire qui, au début de son premier mandat, a défini une feuille de route pour le sport, a mis en face des moyens, et a su s'entourer. Les résultats dépassent les espérances : même nous, à l'ASTT, n'étions pas sûrs d'arriver au niveau européen !

**VV :** Un tel niveau ça se construit, mais ça s'entretient aussi. Qu'est ce qui est nécessaire pour continuer à progresser ?

**LB :** Effectivement, on peut se poser la question : « et maintenant, on fait quoi ? ». Il y a deux sujets importants à traiter dans les années à venir. Le premier est d'ordre budgétaire. Maintenir un club au plus haut niveau demande des moyens plus grands que de faire progresser un petit club. De nouveaux impératifs apparaissent, notamment en matière de transport, de santé... D'autre part, la dégradation du contexte économique global ne nous aide pas : les priorités sont réajustées, et il y a toute une réflexion à mener pour pérenniser le sport et ses avancées.

La deuxième chose tient au tennis de table lui-même : il n'a évidemment pas la même aura que les sports majeurs. Il faudrait le rendre plus attractif. C'est une réflexion que nous menons en ce moment avec d'autres présidents de ProA. A Chartres, le projet du Pôle gare et de sa salle de sport nous place dans un horizon concret : remplir les 500-600 places de l'actuel Chartreexpo ne nous pose plus de problème. La future salle, en revanche, nous permettrait de franchir un nouveau cap. C'est un peu notre rêve de Champions League : remplir 2000-3000 places ! Ça deviendra réalité. Il ne nous restera plus qu'à trouver des idées pour qu'un match devienne un spectacle à part entière.

**VV :** Vous continuez donc, malgré tous vos succès, à avoir des rêves !

**LB :** Oui, c'est indispensable ! Le rêve est une belle forme d'ambition. En 2011 Nous avons remporté la Coupe d'Europe et avons été vice champion de France en ProA, cette saison on serait heureux d'apporter à Chartres les deux titres.

(1) Interview réalisée le 20 janvier





Gao Ning



Damien Eloi



Robert Gardos



Pär Gerell



# L'imprimerie chartraine sous la Révolution

L'atelier de François Durand et le service de la Nation

« Depuis la Révolution, mes presses ont été occupées jour et nuit par le service des administrations. »



**S**ous la Révolution, rue du Soleil d'Or et des Trois Maillets, puis rue Serpente, l'atelier de l'imprimeur chartrain François Durand fonctionne à plein régime.

D'une famille de cultivateurs beaucerons enrichis au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, François Durand (1767-1829) fréquente le collège de Chartres et fait son apprentissage au *Soleil d'Or*, rue des Trois Maillets, chez l'imprimeur François Le Tellier. Son brevet enregistré à Orléans, il travaille dans une imprimerie parisienne de la rue Saint-Jacques. En 1791 il épouse la fille de Le Tellier et succède à son beau-père au *Soleil d'Or*. La même année, il acquiert deux immeubles de la rue Serpente vendus comme biens nationaux, une maison canoniale et un corps de bâtiment en vis-à-vis où il transportera son domicile et son imprimerie en 1794.

## LE CITOYEN

Girondin et membre de la Société des amis de la Constitution qui, sous l'influence de Pétion (son cousin germain), domine la vie politique chartraine, François Durand fait partie des Chartrains inquiétés en 1793 puis incarcérés en 1794 dans l'ancien couvent des Carmélites. La chute de

Robespierre lui évitant la guillotine, en 1795 il siège au Conseil général de la commune. Son désir de servir la Nation se porte alors sur la vie culturelle. Il soutient la création de la bibliothèque publique de la cité en dirigeant l'inventaire du fonds (ouvrages saisis dans les communautés religieuses et chez les émigrés), en accélérant son installation dans l'ancien palais épiscopal et en constituant un catalogue pour l'École Centrale de Chartres. En 1797 il ouvre un Cabinet de lois et de littérature, rue de la Visitation puis rue du Cheval Blanc.

## L'IMPRIMEUR

A partir de 1791, François Durand imprime pour le département : lois, décrets et Bulletins des lois de l'Assemblée nationale puis de la Convention. Les textes à diffuser dans chaque commune sont nombreux, la tâche est rude, même partagée avec son collègue Labalte.

Il exécute aussi des travaux pour la municipalité chartraine, les nouvelles administrations locales et les notaires.

Enfin il répond à des commandes privées, en 1791 les libelles du curé de Saint-Martin et de l'évêque de Rouen, partisans de la Constitution civile du clergé, en 1798 le journal républicain la *Chronique d'Eure-et-Loir ou Annales d'Eure-et-Loir*, et des livrets pédagogiques (*Civilités*, *Alphabet républicain* et *Actions héroïques*).



Atelier d'imprimerie sous la Révolution. François Durand (cl. fonds SAEL).

## DE L'ATELIER DE LA RÉVOLUTION AUX ATELIERS DURAND AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

En travaillant d'abord presque uniquement pour le Département pendant quatre ans, François Durand double le revenu de son beau-père sur la même durée. Il le maintient ensuite à ce niveau avec les commandes municipales et privées. A l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, la prospérité de son atelier reste assujettie au pouvoir politique. « Encombrante tutelle » dont son fils Félix s'affranchira, pour que son petit-fils George puisse faire entrer l'affaire dans l'ère industrielle. Une belle dynastie d'imprimeurs est née au *Soleil d'Or* sous la Révolution.

**Juliette Clément,**  
Présidente de la SAEL,  
Directrice des Publications  
SAEL 02 37 36 91 93/  
02 37 36 93 45  
sael28@wanadoo.fr  
www.sael28.fr

*Recherche G. Feyel, « L'imprimerie à Chartres des origines aux premiers temps de la Restauration », SAEL, 2007.*

# Sur la plage abandonnée ...

Si l'Eure offre de nos jours des rives propices à la promenade, les activités autour de la rivière n'ont pas toujours été aussi bucoliques. L'archéologie démontre en effet que des activités artisanales antiques se structuraient le long des falaises calcaires qui bordent cette artère. Mais elle démontre aussi que ces falaises sont constituées de sable fins dont la présence insoupçonnée nous informe sur l'histoire géologique de l'endroit.

## Les pierres se racontent

Une fouille réalisée en 2008 entre la rue Saint-Brice, la rue des Réservoirs et la rue de Reverdy (responsable scientifique Vincent Acheré) a mis en évidence une importante carrière d'extraction de matériaux durant la période gallo-romaine, activité favorisée par la diversité des matériaux rocheux présents sur le secteur. Du front de taille étaient extraits silex, sables et graviers (fig. 1).



Fig 1

Ces parois préservées sur 1,50 m d'épaisseur sont constituées d'une série de niveaux entrecroisés de sables fins et de graviers roulés. Cette succession est typiquement liée à une dynamique de fleuve où les débits lents (dépôts fins) succèdent aux débits rapides (dépôts grossiers et phases d'érosions). Les matériaux drainés et déposés par le fleuve se ramassaient donc en surface, plus de dix mètres au-dessus du lit actuel de l'Eure !

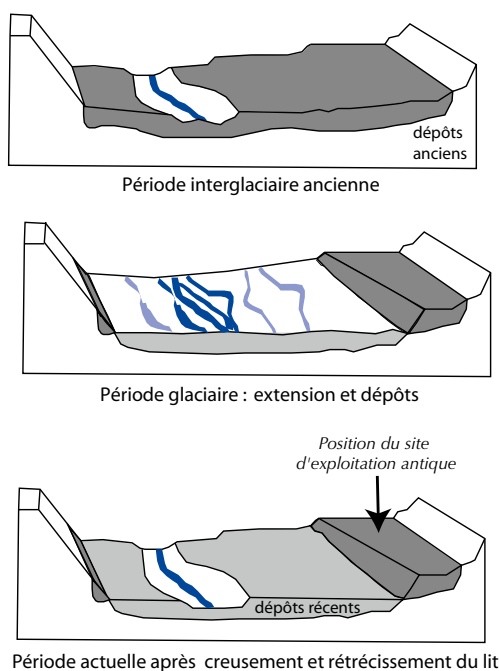


Fig 2

## L'Eure dévoile son lit

La position de ces dépôts, situés aujourd'hui plus haut que le cours actuel de la rivière, s'explique par l'évolution de la vallée de l'Eure : en fonction des périodes climatiques, le fleuve s'étend et dépose des alluvions (périodes glaciaires) ou se réduit et surcreuse son lit (périodes interglaciaires). Contrairement à l'évidence, les dépôts les plus vieux se retrouvent alors au-dessus des plus récents (fig. 2).

Ces variations du cours d'eau ont fait apparaître sous les pieds des bâtisseurs antiques les dépôts de l'ancien lit de l'Eure qui sont alors devenus des carrières potentielles. En plus du calcaire extrait des falaises, qui servait à fabriquer de la chaux, cet ensemble offrait différents matériaux,

triés de surcroît, pour l'artisanat et la construction. Les cailloutis formant les voies empierrées de la ville antique ont été extraits, par centaines de milliers de tonnes, de ce type de dépôt.

Datés probablement de l'avant-dernière glaciation (au minimum 130 000 ans), à une époque où les glaciers recouvraient Londres, ces dépôts, bien qu'identifiés plus au nord, étaient inconnus dans l'agglomération.

## L'archéologie valorise des dépôts inédits

L'archéologie nous a permis d'obtenir des informations sur la géologie de Chartres et sur l'histoire de la vallée de l'Eure bien avant l'existence de toute vie urbaine. En effet, les dépôts identifiés sont contemporains des hommes de Néanderthal !

Le long de son lit, l'Eure se dévoile parfois à ceux qui savent flâner différemment sur ses rives.

**Texte Service Archéologie : Frédéric DUPONT. Ville de Chartres Service Archéologie**

### Figures

Fig. 1 : Vue de détail des dépôts de rivière où les dépôts fins (sables) et grossiers (graviers) se succèdent et s'entrecroisent (cliché : F. Dupont)

Fig. 2 : Évolution simplifiée du lit de l'Eure.





L'Office de Tourisme de Chartres

# Des programmes sur mesure pour les associations locales

## A vos agendas !

### Conférence

#### à la Maison du Saumon

« Madame de Maintenon » par  
Carine MARTIN

Le samedi 11 février à 14h30.

### Visites à thème

« Chartres à l'époque de Henri IV »  
par Françoise FARAUT

Le samedi 25 février à 14h30.

### Rendez-vous gourmands

#### à la Maison du Saumon

L'atelier de fabrication de macarons  
du 4 février est complet.

Une nouvelle date a été ouverte  
pour les personnes n'ayant pu  
s'inscrire : samedi 18 février.

Pour les petits groupes (à partir  
de 2 personnes) des ateliers privés  
peuvent être organisés. N'hésitez  
pas à nous contacter !

Pour l'ensemble de ces prestations,  
inscription à l'accueil de l'Office  
de Tourisme « Cathédrale », par  
téléphone au 02 37 18 26 26 ou par  
e-mail à [info@otchartres.fr](mailto:info@otchartres.fr)

### Plus d'informations sur nos différents rendez-vous :



Ce QR Code est à flasher avec votre  
Smartphone. Il renvoie directement vers le  
site Internet de l'Office de Tourisme !  
Office de Tourisme de Chartres/Chartres  
Convention & Visitors Bureau Tél. : 02 37  
18 26 26 E-mail : [info@otchartres.fr](mailto:info@otchartres.fr)



Le service Réceptif de l'Office de Tourisme de Chartres propose, tout au long de l'année, des programmes ½ journée et journée mais aussi des séjours à une clientèle groupes provenant de la France entière et de l'étranger (Japon, Allemagne, Espagne, Italie...).

**L** est également à l'écoute des associations locales pour leur organiser des programmes à la carte avec un éventail de produits à personnaliser selon les envies :

**ateliers gourmands** avec les ateliers de fabrication de macarons, les ateliers « Paris-Brest »...

**visites guidées** : de la traditionnelle visite de la cathédrale et de la ville en passant par des visites orientées davantage sur un personnage, une spécificité locale, un quartier ...

Nous vous proposons un éventail de thèmes pour redécouvrir Chartres :

**conférence thématique et/ou goûter à la Maison du Saumon**  
**Après-midi cabaret...**

Des programmes à la demi-journée ou à la journée peuvent

également être proposés en associant une visite ou une activité au choix à un déjeuner ou un dîner.

Pour les plus petits, l'Office de Tourisme propose également des produits adaptés pour découvrir la ville en s'amusant en optant pour le rallye pédestre ou à bord du petit train touristique ou le temps d'une visite théâtralisée « Raconte-moi l'histoire de Chartres » en compagnie de Léonie Lavande ou Marie-Dentelle !

Ils peuvent également participer à un atelier culinaire à la Maison du Saumon.

Vous souhaitez obtenir plus de renseignements sur nos différents produits ?  
N'hésitez pas à contacter le Service Réceptif de l'Office de Tourisme de Chartres au 02 37 18 26 23 ou 24 ou par e-mail à [groupes@otchartres.fr](mailto:groupes@otchartres.fr)

# Hommage à la diversité



Bouchra Douhabi, Moussa Tiba, Jean-Pierre Gorges, Mohamed Jaham al Kuwari, Pierre Mayinda Zobela.

Son excellence M Mohamed Jaham al Kuwari, ambassadeur du Qatar en France, a remis le mardi 17 janvier le prix « Richesse dans la diversité » à trois Chartrains.

**I**l y a un an, le Qatar, pays amis de la France, a décidé de rendre hommage à des citoyens ou résidents français d'origine étrangère, pour le talent dont ils font preuve, dans quelque domaine que ce soit.

Cette année, parmi eux, trois Chartrains sont à l'honneur : Bouchra Douhabi, qui promeut l'emploi des jeunes de quartiers déshérités au sein de la Maison

des entreprises de Lucé, Moussa Tiba, peintre-sculpteur dont les œuvres s'exposent de plus en plus loin à l'international, et Pierre Mayinda Zobela, conseiller municipal et ancien entrepreneur visionnaire en... télévision.

Trois personnalités qui mettent en évidence que l'engagement personnel est le principal moteur de réussite. Trois domaines d'activité qui prouvent aussi que la diversité est une source de ri-

chesse. La présence de ces talents, leur volonté pour faire aboutir des projets, tout cela contribue au renforcement des tissus sociaux dans la ville, au développement de son potentiel économique, et à son rayonnement en France et à l'international. Leur faire confiance, c'est un investissement.

Toutes nos félicitations aux récipiendaires.



# Les Pétasites (Pétasite fragrans)



Vous serez surpris de voir apparaître dès la fin février ces étranges fleurs...

Elles sortent du sol juste avant la pousse des feuilles.

**C**ela ressemble à des grappes dressées blanc rosé qui apporteront un parfum vanillé très agréable.

Très vite, les feuilles géantes prendront le relais et apporteront dans votre jardin et jusqu'à l'automne, une ambiance exotique originale. Elles pourront dépasser 80 cm de hauteur et autant en largeur si elles se plaisent.

La situation idéale sera de les disposer sous des arbres, à l'ombre ou à la mi-ombre, mais surtout avec un taux d'humidité constant.

Attention aux attaques des escargots et limaces qui raffolent des feuilles. Pour cela, vous pourrez épandre de la cendre à la surface du sol.

Cette plante est un excellent couvre sol. Elle peut devenir très envahissante. Vous pourrez, si vous le souhaitez, la canaliser grâce à une membrane anti-rhizome disposée à la verticale dans le sol sur 20 cm de hauteur.

Enfin, plus le sol sera riche et humide, plus la plante sera « géante »...





Si Chartres vous inspire

# Photographes, cette page est pour vous!

Avec le Tour de France en juillet prochain,  
2012 sera l'année du vélo à Chartres.

Si le thème du vélo à Chartres vous inspire  
envoyez-nous vos photos par email (un maximum de  
trois photos) à l'adresse suivante :  
[votreville@ville-chartres.fr](mailto:votreville@ville-chartres.fr)



Photos J.C Martinez



## Les Classes à horaires aménagés du Conservatoire

# De l'école... à la musique et à la danse



### PRESENTATION :

Depuis de nombreuses années, la Ville de Chartres et l'Éducation Nationale ont mis en place un système qui permet aux enfants de pratiquer la musique et la danse dans le temps scolaire. Le principe est simple : des plages horaires sont libérées tous les après-midis pour que les enfants puissent se rendre au conservatoire.

Ce dispositif, qui s'étend de la classe de CE2 à la troisième des collèges, attire de plus en plus les familles soucieuses d'offrir à leurs enfants un enseignement artistique de qualité tout en leur préservant des rythmes de travail équilibrés.

L'étude des instruments, le chant choral, et, depuis cette année, la danse, sont ainsi proposés dans le cadre de partenariats avec trois établissements scolaires : l'école Maurice de Vlaminck (pour le chant choral), l'école Jules Ferry (pour la danse), et le collège Jean Moulin pour la musique et le chant choral.

### ORGANISATION :

L'organisation des études est différente selon les options artistiques choisies et en fonc-

tion des conventions qui lient chacun des établissements au conservatoire.

En primaire, à l'école Maurice de Vlaminck où les enfants étudient le chant choral, ils sont libérés chaque après-midi pendant une heure ou deux, et prennent leurs cours de musique soit dans l'école, soit au conservatoire pour les répétitions avec les plus grands.

À l'école Jules Ferry qui accueille de jeunes danseurs depuis cette année, en CE2 et CM1, les élèves se rendent deux après-midis par semaine au conservatoire pour étudier la danse classique et contemporaine et le solfège.

Enfin, au collège Jean Moulin, les collégiens, instrumentistes et chanteurs, sont libérés tous les après-midis à partir de 14h30 (6èmes et 5èmes) ou 15h30 (4èmes et 3èmes) et se rendent ensuite au conservatoire.

Cette organisation satisfait tout le monde : les élèves qui peuvent pratiquer la musique ou la danse pendant le temps scolaire sans surcharge de leur emploi du temps, les professeurs de l'éducation nationale qui ont affaire à des élèves motivés par leurs études et bien organisés, les professeurs du conservatoire qui voient leurs élèves avoir plus de temps pour travailler leur discipline et

participer aux activités, et enfin les parents qui misent sur un épanouissement culturel plus complet pour leur enfant.

### INSCRIPTION :

La marche à suivre pour l'inscription de votre enfant dans cette filière « CHAM » passe par une demande auprès de l'Inspection académique, via le chef de votre établissement scolaire. Début mars, les écoles reçoivent de l'Inspection un formulaire de pré-inscription « classes CHAM » qu'ils peuvent proposer aux familles. N'hésitez pas à le demander.

Ce dossier une fois rempli est transmis par l'Inspection Académique au conservatoire, qui reçoit les familles et propose des tests très simples d'aptitude pour les enfants débutant en danse ou musique en primaire ou bien une audition pour les élèves qui pratiquent déjà la musique.

Une commission composée des représentants de l'Éducation nationale et du conservatoire se réunit au mois de mai et confronte ses avis pour étudier chaque cas et valider ou non la demande d'entrée en classe CHAM.



En lien avec l'exposition

# « Etienne Davodeau : dessiner le travail »,

la médiathèque vous propose les animations suivantes :



## Conférence

### LE TRAVAIL

Par Nelly Mauchamp, sociologue du travail et des organisations, Le thème du travail et de l'emploi sont régulièrement l'objet d'idées reçues. L'intervenante revient sur des préjugés courants et propose une analyse des bouleversements qui ont modifié le monde du travail au cours des dernières décennies.

Flexibilité, mobilité, disponibilité, réactivité... sont des concepts lourds de conséquences dans la nature et l'organisation du travail.

Samedi 11 février  
15h30, l'Apostrophe,  
auditorium  
bibliotheques.chartres.

## Atelier philo pour les enfants

### TRAVAILLER OU JOUER, FAUT-IL CHOISIR ?

Avec Johanna Hawken, spécialisée dans la médiation de la philosophie auprès des enfants, et avec la collaboration de la maison d'édition Les petits Platon. Le travail est-il obligatoire ? Les loisirs sont-ils secondaires ?

Pourquoi choisir ? Peut-on jouer en travaillant, ou travailler en jouant ? Le dialogue s'établit et les questions fusent.

Places limitées.

Réservations à l'espace jeunesse.  
De 7 à 11 ans.  
1h.  
Samedi 18 février

## Film

### LES TEMPS MODERNES

De Charlie Chaplin, 1936 Charlot devient employé dans une usine. Très vite aliéné par les conditions de travail à la chaîne, il se retrouve sans travail, puis en prison. A sa sortie, il fait la connaissance d'une gamine orpheline et recherchée par la police. L'homme et la jeune fille s'allient pour affronter ensemble les difficultés de la vie.

A partir de 8 ans.  
Entrée libre dans la limite des places disponibles.  
Mercredi 29 février  
15h30, l'Apostrophe,  
auditorium

## Musique

### L'ACTUALITÉ POP/ROCK EN EURE-ET-LOIR

Cet après-midi est une invitation à découvrir les derniers enregistrements d'artistes musiciens euréliens : des albums sont à découvrir dans le salon d'écoute de

l'espace musique & cinéma et deux groupes, Stéphane Mondino et Colores se produisent en showcase dans l'auditorium.

En accès libre dans la limite des places disponibles.  
Samedi 18 février  
De 14h30 à 17h30, l'Apostrophe, auditorium et espace Musique et cinéma



# Au Théâtre de Chartres



## ▲ POUR GISELLE

Danse // Tarifs de 8 à 22 €

Grande salle

Mardi 7 février à 20h30

Initialement créé en 1982, spécialement recréé en 2011 pour la Maison de la danse de Lyon, Pour Giselle est né du désir du chorégraphe Michel Hallet Eghayan de revisiter Giselle, le chef d'oeuvre du ballet romantique.

Le chorégraphe, disciple de Merce Cunningham, a voulu revenir sur ce ballet mythique créé en 1841 et basé sur un argument de Théophile Gautier : Giselle, une paysanne, perd la raison et s'effondre sans vie quand elle apprend qu'Albrecht, celui qu'elle aime, est le noble fiancé d'une princesse. La reine des Willis décide qu'Albrecht doit mourir à son tour. Il est condamné à danser jusqu'à la mort, mais l'esprit de Giselle, en dansant avec lui, arrive à le sauver. Mais ici, « *la danse n'est plus plaquée sur l'histoire, elle porte toute la narration. La dramaturgie, la musique, les costumes, les lumières servent cette idée : la danse ne dit pas l'histoire, elle est l'histoire.* » Michel Hallet Eghayan.

## LECTURE DE MYTHOLOGIES DE ROLAND BARTHES

Entrée libre à l'Esperluete

Samedi 11 février à 16h

## SUR LE BOUT DE LA LANGUE ▼



Théâtre lyrique // Tarifs de 4 à 8 €

Tout public, Dès 6 mois

Mardi 14 février à 10h et 15h30

// Salle Doussineau

Jeudi 16 février à 10h et 15h30 //

Foyer

La compagnie La Casa Incierta vient au Théâtre de Chartres pour parler d'une musique bien connue des tout-petits : celle des premiers mots.

La forme qu'elle propose est originale, un opéra pour bébé !

Une mère cherche à explorer l'univers sonore de son enfant qu'elle ne parvient pas toujours à comprendre, mais cette recherche est peut être aussi importante que de satisfaire une réponse à la faim, à la douleur ou au sommeil de son propre enfant. Cet opéra sensible est accessible à tous, les chants lyriques y font échos aux sons, aux soupirs, aux murmures des bébés.

L'auteur et metteur en scène Carlos Laredo réussit à travers cette proposition pour les tout-petits à nous faire découvrir l'origine et la poésie du langage et du babillage.

Un spectacle à voir et à écouter en famille !

## ► ÉCLATS DE VIE JACQUES WEBER

Théâtre // Tarifs de 14 à 30 €

Grande salle

Mardi 14 février à 20h30

Voilà quarante ans que Jacques Weber transmet sa passion du théâtre. Plus de quarante années pendant lesquelles il pensa ce spectacle qui aujourd'hui atteint



sa maturité parfaite et le place au sommet de son art.

Celui qui est sans doute l'un des plus importants comédiens du théâtre français nous fera voyager au travers de certains des plus beaux textes de notre patrimoine. Au sommet de son art, Jacques Weber mêle avec plaisir citations, textes classiques, contemporains, célèbres ou inédits, alternant les rires les plus francs et généreux à l'émotion la plus dense... Au gré de l'inspiration, Jacques Weber mêle improvisation, citations et textes interprétés comme une grande confiance, attendrie et joyeuse faite au public.

## ESQUISSE D'UN PORTRAIT DE ROLAND BARTHES

*Théâtre - Lecture // Tarifs de 8 à 14 € Foyer*

**Vendredi 17 février à 20h30**

Cette Esquisse d'un portrait de Roland Barthes est la rencontre d'un homme de théâtre, Simon Eine (entré à la Comédie-Française en 1960, il en est sociétaire honoraire depuis 2004), et d'un des plus grands penseurs du XXe siècle, Roland Barthes. Simon Eine s'attache à la personnalité prolifique du sémiologue français Roland Barthes, rénovateur de la critique littéraire et artistique.

Pour cette traversée dense et intime au coeur de la pensée de l'auteur, Simon Eine s'est entouré, pour la dramaturgie, de Jean-Loup Rivière : « *Roland Barthes, c'est un style - l'homme même. Et c'est celui-là que Simon Eine nous fait entendre, celui-là qui, dans le savoir, aimait la saveur, et dans la*

*parole l'espérance d'une liberté. Roland Barthes disait qu'il était affecté d'une [maladie]: il voyait la langue, et par la grâce de cette pathologie, il nous aide à nous reconnaître dans ce qui nous fonde, la langue avec quoi nous commerçons, et qui nous fait hommes. »*

**En partenariat avec l'esperluète : A l'issue de la représentation rencontre débat**

**En présence de Marie Gil et de Simon Eine.**

*Entrée libre au foyer à 22h*

## LE MÉDECIN VOLANT

*Théâtre // Tarifs de 8 à 22 €*

*Tout public, dès 2 ans*

**Mardi 21 février à 20h30**

Pièce pleine de vie signée Molière, mise en scène par Sandrine Anglade et menée dans un train d'enfer par les comédiens du Théâtre du Temps Pluriel, *Le Médecin volant* est conçu comme une farce, dans la plus pure tradition de la Commedia dell'arte.

Lucile aime Valère, Valère aime Lucile, mais voilà, Gorgibus, vieux barbon avare et autoritaire, ne l'entend pas du tout de cette oreille, puisqu'il destine sa fille au fortuné vieillard Villebrequin, pensant faire ainsi un mariage avantageux. Pour retarder ce mariage, Lucile élabore un stratagème : tout fonctionne à merveille jusqu'à ce que Gorgibus rejoigne Sganarelle alors que ce dernier a quitté son déguisement. Pour ne pas être démasqué, le valet s'invente une nouvelle identité, celle de Narcisse, frère jumeau du médecin et fâché avec lui ! Gorgibus se met alors en tête de les réconcilier...

Une farce réjouissante pour toute la famille où quiproquos, retournements de situation et métamorphoses spectaculaires seront bel et bien au rendez-vous !

## ► FRAGMENTS D'UN DISCOURS AMOUREUX

*Théâtre // Tarifs de 8 à 22 €*

**Jeu de 23 février à 20h30**

Le célèbre ouvrage de Roland Barthes *Fragments d'un discours amoureux* connut un immense succès public dès sa parution. Il s'adresse aux amoureux que nous sommes tous. Il est transposé à la scène avec intelligence et humour par le metteur en scène Arnaud Churin, qui fait la promesse que « *ce sont des amoureux qui jouent* » pour d'autres amoureux, chaque spectateur se reconnaissant dans les mots de Barthes. Deux comédiens, habillés cossus comme était l'auteur, et une danseuse, évoluent dans un simple espace scénique, en utilisant quelques accessoires subtilement détournés. La mise en scène exprime avec ironie les élégances et les suspensions qui traversent le texte. Ravissement, attente, rencontre, mutisme, séparation, lettre d'amour... Comme dans un jeu de rôles, le trio truculent formé par Arnaud Churin, Scali Delpyérat et Luciana Botelho incarne ces situations savoureuses avec un plaisir inmanquablement contagieux.



Vente en ligne sur  
[www.theatredechartres.fr](http://www.theatredechartres.fr)

Renseignements  
et réservations  
Théâtre de Chartres  
Boulevard Chasles  
28 000 Chartres  
02 37 23 42 79  
[contact@theatredechartres.fr](mailto:contact@theatredechartres.fr)  
[www.theatredechartres.fr](http://www.theatredechartres.fr)



# Rencontre avec Pierre Richard



Retrouver un comédien comme Pierre Richard est toujours un plaisir. C'est après la représentation de « *Franchise postale* » sa dernière pièce représentée au théâtre de Chartres que je l'ai rencontré. Il n'a pas quitté les planches depuis 1962, mais c'est au cinéma qu'il doit sa notoriété.

Au box office, « *La chèvre* », « *Les compères* », « *Le jouet* », « *Les fugitifs* », et bien sûr, « *Le grand blond* », ont fait de lui un acteur très populaire.

On se rappelle, et quel souvenir, « *Alexandre le Bienheureux* » tourné à Alluyes près de Bonneval de Yves Robert en 1967.

Il était venu il y a quelques années, avec Yves Robert et Danielle Delorme fêter les 30 ans de la sortie du film. Beaucoup d'émotion pour les habitants

d'Alluyes qui étaient figurants. C'était son premier film avec Philippe Noiret, Marlène Jobert et Jean Carmet.

Il retrouvera Yves Robert en 1972 et 1974 pour le grand blond « *Je lui dois tout* » me dit-il avec beaucoup d'émotion.

A la télévision, on se souvient d'un formidable « *Vitalis* » en 2000 pour « *Sans famille* » de Jean Daniel Verhaegtte, grand metteur en scène de télévision.

Il est actuellement à l'affiche dans « *Et si on vivait tous ensemble* » de Stéphane Robelin avec Guy Bedos, Géraldine Chaplin, Jane Fonda et Claude Rich.

C'est un comédien fort attachant qui aura fait rire toute une génération.

Albert Blanchard



# Au Théâtre en Pièces

## LECTURES

Février, c'est le mois des lectures au Théâtre de Poche !

Chaque vendredi à 19h30, venez écouter un nouveau texte !

Une lecture, c'est un moment privilégié pour découvrir une écriture, se laisser emporter par une histoire. Les mots les uns après les autres se dessinent, prennent le plateau et les images se succèdent... laissent place au silence.

Toutes les lectures sont au tarif de 3 €. Renseignements et réservations au 02 37 33 02 10 ou par mail : [theatre-en-pieces@wanadoo.fr](mailto:theatre-en-pieces@wanadoo.fr) Retrouver le Théâtre en Pièces sur [www.tep28.com](http://www.tep28.com) ou sur Facebook (Théâtre en Pièces)

## LES TAISEUX

Lecture Jean-Christophe Cochard  
Texte de Jean-Louis Ézine

Vendredi 3 février à 19h30

« Je ne me suis pas toujours appelé du nom que je porte, et c'est comme si j'avais vécu une autre fois. C'est comme si j'avais été un autre. Mais de cet autre, je n'ai aucun souvenir. Rien qui puisse se dire tel, plutôt les ombres floues des réminiscences où s'évanouissent, aux limites de la mémoire, les ultimes rayons d'un monde éteint. J'étais trop jeune pour les souvenirs, quand j'ai cessé d'être lui. Et cependant il a toujours occupé ma pensée, toute ma pensée. Nous sommes pourtant très différents, lui et moi. Pour commencer, lui avait un père, tandis que moi, je n'ai eu que le manque. Tout, depuis toujours, a gravité autour de ce trou noir. »

Les Taiseux raconte, en trois temps, ou plutôt en trois silences, une vie passée à chercher un père qui se dérobera à toute tentative de le saisir. Ce roman, nourri par un style très sûr est une réflexion profonde et poignante sur le secret et les origines.

Jean-Christophe Cochard, comédien chartrain que nous aimons beaucoup, viendra, le temps d'une soirée, nous lire des passages de ce remarquable et émouvant récit de la quête du père dans une Normandie profonde.



## OCCIDENT

Lecture Thomas Marceul et Julia  
Texte de Rémi De Vos

Vendredi 10 février à 19h30

Lui et Elle ne tiennent l'un en face de l'autre que par un jeu (de mots), une danse (de mort), un rituel (intime). Les insultes pleuvent comme des coups, l'humour est au vitriol et les pulsions violemment asociales. Une pièce noire décapante, un couple qui balance entre amour et violence, entre idéal et réalisme, sur fond de politique.

Thomas Marceul et Julia Picquet souhaitent nous faire entendre cette pièce de Rémi De Vos, écrite en 2004. Cet auteur est aujourd'hui reconnu comme un grand nom du théâtre contemporain. Les critiques sont unanimes... La plume de Rémi De Vos est une merveille.

## HAMLET OU LES SUITES DE LA PIÉTÉ FILIALE

Lecture Emmanuel Ray T  
Collaboration artistique Mélanie Pichot / Texte de Jules Laforgue

Vendredi 17 février à 19h30

Jules Laforgue revisite le mythe d'Hamlet, en particulier celui de Shakespeare. Il l'imagine seul, dans sa chambre, confronté à l'écriture de sa pièce, tentant de résoudre le mal qui le hante.

Il cherche comment mettre au jour la vérité sur la mort de son père.

L'auteur s'amuse à nous le présenter dans sa profonde intimité. C'est un Hamlet obscène, au sens étymologique du mot, ob-scenus : ce qu'il reste d'un homme quand il ne se met plus sur scène. On le voit seul face à ses interrogations. Hamlet est confronté à la violence

de ses choix, du sens qu'il doit donner à sa vie.

Emmanuel Ray a joué cette pièce, il y a plus de 20 ans... Mais elle reste, pour lui comme une pièce maîtresse dans son cheminement d'homme de théâtre. Il veut la revisiter aujourd'hui et lui donner une nouvelle voix.

Cette pièce sera le prochain spectacle du Théâtre en Pièces, venez découvrir ce texte et sentir les premières étapes de notre future création.

## CHTO

Lecture Claire Delaporte  
Texte de Sonia Chiambretto

Vendredi 24 février à 19h30

Ce texte d'une écriture poétique étonnante, résulte d'une rencontre avec une jeune fille Tchétchène. Sonia Chiambretto s'est consacrée au recueil de témoignages de traversées européennes et de diverses communautés en lien avec la guerre. Son travail naît de la rencontre avec la parole de ceux qui ont vu, ou plutôt de sa rencontre avec cette parole-là. Du documentaire de guerre à l'illettrisme et l'exclusion, les volets de CHTO Interdit aux moins de 15 ans articulent un parcours connu, celui de l'exil en temps de guerre.

Claire Delaporte, comédienne avec qui nous aimons beaucoup travailler, viendra, le temps d'une soirée, nous lire cette pièce sur laquelle elle a déjà travaillé avec Hubert Colas (metteur en scène marseillais important de la scène française). Un moment bouleversant à partager ensemble....

Théâtre En Pièces,  
abbayes Saint-Brice,  
2 rue Georges-Brassens  
à Chartres.

Tél. 02 37 33 02 10

fax : 02 37 33 02 12.

[theatre-en-pieces@wanadoo.fr](mailto:theatre-en-pieces@wanadoo.fr)



# Au Théâtre Portail Sud

## ▼ LE K

*De Dino Buzzati  
avec Grégori Baquet  
Adaptation et mise en scène : Xavier Jallard (Molière 2008 pour son adaptation de « La vie devant soi »).*

Jusqu'au 12 février  
Les jeudis, vendredis et samedis  
à 21h, dimanche à 16h.

Tarifs :  
15 euros, 11 euros abonnés,  
13 euros groupe).

Grégori Baquet nous embarque avec beaucoup de charme et un talent incontestable dans l'univers de Dino Buzzati, auteur du « *Désert des Tartares* ».

Douze histoires fascinantes du célèbre Dino Buzzati dans une adaptation théâtrale réjouissante à déguster !

Tout commence par un anniversaire, juste pour prendre conscience brusquement que le temps a passé... Et les histoires s'enchaînent, enroulées autour des trois thèmes majeurs de la vie : la création, l'amour et la destinée. L'écriture de Buzzati est simple mais flamboyante, quotidienne mais inspirée. Ces contes sont tous célèbres



## ▲ « JEAN ET BÉATRICE »

*De Carole Fréchette  
Prix de la Francophonie en 2002  
avec Marie - Aline Roule  
et Vincent Demoury  
Mise en scène de Christina Batman  
Création sonore de Olivier Slabiak*

Du 16 au 26 février,  
Les jeudis, vendredis et samedis  
à 21 h, dimanches à 16 h

« *Jeune héritière promet forte récompense ...* »

Un Huis Clos Haletant, qui mêle Humour et Violence, sur la Rencontre Amoureuse.

Perchée sur une montagne de pommes, au 33ème étage de son immeuble, Béatrice attend celui qui saura « l'intéresser, l'émouvoir et la séduire ». Chasseur de primes professionnel, Jean se présente à elle, plus motivé que jamais par la promesse d'une récompense « substantielle ».

Portée par l'écriture de Carole Fréchette, auteur québécois contemporain, cette comédie nous offre une succession de situations burlesques qui nous plonge dans un tourbillon d'émotions.

Réservations : Théâtre Portail Sud 8 cloître Notre Dame, Chartres. Tél. 02 37 36 33 06  
[www.theatreportailsud.com](http://www.theatreportailsud.com)  
[www.billetreduc.com](http://www.billetreduc.com)

## STAGE DE THÉÂTRE

*Pour tous à partir de 15 ans par la Compagnie « Les Sangs Liés »  
Stage assuré par Marie-Aline Roule, comédienne et professeur d' « Acting in English » au Cours Florent et Vincent Demoury, comédien et auteur, diplômé du Cours Viriot et du Cours Florent.*

Stage « Training » (3 jours) les 23, 24 et 25 février 2012, de 14h à 18h. Tarif : 90 euros.  
Stage « Rencontre » (2 jours) samedi 18 février (14h-18h) et dimanche 19 février (11h-14h) ou samedi 25 février (14h-18h) et dimanche 26 février (11h-14h). Tarif : 70 euros

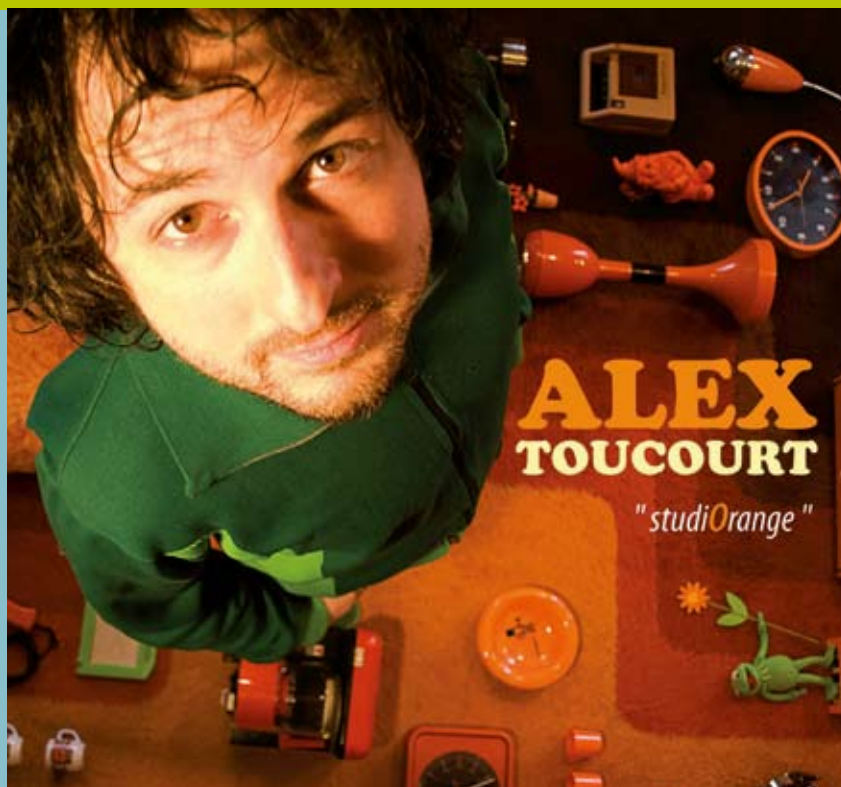
La Compagnie parisienne « *Les Sangs Liés* » propose un stage d'art dramatique au Théâtre Portail Sud pour s'initier à l'improvisation, travailler la respiration/le corps/la voix, se découvrir à travers des textes, améliorer son expression orale et son aisance en public, dans une ambiance ludique et conviviale !

Un travail sur le texte de Jean et Béatrice de Carole Fréchette sera proposé ainsi que sur d'autres textes portant sur la rencontre, le couple et l'amour.

Inscriptions : Informations et inscriptions par email en envoyant nom, prénom, âge et stage souhaité à : [ciesangliers@gmail.com](mailto:ciesangliers@gmail.com) (Compagnie Les Sangs Liés)  
Tél : 06 75 77 35 15.



# Au Théâtre du Seuil



## ALEX TOUCOURT

*Chanson acousticool*

Les vendredi 10 et  
samedi 11 février 2012 à 20h30  
Durée : 1h30.  
14€ et 11€ tarif réduit.

Alex Toucourt nous embarque dans son univers «acousticool», trimballant de scène en scène son «chez lui», un salon tout droit sorti des 70's, il crée une atmosphère intimiste et nous raconte, avec douceur et dérision, ses petites histoires dans lesquelles chacun se retrouve à coup sûr... Avec plus de 300 concerts à son actif (dont les 1ères parties de Tracy Chapman, Renan Luce, Les Ogres de Barback, Sanseverino,...) et de nombreuses victoires à divers tremplins, Alex Toucourt n'a pas fini de nous surprendre.

Au Théâtre du Seuil  
Chapelle Saint Julien  
Rue Saint Julien- Chartres.  
Tel : 02 37 36 89 30. Site :  
<http://www.theatreduseuil.com>  
Mail : [theatre.du.seuil@wanadoo.fr](mailto:theatre.du.seuil@wanadoo.fr)

Ecoutez Alex Toucourt sur <http://www.theatreduseuil.com>

## STAGE DE THÉÂTRE 7-11 ans

«**Toi t'es la reine, toi t'es le  
bouffon... et moi le Roi !**»



Horaires : 9h30/12h.  
Intervenant :  
Aymeric O'Cornesse.  
Prix du stage : 55 euros.

Ils sont partout à l'affiche. Rois, reines et bouffons peuplent nos imaginaires... et celui de nos enfants. Mais voilà qu'au théâtre du seuil, pendant 5 jours, vos enfants leur prêtent vie ! Vos enfants leur donnent vie ! Ils parlent, commandent, mangent, marchent, dansent, obéissent, rient ou font rire, s'aiment ou se détestent. Fa-

cile à dire... pas si facile à faire.  
Mais quel plaisir !

## STAGE DE THÉÂTRE Ados

« **Chœur d'artishow** »



Horaires : 14h/17h.  
Intervenant :  
Aymeric O'Cornesse  
Prix du stage : 65 euros.

Le Chœur occupe une place incontournable dans le théâtre. En fait, c'est un monstre à plein de bras et à plein de voix ! Un peu comme une machine de Royal de Luxe. Venez l'appivoiser avec moi pendant ces 5 jours. Nous jouerons avec les voix, les corps, les mots. Nous essayerons de faire exister ce Chœur, dans l'harmonie et la cacophonie. Peut-être qu'il pourrait finir par se montrer dehors... Et pourquoi pas à côté du Chœur de la cathédrale de Chartres ? !

Les stages se dérouleront à la  
Chapelle Saint Julien 13, rue  
Saint-Julien - 28000 Chartres.

Inscription/Information  
tél : 02 37 36 89 30  
[theatre.du.seuil@wanadoo.fr](mailto:theatre.du.seuil@wanadoo.fr)  
En savoir plus :  
[www.theatreduseuil.com](http://www.theatreduseuil.com)



# A Doussineau



## Autour de l'Harmonie Stage de Théâtre contemporain

**Samedi 11 février de 13 h à 19 h  
et dimanche 10h à 13h et  
14h à 17h**

*Animé par Thomas GAUBIAC,  
metteur en scène de la compagnie  
chartraine Rosa M*

*Ouvert à tous à partir de 15 ans  
(débutants et initiés)*

Dans un souci de sensibilisation, il s'agira ici pour le public, curieux, d'être acteur, de découvrir le travail de Thomas Gaubiac. Pour lui, le « stage de travail théâtral » est un espace de recherche où il explore avec un groupe d'amateurs les textes, les sujets qui seront peut-être matière à un futur spectacle. Laboratoire où participants et intervenant échangent, s'apportent mutuellement. Rencontre privilégiée pour l'amateur qui se trouve confronté directement à l'écriture scénique de l'artiste, son identité propre.

Des objets de scène à la première personne ainsi que les nomme Thomas Gaubiac sont peuplés de figures sans amour dans des espaces géométriques clos, émettant des sons qui font sens grâce à une langue traitée (contenue) où l'on profère, scande. Chez lui la victime responsable d'un système aliénant et mortifère ne sait pas aimer ne peut pas ou ne veut pas a peur ...elle vit en gris ! Pas

**Renseignements  
réservations :**  
Direction des affaires  
culturelles  
reservation.doussineau@  
ville-chartres.fr  
02 37 23 41 44

de psychologie des actes concrets posés sur le plateau. En couleurs, les roses, les verts les jaunes sont des filtres révélateurs de la solitude des êtres sans amour. En musique, on peut chanter, danser, il aime le music hall. Autant d'éléments qui lui permettent de recadrer le réel et de rendre le monde avec distance et légèreté. Ainsi va la vie.

Inscription gratuite  
pour 15 personnes au maximum.

**2 Jours 1 Île**  
**Vendredi 17 février 2012**  
**à 20h30**

*REGIS GIZAVO*  
*Accordéon, chant*



C'est un voyage commencé il y a quatre ans à la salle Doussineau, qui nous amène à découvrir une île à travers sa musique.

Après la Réunion, la Jamaïque, la Guadeloupe, nous vogueons vers l'Océan Indien à MADAGASCAR, l'île la plus vaste du continent. Pour partager cette riche culture, une exposition de photos de Mamy Mahenintiana sur la vie quotidienne des femmes et enfants de Madagascar sera présentée au Forum de la Madeleine.

Musicien globe trotter, le fabuleux accordéoniste et chanteur Régis Gizavo, repéré au festival de Lignières cet été, revient sur scène en solo avec son nouvel album. Si ses racines sont bien plantées dans un riche terreau, celui des musiques malgaches, Régis Gizavo fait merveille dans tous les styles. Multipliant ses rencontres et collaborations musicales sur scène et en studio (avec la regretée Césaria Evora, Jacques Higelin, Bernard Lavilliers, Mano Solo, Manu Dibango et tout ré-

comment Christophe Mae...) ce virtuose extraordinaire longtemps pilier d'I Muvrini est aussi un compositeur inspiré et un homme de scène authentique. Avec maintenant quatre albums personnels et plus de 300 concerts, c'est un immense artiste que vous allez rencontrer, sa musique est celle un artiste malgache ...citoyen du monde entier.

Entrée : 5 € - 7 €

**Tiana Ramarokoto**  
**Samedi 18 février 2012**  
**à 20h30**

*Percussions chant*



Percussionniste poly-instrumentiste (Korintsam, Kaiamba, Tsadra, Ambio, congas et dejmbé mais aussi Kabosy et Valiha guitariste) Tiana Ramarokoto est aussi luthier, il fabrique des instruments de musique traditionnelle. Il se produit tout d'abord en Europe en particulier dans le Malagashi Orchestra, orchestre composé de différentes ethnies de l'île qui a fait une tournée internationale avec l'Alliance Française. Récemment avec Mix métisse, il revient d'Ethiopie. Sur l'île, il forme des jeunes par des ateliers de percussions afin qu'ils découvrent leurs racines, le rayonnement de leur culture et la fonction de chaque instrument dans la vie sociale. Ce partage qu'il pratique au quotidien, vous pourrez le ressentir, le danser et le ramener avec vous comme un cadeau.

Entrée : 5 € - 7 €

Un atelier de percussions traditionnelles sera animé par Tiana Ramarokoto samedi de 10 heures à midi (entrée libre sur réservation 10 à 15 personnes)

# Le chemin des arts ... à la découverte de l'art contemporain.

Chartres au riche patrimoine architectural et culturel, sait mettre à l'honneur l'art contemporain et participe activement à constituer des traces pour les décennies et les siècles à venir. Pour ce faire sous l'intitulé « Chemin des Arts » vous pouvez en parcourant la ville découvrir des lieux riches en histoire qui abritent des œuvres que l'on doit à de nombreux artistes d'aujourd'hui.



- Le Prieuré Saint Vincent, (bâtiment du XI<sup>ème</sup> siècle) situé 12, porte cendreuse, offre de mars à décembre une saison appelée « Expressions contemporaines » qui illustre les tendances actuelles de l'Art contemporain. La programmation favorise un éventail très large de disciplines (dessin, photographie, peinture, installations, vidéos ...) et présente des œuvres réalisées ou scénographiées tout spécialement pour ce lieu.

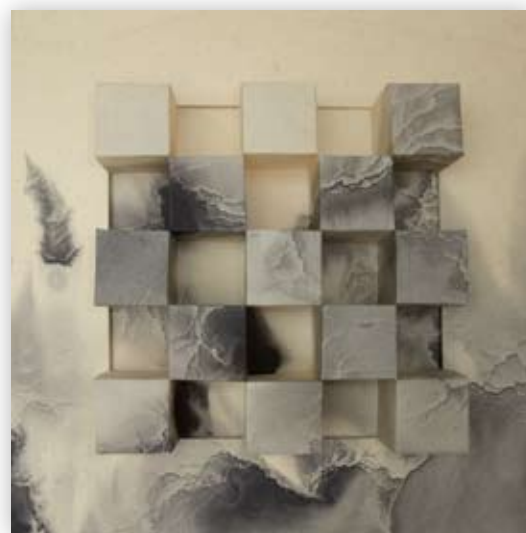
- La Collégiale Saint André, (bâtiment du XI<sup>ème</sup> siècle), situé

dans la basse ville, sur les berges de l'Eure, accueille pendant l'année des manifestations diverses et variées (Salons de peinture, exposition de champignons, expositions du Patrimoine historique...). Deux expositions d'art contemporain dans un espace de mille mètres carrés y sont présentées chaque année. Au printemps et en été. Deux manifestations qui offrent un regard artistique autre sur notre monde tout en respectant ce bâtiment majestueux. (sculptures, installations, toiles peintes d'un grand format ...).

- La Chapelle Saint Eman, située au 11 rue St Eman, présente des expositions généralement individuelles de Mosaïque contemporaine. Un jalonnement part de cette chapelle pour conduire le promeneur à la Maison Picasiette, temple chartrain de la mosaïque.

- Le musée des Beaux Arts abrite l'Artothèque de la ville. Toute personne peut venir emprunter pour quelques semaines une œuvre d'art contemporain (dessin, peinture, sculpture ...) et la garder chez lui. Une autre manière d'approcher l'art contemporain.

- L'atelier d'artiste de la Rue du Massacre, est confié pour une période de deux ans à un jeune artiste qui y travaille mais aussi tisse des liens avec les habitants, les passants et tous les chartrains



jeunes et moins jeunes. Depuis quelques mois, Patrick Cros-sonneau s'y est installé, il nous confie son projet et ses projets immédiats :

« L'opportunité d'une résidence d'artiste à Chartres est pour moi l'occasion de confronter mon travail aux regards du public. En effet la rencontre avec les habitants du quartier, les promeneurs et les touristes m'a permis depuis cet été de sortir d'un espace de travail strictement privé et de questionner autrement les notions plastiques qui sont les miennes. Plusieurs dizaines de visiteurs sont ainsi venus à l'atelier chaque week-ends entre juillet et début novembre, souvent curieux de revoir l'atelier à nouveau ouvert, parfois contents d'avoir des nouvelles de Virginie Boutin qui résidait à l'atelier avant moi, toujours étonnés par mes productions plastiques. Celles-ci sont des réalisations en papier en deux dimensions ou en volume ; l'Informe est au centre de mes réflexions, la tache d'encre en est un des vecteurs.

Je vais à nouveau ouvrir l'atelier dès les beaux jours, le week-end, et cette année sera ponctuée par l'invitation à une ou deux artistes de venir travailler en collaboration avec moi pour deux ou trois week-ends. »

**Informations pour le Chemin des Arts à la Direction des Affaires Culturelles, 02 37 23 41 43**

## A VOS AGENDAS

Frédérique Hôtesse de caisse  
Cie ART DIT / Théâtre  
Avec Véronique Hutin  
Texte Claude Theil  
Dans le cadre de la Journée de la Femme  
Samedi 10 mars à 20h 30





citybooks 

# Lea Titz

Depuis le mois de juillet 2011 une succession d'artistes étrangers sont accueillis en résidence à Chartres ... dans le cadre du programme européen CITYBOOKS ... La ville de Chartres, seule ville française, à participer à cette initiative unique en Europe, reçoit des écrivains et plasticiens qui séjournent dans notre ville et y produisent une œuvre (texte de fiction, essai, photos, vidéos)... Après des auteurs macédonien, néerlandais, belge et italien, Lea Titz originaire de Graz en Autriche vient séjournier ce mois-ci dans notre cité.

Lea Titz mène une existence d'artiste à Vienne. Elle a étudié à l'Académie de Photographie appliquée et à Rosenheim (Allemagne) en 2000 et 2001. De 2003 à 2009, elle a poursuivi ses études d'Art visuel et médiatique auprès du professeur Gabriele Rothemann à l'Université des Arts appliqués à Vienne. Elle travaille depuis 2003 comme photographe d'architecture. En 2006, elle a été cofondatrice de fullframe, un festival d'art et de cinéma d'avant-garde à Vienne. Lea Titz s'exprime en photographie, vidéo et installations.

Elle réalisera 25 clichés de notre ville suite à des rencontres fortuites et organisées avec les chartains. Ces clichés seront présentés dans quelques mois dans le cadre du Chemin des Arts.

Retrouvez les interviews vidéo des artistes de City Book sur [chartres.fr](http://chartres.fr)



Du 29 février au 11 mars 2012  
à la Collégiale Saint André

## Exposition Club « de Fil en Aiguille »

Association loi 1901.  
Réunions les jeudis de 14h à 17heures  
(Sauf vacances scolaires)  
Rencontre à l'association Jeanne d'Arc  
89, rue du Grand Faubourg  
28000 Chartres

Renseignements au  
06 80 33 84 43  
et au 06 72 96 51 95



Du 3 mars au 3 juin 2012 à la chapelle Saint Eman

# Exposition

## « Chemins de traverse »

### de Iule Amado-Fischgrund

**N**ée à Genève en 1943, Iule Amado-Fischgrund, après des études littéraires, acquiert de 1962 à 1966, une formation générale aux Arts Plastiques, à l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris.

De 1968 à 1977, elle entreprend une carrière artistique qui la mène successivement à Cuba puis aux Etats Unis où elle développe des projets de design pour le meuble et le textile ainsi que de la conception graphique.

Son séjour à Grenade, en Espagne, de 1977 à 1979, et sa rencontre avec la céramiste anglaise Suzan Hart, lui permettent d'acquérir une expérience approfondie des techniques de la céramique qu'elle met en pratique, dès son retour en France, où elle crée son atelier à Paris, partageant son temps entre enseignement, création, et expositions personnelles et collectives.

En 1996, ses rencontres avec Giovanna Galli et Verdiano Marzi, maîtres mosaïstes de Ravenne ainsi que de France Hugué mosaïste, auprès desquels elle se spécialisera en mosaïque, lui permettent d'ajouter cette technique à sa démarche de création et d'enseignement qu'elle partage entre Paris l'Eure et Loir.

« Dès l'année 2000, elle participe aux Rencontres Internationales de Mosaïque de Chartres. Depuis 2002 elle y intervient en temps que membre du jury », souligne Patrick Macquaire, directeur de l'association des 3R (Rénover, Restaurer,



Réhabiliter).

Maître-artisan en métier d'art elle dispensera à Paris des formations professionnelles en céramique puis en mosaïque jusqu'en juillet 2009.

« C'est ainsi que partenaire de la Régie des 3R, elle anime en 2002 un chantier d'insertion pour des jeunes qui réalisent dans le Bois des Hauts de Chartres des mosaïques. Elle prolonge ainsi « le Chemin Picassiette » : Elle crée des stèles et des mégalithes partiellement recouverts de mosaïque. Des œuvres qui s'ajoutent à celles réalisées par les 3R. Le chemin conduit le visiteur de la Maison Picassiette à travers le quartier des Hauts de Chartres, lieu d'une résonance particulière de

*l'œuvre de Raymond Isidore ».*

En 2005-2006 lui est confiée la conception et la réalisation des sols de l'entrée et de la synagogue du Centre CJL NITSA, inauguré à Paris le 9 avril 2006.

En 2009 elle intègre l'association « l'Outil en Main à Bonville » où elle initie depuis, chaque semaine, les enfants à l'art de la mosaïque. Membre de l'AIMC, l'Association Internationale de Mosaïque Contemporaine, elle poursuit depuis 2010 ses projets et ses activités de création, et ponctuellement, des actions de formation, principalement en Eure et Loir.

Contact : [brikezolces@aol.com](mailto:brikezolces@aol.com)  
Site : [www.brikezolces.jimdo.com](http://www.brikezolces.jimdo.com)



## Mosaïque

## Chemins de Pierre

**L'**attente fut longue mais pour tous ceux qui ont espéré, le catalogue des VIIIes Rencontres Internationales de mosaïque est enfin arrivé !

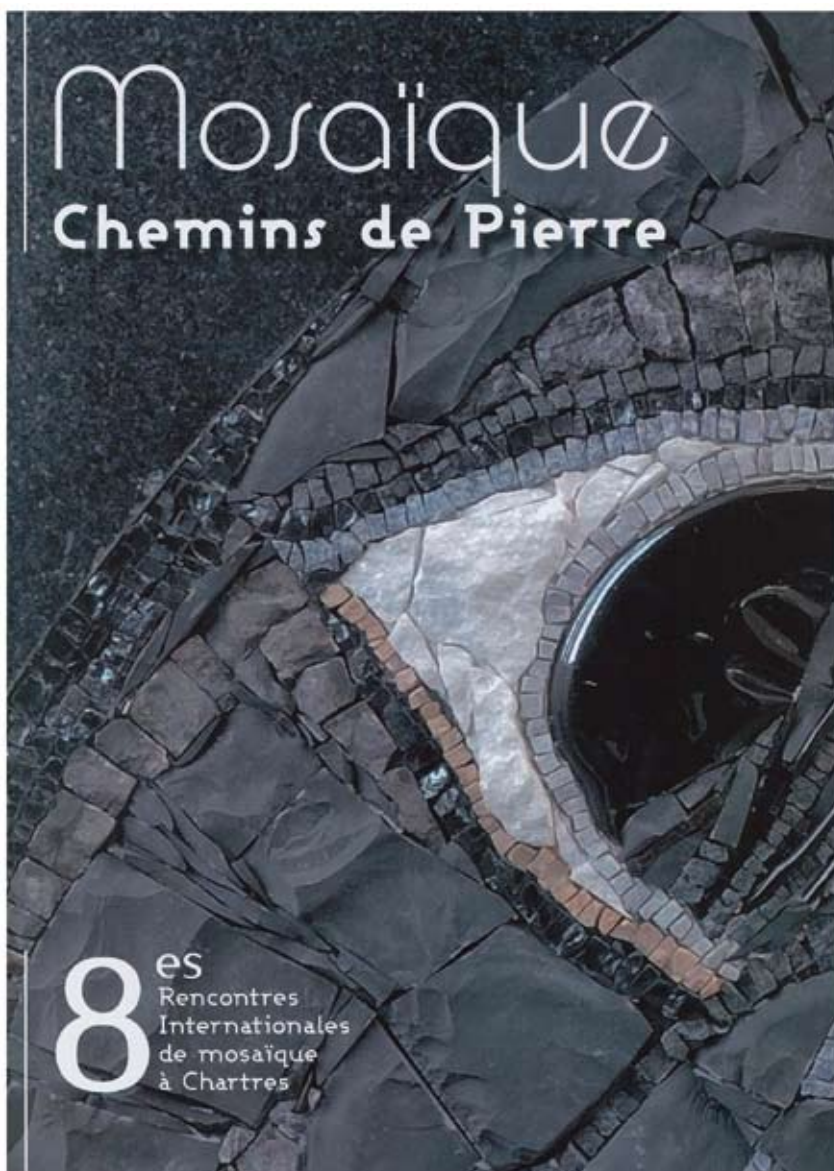
136 pages, 260 photos, le témoignage d'un évènement auquel 240 artistes, 15 pays, ont participé. Cette fois encore 8 000 visiteurs se sont pressés dans la chapelle du Lycée Fulbert, beaucoup se sont rendus aussi dans les ateliers de la Régie des 3R, à quelques pas, au 34 rue St Cheron. Quant à ceux qui se sont rendus à la chapelle St Eman, où dans le même temps, l'association les 3R ( Rénover, Restaurer, Réhabiliter) présentait l'artiste Italien Enzo Tinarelli.

Quatre catégories se sont affrontées : les professionnels, les amateurs initiés, les amateurs, les jeunes et les groupes, pour recevoir le prix Picassiette. Les représentants de Ravenne, de Paray Le Monial étaient là, pour former avec Chartres, ce qu'on appellera peut-être un jour, le triangle de la mosaïque.

*« Il y avait cette année, nous disent Claudine Yenkamah et Christiane Fraval, la Présidente et la Vice-Présidente des 3R, un supplément d'âme, la présence inattendue de ce qu'il faudra peut-être appeler demain une nouvelle génération »*

*« Ces VIIIes Rencontres, nous dit Jean-Pierre Gorges, ont accueilli des artistes du monde entier, leur aura illumine l'image de Chartres »*

L'évènement vient couronner l'effort d'une structure d'insertion



par l'économique, les 3R, pour faire reconnaître la mosaïque :

*« C'est l'histoire, nous dit Charles-André Hugot, le Proviseur du Lycée Fulbert, d'un quartier que les Édiles de la Ville et les associations vont réhabiliter et désenclaver en créant une Régie et en développant la mosaïque. »* Le directeur des 3R, Patrick Macquaire, nous la raconte dans : *« le quartier Picassiette, Ed L'Harmattan »*

Chemins de Pierre, le catalogue des VIIIes Rencontres, est disponible à la Chapelle St Eman, rue St Eman, à l'association les 3R, 5 rue des Hauts de Chartres, à la librairie l'Esperluète où vous pouvez le commander, ou encore sur le site des 3R :

[www.chartres-mosaïque-les3r.com](http://www.chartres-mosaïque-les3r.com)

## Au Centre International du Vitrail École du Vitrail et du Patrimoine Parvis de la cathédrale

# Des ateliers de réalisation de vitraux pour les enfants

Pendant les vacances de février, sous la direction d'un vitrailliste professionnel, chaque enfant pourra réaliser un vitrail de 20 cm sur 20 cm environ représentant un détail des célèbres vitraux de la cathédrale de Chartres.

**L**es techniques et les matériaux que découvrent les enfants sont ceux du moyen âge : découpes et grugeages de verres teints dans la masse, peinture et cuisson de la grisaille, assemblage au plomb et soudure à l'étain. Les enfants conserveront leur vitrail qui sera emballé et muni de pat-tes de fixation.

**Accueil :** Un atelier se déroulera sur deux journées successives. Nombre d'enfants accueillis dans un atelier : 8

**Âge :** de 10 à 14 ans

**Dates des ateliers proposés (au choix) :**

- 27 et 28 février 2012
- 29 février et 1er mars 2012
- 5 et 6 mars 2012
- 7 et 8 mars 2012

**Horaires :**

Premier jour d'atelier :  
10h à 12h et de 14h à 16h  
Deuxième jour d'atelier :  
10h à 12h et de 14h à 17h

**Objectif :**

En privilégiant l'accès direct à l'œuvre et au savoir-faire, le Centre international du Vitrail propose de donner aux enfants de Chartres et de l'agglomération les clés d'un art et d'une technique



qui leur seront autant de repères pour la compréhension d'un métier d'art et le développement futur de leurs capacités créatrices.

**Tarif :**  
42 € par enfant

**Informations, inscriptions :**

**Contact par mail :**  
contact@centre-vitrail.org  
**Contact par téléphone :**  
secrétariat : 02 37 21 65 72  
accueil : 02 37 21 97 51  
Centre International du Vitrail,  
5 rue du Cardinal Pie  
28000 Chartres



Les rendez-vous du muséum

# Veau, vache, cochon, couvée.... l'animal en pays carnute à l'époque gallo-romaine



Squelette d'équidé découvert en connexion anatomique partielle (5-7, rue de Reverdy, 88-92 rue Saint-Brice et 17, rue des Réservoirs, IIIe siècle ap. J.-C.).

## Conférence.

Mardi 13 mars 2012 à 20h30

En partenariat avec la Maison de l'Archéologie

Par Julie Rivière, Archéozoologue, service Archéologie de la Ville de Chartres

L'animal est omniprésent au sein des sociétés humaines.

La diversité des relations que l'homme entretient avec l'ensemble des espèces qui partagent son écosystème est au cœur des préoccupations du métier d'archéozoologue.

A travers l'étude des restes animaux issus des fouilles archéologiques se dessinent ainsi l'histoire des usages (alimentaires, économiques et artisanaux) et des rites propres à une société ou à groupe humain, ainsi que leurs évolutions à travers le temps.

Au cours de ces cinq dernières années, un nombre substantiel d'études archéozoologiques portant sur la période gallo-romaine ont été réalisées en Eure-et-Loir et plus particulièrement à Chartres, dans le cadre d'opérations archéologiques préventives.

La compilation de ces données permet aujourd'hui de porter un

premier regard sur les modalités d'exploitation, d'acquisition et de consommation des produits animaux à cette époque et pour ce territoire. Ce premier bilan permet en outre d'offrir un cadre de réflexion dans lequel s'inséreront les études futures et ouvre des perspectives de dialogue avec les autres disciplines archéologiques.

**Au Centre universitaire de Chartres, 21 rue de Loigny-la-Bataille à Chartres**

**Stationnement au parking**

**« visiteurs »**

**Entrée libre dans la limite des places disponibles**

**Renseignements :**

**Muséum : 02 37 88 43 86**

**& Centres.Sciences :**

**02 38 77 11 06**

**Prochaine conférence :**

**Mardi 3 avril 2012**

## Hommages

Roger Bellavoine s'est éteint le 17 décembre 2011 à l'âge de 74 ans.

Figure de la vie chartreuse, il avait effectué trois mandats de conseiller municipal délégué aux sports à Chartres de 1983 à 2001. Médaillé d'or Jeunesse et Sport en 2000, il était également le Président Fondateur du club d'escalade « Chartres Vertical » en 1987 et du Comité départemental de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (F.F.M.E.) en 1993. Cet homme discret, amoureux de la Petite Reine, a créé la section cyclotourisme à l'ASPTT



Roger Bellavoine



Geneviève Billet

«La Ronde de Chartres » est en deuil. Sa présidente, Geneviève Billet, est décédée le 30 décembre 2011 à l'âge de 70 ans.

Ancien professeur de mathématiques au collège Marceau, cette femme dynamique était passionnée par la danse. Membre de la « Ronde de Chartres » depuis son origine en 1960, elle en a pris la responsabilité quand Alice Guignard a arrêté. Elle entretenait de solides relations avec des groupes folkloriques anglais, allemands, autrichiens, suédois, norvégiens et italiens.

Chartres en toutes lettres... 6<sup>e</sup> partie

## Montrer la voix ?

L'abbé Rocher, curé à Autels-Villevillon, par La Bazoche-Gouët, destinataire de cet objet de correspondance ne se doutait pas que cent ans plus tard, son courrier ferait l'objet d'une communication dans « Votre Ville ». Et pourtant !



**U**n tel document est peu courant. Pourquoi ? Car ceux qui s'intéressent aux vieux papiers chartrains retiré et mis de côté le fascicule « La Voix de Notre-Dame ». Les férus d'histoire postale, eux, dans le meilleur des cas n'auront conservé que la bande adresse avec le « tampon ». Et les philatélistes l'auront négligé car il ne comporte pas de timbres...qu'ils auraient vraisemblablement décollés ! En effet c'est l'ensemble qui fait l'intérêt, la rareté de cette pièce.

Le dateur libellé « \*Journaux PP \* Chartres » (PP = Port Payé) indique que les journaux et imprimés étaient traités à part par les services postaux, possédaient des tarifs spéciaux ainsi que des empreintes postales spécifiques.

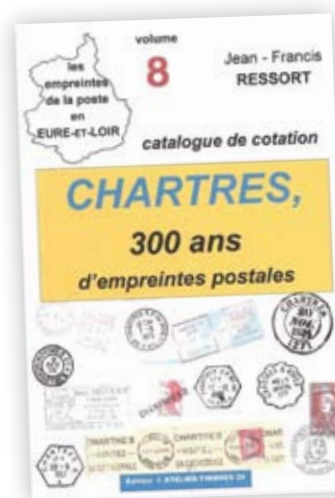
Ce document a traversé le siècle en échappant au massacre...Mais la patience n'est-elle pas la vertu cardinale des collectionneurs ? Voilà donc un document qui montre la voie à suivre.

Quand on vous dit que l'histoire postale est aussi un pan du patrimoine local...

**Jean-François RESSORT**  
Président du Cercle Philatélique Chartrain  
[philachartres.over-blog.fr](http://philachartres.over-blog.fr)

Chartres, 300 ans  
d'empreintes postales

## Le patrimoine postal chartrain dans un petit livret...



De Jean François RESSORT

**C**e fascicule de 56 pages au format A5 recense plus de 800 empreintes apposées par les services postaux sur les correspondances au départ de Chartres. Les premières marques linéaires (la plus ancienne date de 1711), l'introduction du n° du département (27), l'arrivée des dateurs en 1830, les oblitérations spécialisées (journaux, imprimés, ferroviaires, militaires, poste rurale...) les griffes linéaires, puis les oblitérations mécaniques (les flammes postales) et les affranchissements informatématiques... : tout y est répertorié avec un indice de rareté.

De quoi estimer vos trouvailles, de quoi classer ce que vous possédez, mais aussi de quoi vous lancer dans l'aventure !

Édité par Atelier-Timbres 28 .  
Prix public : 7,00 €  
(+ port éventuel 1,50 €)



# Mots fléchés ...Chartres et Poste !

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème.

The crossword puzzle grid contains the following words and clues:

- Top row:** Ex bureau (yellow), Distancera (yellow), À lui (purple), Tranche (purple), Bureau (yellow), Opérations postales (yellow), Fils (purple), Épopée (purple), Dommons (purple), Pays batave (purple).
- Second row:** Monaco (purple), Assassins (purple), Après vous ! (purple), Cardinaux (purple), Gèrent les pertes (purple), Vis (purple), Empile (purple).
- Third row:** Nom actuel (yellow), Son architecte (yellow), Vendent des timbres (yellow), Îlot (purple), Avant le cycle (purple), Soignée (purple), Habitant (purple).
- Fourth row:** Bis (purple), Essayaya (purple), Havre (purple), Cache (purple), Presque une rente (purple), Bureau de ville (yellow), Fit un essai (purple), Tonton (purple), En Ré (purple), Réfléchi (purple), Tranche fine (purple), « VOTRE VILLE » (purple), Fév. 2012 (purple).
- Fifth row:** Suit T'EN (purple), en Chine (purple), Oui au sud (purple), © (purple), JFR (purple), 2011 (purple), Génisses (purple), Chauve souris (purple), Sous sol (purple), Bouton (purple), Rue de l'ex bureau en 1900 (yellow), Bureau de Poste d'ici (yellow).
- Sixth row:** Narreront (purple), Oiseau (purple), Carcasse (purple), Cran (purple), Conjonction (purple), Benêt (purple), Héros (purple), Mime (purple), Nouvelle Calédonie (purple), 27000 et c'est enveloppé (yellow), Ne sut pas (yellow), C'est du 38 partout (yellow), En or chez les Hébreux (purple).
- Seventh row:** Sombrier (purple), Golfe indien (purple), Boidé (purple), Pipettes roumaines (purple), Greffe (purple), Lui ... (purple), ...et encore (purple), Nouvelle lune (purple).
- Eighth row:** Solution (yellow), Centre de tri (yellow), Valoir (purple), Sombrer (purple), Sombre (purple), Boidé (purple), Pipettes roumaines (purple), Greffe (purple), Lui ... (purple), ...et encore (purple), En or chez les Hébreux (purple), Conjonction (purple), Boy (purple).
- Ninth row:** Amende (yellow), Se font prier (purple), Triée et à diffuser (yellow), Connu (purple).

Solution le mois prochain.

# Des mots fléchés qui vous font gagner...

**C**haque mois, deux lecteurs tirés au sort parmi les bonnes réponses, recevront un ouvrage du peintre chartrain Patrick Souday.

Pour cela, il faut déjà réaliser la grille...!

Relevez les lettres qui se trouvent dans une case cerclée. Ces lettres vous permettront de trouver un message.

Recopiez ce message sur une carte postale, et uniquement

sur une carte postale, en indiquant vos coordonnées (nom, prénom, adresse, tél, adresse email). Expédiez-le par voie postale à l'adresse suivante :

**Mairie de Chartres, service Communication-Promotion, Hôtel de Ville, Place des Halles 28019 Chartres cedex.**

Ou déposez-le dans l'urne qui se trouve dans le hall d'entrée de la Mairie, avant le 15 du mois en cours !

Les noms des deux lecteurs gagnants paraîtront dans Votre Ville du mois suivant, juste sous la grille solution. Ils pourront alors venir retirer leur lot au service Communication-Promotion de la Ville.

Toute participation entraîne bien sûr l'acceptation pure et simple du règlement qui pourra vous être envoyé sur simple demande.

## REGLEMENT DU JEU-CONCOURS « Mots fléchés »

### ARTICLE 1

La Ville de Chartres organise du 3 janvier au 20 décembre 2012, un jeu-concours gratuit proposé chaque mois dans le magazine municipal *Votre Ville*.

### ARTICLE 2

Ce jeu-concours est ouvert à tous, dans la limite d'une carte postale réponse par personne (même nom, même adresse).

### ARTICLE 3

La participation au jeu concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Toutes les difficultés pratiques d'acceptation ou d'interprétation de celui-ci seront tranchées souverainement par les organisateurs.

Cette participation consiste à répondre au jeu figurant sur la page des mots fléchés du magazine municipal *Votre Ville*, avant le 20 de chaque mois, en précisant le numéro de la grille des mots fléchés du mois et d'adresser la réponse sur une carte postale réponse et uniquement sur la carte postale jointe, à l'adresse suivante : Mairie de Chartres, Concours « Mots fléchés », Hôtel de Ville, Place des Halles 28019 Chartres cedex ou de déposer la carte postale-réponse dans une urne prévue à cet effet, dans le hall d'accueil de l'Hôtel de Ville de Chartres.

### ARTICLE 4

Toute personne peut participer à ce jeu-concours.

La Ville de Chartres se réserve le droit d'annuler à tout moment, d'interrompre ou de proroger le concours. De plus, les organisateurs ne pourront être tenus responsables si, pour des raisons indépendantes de leur volonté, le concours était annulé.

### ARTICLE 5

Un jury composé de membres de la Ville de Chartres, procèdera aux tirages au sort parmi les cartes postales réponses reçues et déposées dans l'urne prévue à cet effet. Il sera désigné 2 gagnants par mois. Le jury est seul maître dans l'acceptation des cartes-réponses. Les cartes réponses incomplètes ou ne donnant pas la bonne réponse seront éliminées après contrôle. Les coordonnées du ou des participants au jeu-concours devront figurer sur la carte et être lisibles.

### ARTICLE 6

Les gagnants seront désignés par tirages au sort au service Communication-Promotion, les 23 janvier, 21 février, 21 mars, 23 avril, 21 mai, 21 juin, 23 juillet, 21 septembre, 22 octobre, 21 novembre, 21 décembre 2012.

Le jeu-concours prévoit deux gagnants chaque mois. Les gagnants seront prévenus par la voie du magazine municipal *Votre Ville*. Aucune correspondance ne sera adressée aux gagnants ni aux autres participants au jeu-concours.

### ARTICLE 7

Un livre de Patrick Souday, *Regard sur Chartres*, sera offert à chaque gagnant du concours. La valeur de ce livre est de 22 euros TTC. Aucune contrepartie en argent ou de toute nature ne sera accordée en échange

du gain.

Les lots devront être retirés exclusivement sur place à l'Hôtel de Ville de Chartres, service communication-promotion, avant le 31 décembre 2012. Passé cette date, les lots non réclamés resteront la propriété de la Ville de Chartres.

### ARTICLE 8

Du seul fait de l'acceptation de leur prix, les gagnants autorisent l'utilisation de leur nom, prénom, commune d'habitation et photographie dans toute manifestation promotionnelle liée au présent jeu, sans que cette utilisation puisse avoir d'autres droits que le prix gagné.

### ARTICLE 9

Le règlement du présent jeu-concours est déposé à l'étude SELARL Huissiers de Justice associés, 3, rue Joseph Fourier B.P. 273 28005 CHARTRES Cedex. Il pourra être adressé par courrier à toute personne qui en fait la demande contre remboursement au tarif lent sur simple demande.

En application de la loi informatique n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification et d'opposition à l'utilisation des données personnelles les concernant en adressant un courrier mentionnant leur nom, prénom et numéro d'appel et en y joignant une copie de leur pièce d'identité à l'adresse suivante : Ville de Chartres, place des Halles, 28019 Chartres cedex.



<b>Déclarations Préalables déposées</b>		
BRUNET FREDERIC	51 RUE DU BOURGNEUF	REPLACEMENT DE CHASSIS DE TOIT
HENRY CLAUDE	40 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
CONSEIL GENERAL 28	12 RUE SAINTE MEME	MODIFICATION DE FACADES
BOUCHERIE HAIE	37 RUE DU GRAND FAUBOURG	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
CABINET CITYA - CHAPET - FROMONT	5 RUE MARECHAL DE LAT-TRE DE TASSIGNY	INSTALLATION DE CHASSIS DE TOIT
BLONDEAU FREDERIC	12 ALLEE DES VIOLETTES	INSTALLATION DE CHASSIS DE TOIT
CCI 28	1 AVENUE MARCEL PROUST	MODIFICATION DE FACADE
CHARTRES HABITAT	13 AVENUE DE PLAISANCE	REPLACEMENT DE MENUISERIES ET RAVALEMENT
CHEANNE FRANCOISE	18 PLACE DES HALLES	RAVALEMENT DE FACADE - REMISE EN PEINTURE DES MENUISERIES
LE GRAND MONARQUE	14 RUE GABRIEL PERI	MODIFICATION DE FACADE
FLEURS O NATUREL	62 RUE DU GENERAL GEORGE PATTON	MODIFICATION FACADE
HERRERA HENRI	17 RUE GUTENBERG	REALISATION D'UNE TERRASSE
GARNIER YVES	42 RUE DE VILLAINES	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
SA YVES ROCHER	23 RUE DU BOIS MERRAIN	MODIFICATION DE FACADE
SCI NOVO NORDISK	45 AVENUE D'ORLEANS	MODIFICATION DE FACADES
LE BOEUF COURONNE	15 PLACE CHATELET	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
HARICOT JACQUES	52 RUE RABUAN DU COUDRAY	MODIFICATION DE FACADE ET TRAVAUX DE RENOVATION
PERISSON JEAN	2 BIS RUE DU SOLEIL D OR	REPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
FONCIA BRETTE	12 RUE SAINT JULIEN	REPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
AMEKHFI - PLLIMAS	79 FAUBOURG SAINT JEAN	RAVALEMENT DE FACADE
GOUACHE ANDRE	72 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	MODIFICATION DE FACADE, TRAVAUX DE CLOTURE ET COUVERTURE
NEVEU-MARTINS EMILIE	2 RUE DU PUIITS D'OR	REPLACEMENT DE FENETRES
CROGUENNEC ERWAN	8 ALLEE GILLES JULIEN	INSTALLATION DE CHASSIS DE TOIT
SADOUKI ABDELAZIZ	29 RUE SAINTE MEME	TRAVAUX DE RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
VILLE DE CHARTRES	TERTRE SAINT NICOLAS	REFECTION D'UN MUR
PIVARD PATRICK	47 RUE JEAN ROSTAND	POSE DE CHASSIS DE TOIT
JIN YAO	15 RUE DU BOIS MERRAIN	MODIFICATION DE FACADE
LEBOURDAIS PHILIPPE	24 RUE JEAN VIGO	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
GAILLARD MARTINE	16 RUE DU DIX SEPT AOUT	TRAVAUX DE CLOTURE
BERTRAND DIDIER	19 RUE HECTOR BERLIOZ	TRAVAUX DE CLOTURE
EL KAMALY LHOU	9 RUE BLERHOT	POSE DE CHASSIS DE TOIT
SARL JMB SOLAIRE	4 ALLEE ROBERT SAVARY	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
<b>Déclarations Préalables délivrées</b>		
CONSEIL GENERAL 28	1 PLACE CHATELET	TRAVAUX DE SECURITE INCENDIE
VILLE DE CHARTRES	5 RUE DES HAUTS DE CHARTRES	REPLACEMENT DE LA PORTE D'ENTREE
CHAUVEAU ANNICK	34 RUE SAINT PIERRE	TRAVAUX DE RENOVATION DE FACADE
SCI BGY	17 RUE DES COMTESSES	REAMENAGEMENT INTERIEUR ET CREATION DE CHASSIS DE TOIT
FERROL MICHELINE	12 RUE ST JULIEN	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
ISAMBERT MARIE-PASCALE	13 RUE CHANTAULT	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
PESSINA THOMAS	77 RUE DE SOURS	TRAVAUX D'EXTENSION, DE COUVERTURE ET REPLACEMENT DE MENUISERIES
CPAM D'EURE ET LOIR	11 RUE DU DOCTEUR ANDRE HAYE	TRAVAUX D'EXTENSION
POMMERAU HERVE	49 RUE NICOLE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
TRECU MICHEL	71 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
FRAMBOISE CHARLES	12 RUE SAINT JULIEN	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
LAETITIA VAILLANT	12 RUE SAINT JULIEN	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
C. SHOES - SARL LA CLOUTERIE	15 RUE DE LA POELE PERCEE	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE

UNSENS - Mme MERCKEL	106 RUE DU BOURGNEUF	MODIFICATION DE FACADES
CAPDEVILLE PAULE	20 RUE VICTOR GILBERT	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
LANGLOIS ANNY	12 RUE SAINT JULIEN	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
FONCIA BRETTE	13 RUE AUX JUIFS	REPLACEMENT DE PORTES D'ENTREE
CABINET FRENEAUX	39 RUE GABRIEL PERI	RAVALEMENT DE FACADE
SARL BRUNEAU	4 RUE MAL DE LATTRE DE TASSIGNY	MODIFICATION DE FACADE
SYNDICAT PATRONAL DE LA BOULANGERIE ET PATISSERIE D'E&L	7 RUE DANIEL BOUTET	CHANGEMENT DE DESTINATION DE LOCAUX
BRACHET DANIEL	1 RUE DU CHEMIN DE FER	POSE DE CHASSIS DE TOIT
MASSON ANNE	10 A 14 RUE SAINT JULIEN	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
LECOMPTE YANNICK	17 RUE DES CREPINIERES	RAVALEMENT DE FACADE
BRUNET FREDERIC	51 RUE DU BOURGNEUF	POSE DE CHASSIS DE TOIT
HARICOT JACQUES	52 RUE RABUAN DU COUDRAY	MODIFICATION DE FACADE ET TRAVAUX DE RENOVATION
MORIN BERNARD	76 AVENUE DU MARECHAL MAUNOURY	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
SARRAZIN CHRISTIANE	87 RUE GASTON COUTE	TRAVAUX DE COUVERTURE
<b>Permis de Construire déposés</b>		
SNC CHARTRES JARDIN D'ENTREPRISES	RUE GILLES DE ROBERVAL - ZAC LE PARC D'ARCHE-VILLIERS	CONSTRUCTION DE BATIMENTS DE BUREAUX (PC MODIFICATIF)
CUINE MICHEL	38 RUE DES PETITES FILLES DIEU	TRAVAUX D'EXTENSION (PC MODIFICATIF)
FONDATION D'AUTEUIL	3, 5, 5 BIS RUE DE LA CROIX JUMELIN	AMENAGEMENT D'UNE MAISON D'ENFANTS (PC MODIFICATIF)
SCI ARBOPROM PROMOTION	75 RUE DU GRAND FAUBOURG	CONSTRUCTION DE BATIMENTS DE LOGEMENTS
PIERRAT ALAIN	17 RUE VINTANT	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
ROUSSEL JOFFREY	30 RUE DE VILLAINES	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
FONDATION D'AUTEUIL	3, 5 RUE DE LA CROIX JUMELIN	TRAVAUX D'EXTENSION DE LA MAISON D'ENFANTS
CHARTRES DEVELOPPEMENT IMMOBILIER	ZAC DE LA ROSERAIE	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER
OGF	7 RUE DE LA TUILERIE	RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE LOCAUX FUNERAIRES
SCI PE CHARTRES	5 RUE DE LA MADELEINE	CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE BUREAUX
LEGUAY JOEL	27 RUE DU PETIT CHANGE	EXTENSION ET RESTRUCTURATION D'UNE MAISON D'HABITATION
FEDERATION DES EGLISES ADVENTISTES DU 7 <sup>e</sup> JOUR	5 RUE DU GRAND FAUBOURG	CHANGEMENT DE DESTINATION DE LOCAUX
PUIG FRANCE	RUE EDMOND POILLOT	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT POUR LOCAUX SOCIAUX
<b>Permis de Construire délivrés</b>		
MARTI EDOUARD	36 RUE DES BAS BOURGS	TRAVAUX DE RENOVATION D'UNE MAISON D'HABITATION (PC MODIFICATIF)
ACEC - MR GERNEZ	2 AVENUE BETHOUART	CONSTRUCTION D'UN COLLEGE
AKHOUD NOURDINE	AVENUE SULLY	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
NOVONORDISK CHARTRES	45 AVENUE D'ORLEANS	MODIFICATION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL
NAPOLITANO JEAN-PIERRE	2 RUE ALFRED PIEBOURG	CONSTRUCTION D'UN GARAGE
<b>Permis de Démolir déposés</b>		
SCI PEBBLE 1919 -	84 AVENUE DU MARECHAL MAUNOURY	DEMOLITION DE BATIMENTS DE BUREAUX
CHARTRES HABITAT	119 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	DEMOLITION DE BATIMENTS VETUSTES
CHARTRES AMENAGEMENT	13 AVENUE DE LA REPUBLIQUE	DEMOLITION DES BATIMENTS MPT ET MJC
SCI PE CHARTRES	5 A 9 RUE DE LA MADELEINE	DEMOLITION DE BATIMENTS INDUSTRIELS
CHARTRES AMENAGEMENT	10 RUE PIERRE MENDES FRANCE	DEMOLITION D'UNE MAISON ET GARAGES
<b>Permis de Démolir délivrés</b>		
SCI PEBBLE 1919 - MRS SANCHEZ ET ROS	84 AVENUE DU MARECHAL MAUNOURY	DEMOLITION DE BATIMENTS DE BUREAUX



# Tribunes de l'opposition



## Stop à la fuite en avant !

La perte du triple AAA par la France fait peser sur l'avenir de chaque Français, une crainte légitime.

Depuis 5 ans maintenant, les politiques menées par la majorité UMP, faites de cadeaux fiscaux injustes, ont fait exploser les déficits publics (+ 615 milliards d'Euros). Ils ont contribué à réduire les marges de manœuvres de la France. Ces pertes auront forcément des conséquences sur les collectivités territoriales et leur capacité à emprunter. Trouver de l'argent sur les marchés coûtera de plus en plus cher et le financement des projets sera de plus en plus complexe.

A Chartres, la municipalité UMP, au travers de projets (Nouvelle mairie, pôle gare, chartreexpo, ...) affiche ostensiblement ses besoins financiers, à moins que la stratégie du Maire, ne soit de sortir des esquisses d'architectes, pour occuper le terrain, juste avant l'échéance des futures élections législatives ?

Pour nous, et afin de ne pas charger le budget de la Ville, des choix devront être faits.

Face à toute crise, légitimement, le citoyen qui en supporte les conséquences, se pose au moins une question : repartir sur les mêmes bases ou créer de nouvelles règles pour ne pas revivre la même situation ?

L'UMP a clairement choisi de continuer sur le modèle du passé, celui où l'argent est roi au travers duquel, aucune existence n'est reconnue valable. Nous pensons qu'il est nécessaire de rompre avec cette fuite en avant.

Les investissements sont nécessaires mais doivent être mieux définis car les résultats notamment en matière d'attractivité de la Ville ne sont pas au rendez-vous. Selon l'INSEE, notre ville vient de passer sous la barre des 40 000 habitants. Avoir une ville dont la population diminue n'est pas un signe de bonne santé.

Dans ce contexte, au regard de la réalité conjoncturelle, la construction d'un nouvel Hôtel de Ville pour 35 millions d'Euros minimum, nous paraît comme le nouveau caprice d'un Maire coupé des réalités de vie de ses concitoyens.

Nous proposons que le Conseil municipal reprenne ses esprits et définisse une politique réaliste fondée sur les besoins réels des habitants, qu'un audit indépendant soit mené pour définir si un tel investissement est nécessaire, revenir également sur la gestion des parkings souterrains, faire moins de cadeaux à Q-Park, diligenter une étude pour reprendre leur gestion en directe ; ce qui donnerait plus d'attractivité au Centre Ville. Mais l'idéologie du Maire est loin d'être emprunt de cette sagesse.

Réorienter la politique municipale au regard de la crise est pourtant une urgence. La fuite en avant du Maire/Président de l'Agglomération l'a conduit par le passé à signer des emprunts toxiques dont les taux d'intérêts sont aujourd'hui proches des 20% (10 millions d'Euros à la Ville et 10 millions d'Euros à l'Agglo). Pour financer les projets futurs, sera-t-il dans l'obligation de souscrire de nouveaux emprunts, enfermant la Ville dans des contraintes budgétaires dangereuses pour son avenir ? Il est vrai qu'en tant que parlementaire, il a signé un rapport minimisant(1) le risque de ces produits toxiques, produits auxquels il a adhéré en tant que Maire et Président de l'Agglo. Comme quoi le cumul des mandats a du bon pour couvrir ses propres erreurs...

### Le Groupe Socialistes et Républicains

En haut : Noël BILLARD, Ghislaine DANE,

Nicole SIRANDRE

En bas, Myriam BIYADI, David LEBON,

Sophie D'ARMON

Pour nous joindre : [elus.sr.chartres@gmail.com](mailto:elus.sr.chartres@gmail.com)

(1) : <http://www.lagazettedescommunes.com/95682/emprunts-toxiques-une-erreur-d%E2%80%99inattention/>



## Des habitants pour Chartres

Alors que nous venons de franchir la mi-mandat, c'est avec plaisir que je rejoins le conseil municipal de notre ville.

J'ai eu l'occasion, au cours de ma carrière, de travailler dans le domaine de l'urbanisme et de l'habitat et je suis heureuse aujourd'hui de mettre ces compétences au service de la collectivité.

Dans ces domaines, comme dans d'autres d'ailleurs, notre ville a de grands projets – le Pole Gare, la restructuration de Beaulieu, La Roseraie, le plateau nord-est, etc. – et c'est nécessaire. Une ville de la taille de Chartres doit avoir des projets pour répondre aux besoins de sa population. Mais elle doit surtout avoir une politique de l'habitat qui permette d'accueillir ceux qui veulent s'y installer.

A cet égard, la récente publication de l'INSEE sur l'évolution de la population à Chartres est inquiétante : 40361 habitants en 1999, 39122 aujourd'hui, c'est une chute importante, de plus de 3%. Sur ce sujet, Chartres ne fait pas mieux que les villes comparables, capitales de leur département, hormis les grandes villes Tours et Orléans qui progressent. Et si l'on ajoute la baisse de Lucé (-13,7%), et la stabilité de l'ancienne agglomération à 7 communes (-500 habitants), on voit que nos concitoyens, dans l'aire urbaine de Chartres, fuient le centre pour la périphérie.

Est-ce le choix des gens ou la conséquence des politiques menées en matière d'habitat depuis maintenant une décennie ? Sans doute un peu des deux, mais on sait maintenant que ce n'est pas satisfaisant en terme de développement durable. Car à terme, l'étalement urbain sera une charge insupportable pour la collectivité et pour les familles.

On peut bien sûr répondre par des artifices en regroupant les communes dans de vastes structures communautaires pour amortir les coûts sur plus de contribuables – et on comprend mieux aujourd'hui la course au gigantisme de notre agglomération. Mais le problème de fond demeure : il faut plus de logements dans le centre ville pour accueillir des habitants et notamment des jeunes familles qui amènent la vie avec elles.

A l'évidence, il y a urgence à en analyser les causes et à développer des solutions. Parmi elles, une inflexion du projet gare vers plus de logements est une piste à creuser.

Nous vous en reparlerons avec Eric CHEVEE dans une prochaine Tribune.

Je vous souhaite, avec retard, mes meilleurs vœux pour l'année 2012.

Josette MORIN BERENFELD

[modem-chartres@orange.fr](mailto:modem-chartres@orange.fr)

[www.modem28.com](http://www.modem28.com)



NDLR : Madame Gaujard nous prie de vous informer qu'elle ne publiera pas de tribune ce mois-ci.

## Petite leçon d'espoir

En ce début d'année, tous les Chartrains, comme les autres Français, se retrouvent à faire face à la crise et s'organisent pour utiliser au mieux leur pouvoir d'achat. L'actualité s'en fait l'écho, qui annonce que les grandes surfaces se déclarent « la guerre des prix », ou que beaucoup s'interrogent sur le caractère raisonnable de certaines hausses des tarifs des énergies.

Mais, comme toujours, il y a les débats et il y a les actes. Comme toutes les collectivités, nous devons à la fois assurer l'avenir, et c'est l'obligation d'investir. En même temps, nous devons offrir aux Chartrains les meilleurs services possibles aux meilleurs tarifs, et c'est l'obligation quotidienne qu'une collectivité doit à ses citoyens-usagers.

Evidemment, la Ville de Chartres et la Communauté d'Agglomération Chartres Métropole ne peuvent décider que ce qui est de leur ressort, de leur compétence.

En privilégiant les dépenses d'investissements, la Ville et l'Agglo donnent de l'activité et du travail aux entreprises et à leurs personnels.

Un nouveau Parc des expositions, c'est le moyen d'attirer des salons professionnels et des manifestations dont l'actuel Parc expo devenait incapable de séduire les organisateurs.

Un nouveau bassin à l'Odyssée, c'est la quasi certitude de satisfaire un public toujours plus nombreux, de répondre aux besoins des habitants d'une agglomération élargie et aussi d'attirer des gens à Chartres, venus d'ailleurs et qui au-delà de cet équipement lui-même ont ainsi l'occasion de découvrir la ville et d'en faire travailler le commerce.

Des transports publics performants, comme la presse locale s'en est fait l'écho il y a quelques jours, c'est donner la possibilité aux familles des communes de plus en plus nombreuses de l'Agglomération, de profiter comme les Chartrains de la gratuité d'accès aux bus offerte aux enfants et aux jeunes de moins de 18 ans.

Une Médiathèque aux tarifs très bas et au succès formidable, c'est mettre la culture et le multimédia à la portée de tous, et d'ailleurs ils viennent de partout.

Des impôts locaux dont les taux baissent chaque année depuis une décennie, quand presque toutes les autres collectivités augmentent les leurs régulièrement, c'est donner la certitude à chaque famille de ne pas voir son pouvoir d'achat amputé, au moins dans ce chapitre-là de son budget.

La preuve de ce que nous avançons, nous la trouvons dans les arguments des élus et des habitants qui viennent rejoindre la Communauté d'Agglomération chartraine. Ils disent qu'ils vivent avec nous et qu'ils veulent donc profiter de nos équipements et de nos services compétitifs.

C'est donc très volontiers que nous laissons à l'opposition, celle qui prétend aimer le peuple et proposer du social davantage que nous, l'attitude qui consiste à refuser à ces nouveaux venus le bénéfice de nos avantages collectifs.

Tous les socialistes de l'agglomération, et encore davantage leur allié chartrain autrefois centriste, refusent cette solidarité en mouvement.

Ce rejet de l'autre, et pour des motifs injustifiables, les expose à l'incompréhension ou plus tard au désaveu électoral qu'ils ont déjà connu.

Alors nous allons continuer dans l'intérêt de chacun et surtout dans l'intérêt général. Et regardez comme l'intérêt, à moyen terme, rejoint toujours la morale sociale : quand vous donnez la possibilité à de nombreux locataires de Chartres Habitat de devenir propriétaires de leur logement, vous leur permettez de se constituer un patrimoine pour eux comme pour leurs enfants. Immanquablement, ils y font des travaux qui améliorent encore la qualité de ce logement. Et avec l'argent de la vente d'un appartement ou d'un pavillon, Chartres Habitat peut financer la réalisation ou l'achat de deux logements neufs qui eux-mêmes dans vingt ou trente ans, car ils sont de qualité, seront alors proposés à la vente et permettront la construction de logements neufs. C'est une solution juste, et en même temps elle est durable et efficace.

En plus, elle permet à Chartres Habitat de ne pas dépendre totalement de l'octroi de subventions d'Etat de plus en plus rares.

Mais allez expliquer cela à nos opposants, qui ont toujours construit leurs campagnes électorales sur la pauvreté durable de ceux qui ne font pas leur bonheur en leur faisant confiance...

C'est volontiers que nous leur offrons une nouvelle fois, en ce début d'année cette petite leçon d'espoir.

**Le groupe des élus de la majorité**







### Ligue contre le Cancer

Votre déduction fiscale : 66 % de vos versements à La Ligue sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (exemple : un don de 30 € vous revient en fait à 10.20 €) pour cela nous nous enverrons un reçu fiscal.

Nous avons besoin de vos dons !

Comite de la ligue contre le Cancer / 7, rue Gabriel Péri à Chartres. Tél 02 37 21 19 50. cd28ligue.net@wanadoo.fr

### Réseau Santé ou Tabac 28

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie. Gratuit.

Prochaines réunions à Chartres : mardi 7 février 2012 à 17h30.

Renseignements et inscriptions : RST28 au 02 37 30 31 05..

### Information et soutien aux tuteurs familiaux

L'U.D.A.F vous propose de rencontrer la conseillère conjugale et familiale. Elle vous écoute, vous accompagne, vous aide. C'est une professionnelle, liée par le secret professionnel. UDAF tél. 06 33 44 24 34.

### Réseau RAPPEL

Soutien aux personnes ayant des troubles de la mémoire et à leurs proches.

Tél. 02 37 38 75 93.

www.reseau-memoire28.fr

### UNAFAM

Un de vos proches souffre de troubles psychiques, l'UNAFAM, (Union Nationale des Amis et Famille de Malades Psychiques) peut vous aider, vous accueillir, vous écouter, vous informer, vous orienter.

Tél. 06-09-67-96-76

mpf.unafam28@laposte.net

### Un terrain à disposition

La commune libre de Saint Brice loue pour toute manifestation (vin d'honneur, mariage, repas champêtre, fête familiale...) un terrain arboré, entièrement clos et aménagé de 3000 m2 : locaux couverts avec chambre froide, points d'eau chaude et froide et tente de 120 m2.

Renseignements tél. 02 37 34 05 13 ou 06 76 59 41 88.

### L'Orchestre symphonique recrute

L'Orchestre symphonique de Chartres aura 30 ans en 2012. Grand concert anniversaire prévu le 17 mars 2012 au théâtre, entre autres évènements musicaux: la Symphonie du Nouveau Monde se L'orchestre symphonique, seule formation amateur du département dans cette catégorie, recherche des musiciens principalement à cordes pour renforcer son effectif. Les cuivres et percussions sont également les bienvenus. Le niveau demandé correspond à un niveau fin 2e cycle de Conservatoire, (environ 6 ans minimum de pratique instrumentale).

Les répétitions ont lieu tous les samedis, sauf vacances scolaires, de 17h à 19h30 à la Salle Marceau, rue Saint-Michel.

Renseignements :

www.osc28.com

fabricehericourt@voila.fr

tél. 06 15 92 71 12

ou sur place lors des répétitions.

### Concert de gospel & Negro Spirituals au profit des enfants autistes

Le samedi 4 février 2011 à 20h Concert suivi d'un cocktail dinatoire (offert).

Lieu : Maison de l'Agriculture de Chartres 10 rue Dieudonné Costes - Parking gratuit

Tarif : 10 €

Solution du mois de janvier		L				A	N		R			
	H	O	T	E	L	D	I	E	U			
	L	U	I	S	A	N	T		M			
	M	I	M	A	I		R	O	I			
	D	B			S	O	U	S	M	A	I	N
P	E	A	N		P	R		S	I	T	U	A
	F	L	A	N	A		R	E	N	E		I
S	O	L			S	O	U	R	I	R	E	S
S	U	A	V	I	T	E		O	S		T	
	R	Y	E		E	D	E	N	T	E		M
A	M		R	O	U	E		S	E	L	L	A
S	E		T	E	R	M	E		R	A		T
	S	I	E	N		E	M	M	E	N	E	E
	T	E	M	O	S		E	I		C	O	R
U	R	N	E		A	T	R	O	C	E		N
S	A	I	N	T	B	R	I	C	E		H	I
A	U	S	T	E	R	I	T	E		F	A	T
	X	S		L	E		E	N	R	A	Y	E
		E	O	L	E		S	E	I	N	E	

Les lettres cerclées et mises en ordre donnaient le message suivant :

### BONNE ANNÉE

Les deux gagnants du concours des mots fléchés du mois de janvier (grille 108) sont :

Madame BERRY Marie-christine,  
rue jean baptiste Lully CHARTRES

Madame BOISSIERE Paulette,  
rue du faubourg la grappe CHARTRES



# COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 26 JANVIER 2012 à 20h30

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence M. Jean Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

REND hommage à Monsieur Roger BELLAVOINE, Conseiller Municipal de Chartres de 1983 à 2001, décédé le 19 décembre 2011. Une minute de silence est observée.

PROCEDE à l'installation de Madame MORIN-BERENFELD, Conseiller Municipale,

DESIGNE Madame Maria CHEDEVILLE, Conseiller Municipal, Secrétaire de séance ;

PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

APPROUVE à l'unanimité le procès verbal du 15 décembre 2011

## ORDRE DU JOUR

### INTERCOMMUNALITE

#### 1. Chartres Métropole - Désignation de délégués supplémentaires

Madame RAULT-BROCHET et Monsieur LHUILLERY sont désignés scrutateurs.

PROCEDE à l'élection au scrutin secret des représentants de la ville de Chartres appelés à siéger au conseil communautaire de Chartres Métropole

JJ BOURZEIX : 33 voix élu titulaire

D. LEBON : 8 voix

MS JOUFFRIEAU : 32 voix élu suppléant

E. CHEVEE : 7 voix

D. LEBON : 2 voix

Afin de pourvoir au remplacement de M. Bourzeix sur son poste de suppléant, il est procédé à un vote :

D BEHM-WILLIAME : 32 voix, élue suppléante

M. BIYADI : 8 voix

D. LEBON : 1 voix

Pour pourvoir le poste de R. MARTIAL, conseiller titulaire démissionnaire, il est procédé à un vote :

A CONTREPOIX : 31 voix, élu titulaire

D. LEBON : 2 voix

8 abstentions

Pour pourvoir le poste de A CONTREPOIX, anciennement conseiller suppléant, il est procédé à un vote :

R. MARTIAL : 33 voix élu suppléant

8 abstentions

#### 2. Modification statutaire - Chartres Métropole - Gestion d'un équipement de production et de livraison de repas à destination de ses membres et des établissements publics rattachés :

A l'unanimité

APPROUVE le transfert de la compétence « gestion d'un équipement de production et de livraison de repas, situé 113, rue de Sours à

Chartres, à destination de ses membres et des établissements publics qui leur sont rattachés » au profit de Chartres Métropole.

### ADMINISTRATION GENERALE

#### 3. Action Humanitaire - Parrainage d'un prisonnier d'opinion tibétain

A l'unanimité

APPROUVE le parrainage d'un prisonnier d'opinion tibétain.

### PROTOCOLE

#### 4. Délégation municipale - Déplacement à Bordeaux

A l'unanimité des suffrages exprimés

Isabelle MESNARD et Daniel GUERET ne prennent pas part au vote

ADOpte cette proposition de Monsieur le Maire,

DECIDE que Monsieur Daniel Guéret et Madame Isabelle Mesnard représenteront la Ville de Chartres à cette occasion.

### FINANCES

#### 5. Chartres Habitat - Garantie d'emprunt - Acquisition de 7 logements individuels - Parc Gabriel à Chartres - dont 1 financé en prêts PLAI (Prêts Locatifs Aides d'Intégration)

A l'unanimité des suffrages exprimés

(E. CHEVEE et J. MORIN-BERENFELD s'abstiennent)

ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux prêts locatifs aidés d'intégration que Chartres Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition d'un logement individuel situé Parc Gabriel à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques des deux prêts locatifs aidés d'intégration consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 100 % pour la durée totale des prêts soit 8 mois de préfinancement maximum suivi d'une période d'amortissement, variant selon les types de prêts. La durée de préfinancement étant inférieure à 12 mois, les intérêts courus pendant cette période sont exigibles au terme de cette période.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

#### 6. Chartres Habitat - Garantie d'emprunt - Acquisition de 7 logements individuels - Parc Gabriel à Chartres - dont 6 financés en prêts

#### PLUS CD (Prêts Locatifs à Usage Social « construction - démolition »)

A l'unanimité des suffrages exprimés

(E. CHEVEE et J. MORIN-BERENFELD s'abstiennent)

ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux prêts locatifs à usage social « construction - démolition » que Chartres Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition de 6 logements individuels situés Parc Gabriel à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques des deux prêts locatifs à usage social « construction - démolition » consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 100 % pour la durée totale des prêts soit 8 mois de préfinancement maximum suivi d'une période d'amortissement, variant selon les types de prêts. La durée de préfinancement étant inférieure à 12 mois, les intérêts courus pendant cette période sont exigibles au terme de cette période.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

#### 7. Chartres Habitat - Garantie d'emprunt - Acquisition d'un logement individuel - Parc Gabriel à Chartres - Financé en prêts PLUS (Prêts Locatifs à Usage Social)

A l'unanimité des suffrages exprimés

(E. CHEVEE et J. MORIN-BERENFELD s'abstiennent)

ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux prêts locatifs à usage social que Chartres Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition d'un logement individuel situé Parc Gabriel à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques des deux prêts locatifs à usage social consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 100 % pour la durée totale des prêts soit 8 mois de préfinancement maximum suivi d'une période d'amortissement, variant selon les types de prêts. La durée de préfinancement étant inférieure à 12 mois, les intérêts courus pendant cette période sont exigibles au terme de cette période.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations

tions adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

**8. Chartres Habitat – Garantie d'emprunt - Construction de 4 logements individuels – Rue Guy Moquet à Chartres – Financés en prêts PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration)**

A l'unanimité des suffrages exprimés

(E. CHEVEE et J. MORIN-BERENFELD s'abstiennent)

ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux prêts locatifs aidés d'intégration que Chartres Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer la construction de 4 logements individuels situés 8 rue Guy Moquet à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques des deux prêts locatifs aidés d'intégration consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 100 % pour la durée totale des prêts soit 8 mois de préfinancement maximum suivi d'une période d'amortissement, variant selon les types de prêts. La durée de préfinancement étant inférieure à 12 mois, les intérêts courus pendant cette période sont exigibles au terme de cette période.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

**AFFAIRES IMMOBILIERES**

**9. Rue du Commandant Léon Chesne - section DD - Désaffectation et déclassement :**

A l'unanimité

CONSTATE la désaffectation effective de la partie du terrain cadastrée en section DD pour 68 m<sup>2</sup> environ, située au droit des numéros 9 et 11 de la rue du Commandant Léon Chesne, comme représentée sur le plan qui restera annexé à la présente.

PRONONCE le déclassement du domaine public communal de cette même partie de terrain ci-dessus désaffectée, cadastrée en section DD pour 68 m<sup>2</sup> environ, située au droit des numéros 9 et 11 de la rue du Commandant Léon Chesne.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir portant exécution de la présente délibération.

**10. Rue Charles Isidore Douin - CR n° 34 – Acquisition :**

A l'unanimité

DECIDE d'acquérir le bien non bâti sis rue Charles Isidore Douin, cadastré section CR n° 34, d'une superficie de 4 493 m<sup>2</sup>, auprès de l'indivision FONTAINE, représentée par Madame

Michèle HARDY, domiciliée 52 rue Chaudrier à LA ROCHELLE (17000) (ou de toutes autres personnes morales ou physiques pouvant s'y substituer), au prix de 15 725 € complété par une indemnité de emploi de 2 572,50 €.

DECIDE qu'une indemnité d'éviction, d'un montant de 3 303 €, sera versée à la SCEA de la Couture, représentée par Madame Denise LIAGRE, 36 rue des Vergers à LE COUDRAY (28630) (ou de toutes autres personnes morales ou physiques pouvant s'y substituer), avec une jouissance de la parcelle jusqu'au 30 septembre 2012.

AUTORISE Monsieur le Député-Maire ou son représentant à signer tous actes ou documents à intervenir.

**JEUNESSE**

**11. Association La Renaissance (La ferme pédagogique) - Subvention 2012 :**

A l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € à l'Association La Renaissance (Ferme pédagogique).

**12. Association de Parents d'élèves du Conservatoire de Chartres - Stage à Guillestre - Subvention 2012 :**

A l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 500 € à l'Association de Parents d'élèves du Conservatoire de Chartres.

**13. Formation au « brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs » :**

APPROUVE la mise en place de cette action de formation au métier d'animateur

AUTORISE le Maire à signer la convention avec l'organisme de formation retenu.

**ENSEIGNEMENT**

**14. Attribution de subventions aux coopératives scolaires - Budget 2012 :**

A l'unanimité

FIXE la subvention coopérative scolaire au titre de l'année 2012 à 0,85 € par élève représentant un montant total de 2 550,00 € réparti comme ci-dessus.

**15. Etablissements d'enseignement privé sous contrat d'association - Prise en charge des dépenses de fonctionnement - Année 2012 :**

A l'unanimité des suffrages exprimés

(S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE s'abstiennent)

FIXE la participation financière de la Ville, pour les élèves chartrains inscrits dans les établissements privés en contrat d'association pour l'année 2012 à :

804 € par élève de maternelle domicilié à Chartres, 364 € par élève d'élémentaire domicilié à Chartres.

**PERSONNEL**

**16. Responsable du Service Promotion - Modification de Missions et d'Intitulé - Direction de la Communication :**

A l'unanimité

APPROUVE le recrutement d'un Directeur Adjoint de la Communication contractuel à temps complet en charge des missions telles que définies ci-dessus.

PRECISE que le candidat sera recruté par contrat d'une durée maximale de 3 ans susceptible d'être reconduit par décision expresse, au regard des nécessités de service et dans l'hypothèse où le recrutement d'un fonctionnaire resterait

infructueux.

INDIQUE que l'intéressé sera rémunéré par référence à l'un des grades du cadre d'emplois des Attachés Territoriaux, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à son expérience et à la technicité détenue, et percevra le régime indemnitaire afférent au grade de recrutement ainsi que la prime annuelle, dans les mêmes conditions que le personnel communal.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les contrats correspondants et tous avenants à intervenir pour la gestion de la situation administrative des agents recrutés.

**17. Création d'un poste de chargé de communication à la Direction de la Communication :**

A la majorité

(S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, E. CHEVEE et J. MORIN-BERENFELD votent contre)

APPROUVE la création d'un poste de Chargé de Communication contractuel à temps complet en charge des missions telles que définies ci-dessus.

PRECISE que le candidat retenu sera recruté par contrat d'une durée maximale de 3 ans susceptible d'être reconduit par décision expresse, au regard des nécessités de service et dans l'hypothèse où le recrutement d'un fonctionnaire resterait infructueux.

INDIQUE que l'intéressé sera rémunéré par référence à l'un des grades du cadre d'emplois des Attachés Territoriaux, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à son expérience et à la technicité détenue, et percevra le régime indemnitaire afférent au grade de recrutement ainsi que la prime annuelle, dans les mêmes conditions que le personnel communal.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant et tous avenants à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent recruté.

**18. Convention de gestion de service entre Chartres Métropole et la Ville de Chartres :**

A la majorité

(S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, E. CHEVEE et J. MORIN-BERENFELD votent contre)

ADOpte le principe d'une gestion de service par la Ville de Chartres au profit de Chartres Métropole conformément aux principes définis ci-dessus.

APPROUVE la convention de gestion de service correspondante et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à en signer les termes.

**19. Abrogation d'une convention de gestion de service entre Chartres Métropole et la Ville de Chartres :**

A l'unanimité

ABROGE à compter de l'entrée en vigueur de la délibération portant création des services communs, la délibération n°11/378 du Conseil Municipal en date du 20 octobre 2011 et la convention de gestion de service entre Chartres Métropole et la Ville de Chartres qui en découle.

**20. Création de services communs entre la ville et la communauté d'agglomération de Chartres – Convention :**

A la majorité

(S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, E. CHEVEE et



J. MORIN-BERENFELD votent contre)

APPROUVE la création de services communs entre la ville et Chartres Métropole.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer avec Chartres Métropole la convention correspondante, annexée à la présente délibération.

#### 21. Modification du tableau des effectifs :

A l'unanimité des suffrages exprimés

(S. DARMON, N. BILLARD, G. DANE, D. LEBON, N. SIRANDRE, E. CHEVEE et J. MORIN-BERENFELD s'abstiennent)

MODIFIE le tableau des effectifs à effet du 1er janvier 2012, conformément aux dispositions susvisées.

#### 22. Modification de poste –

##### Direction de l'Archéologie :

A l'unanimité

APPROUVE la création d'un poste de Topographe contractuel à temps complet par transformation d'un poste d'Archéologue contractuel.

MODIFIE l'effectif de la Direction de l'Archéologie ainsi qu'il suit à effet du 1er février 2012 :

31 postes d'archéologues à temps complet, exerçant les fonctions de Techniciens de fouilles ou de Spécialistes

1 poste de Topographe contractuel à temps complet.

PRECISE que le candidat retenu sera recruté par contrat d'une durée maximale de 3 ans susceptible d'être reconduit par décision expresse, au regard des nécessités de service et dans l'hypothèse où le recrutement d'un fonctionnaire resterait infructueux.

INDIQUE que l'intéressé sera rémunéré par référence à l'un des grades du cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à son expérience et à la technicité détenue, et percevra le régime indemnitaire afférent au grade de recrutement ainsi que la prime annuelle, dans les mêmes conditions que le personnel communal.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant et tous avenants à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent recruté.

#### PROMOTION

##### 23. Fonds de Dotation « Cercle Culturel Chartrain » - Désignation des membres

Délibération retirée de l'ordre du jour du Conseil Municipal

##### 24. Fête de Noël 2011 - Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Chérie FM Eure-et-Loir

A l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Chérie FM Eure-et-Loir.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée ;

#### CULTURE

##### 25. Théâtre du Seuil - Avenant n° 6 à la Convention d'objectifs - Subventions 2012 - Aide à la diffusion :

A l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°6 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Asso-

ciation Compagnie Théâtre du Seuil,

FIXE le montant de l'aide à la diffusion à 9 000 € au titre de la saison 2011/2012,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 6 ci-joint, avec l'Association Compagnie Théâtre du Seuil.

#### ARCHEOLOGIE

##### 26. Demande de subvention auprès du Ministère de la Culture - Réalisation d'une fouille programmée sur le site de Saint-Martin-au-Val à Chartres :

A l'unanimité

SOLLICITE une subvention auprès du Ministère de la Culture pour la fouille programmée du site de Saint-Martin-au-Val (année 2012).

AUTORISE le maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

#### AMENAGEMENT

##### 27. Chaufferie de la Madeleine, 2 avenue Aristide Briand - Installation d'équipements techniques Société Orange - Convention :

A l'unanimité

APPROUVE la nouvelle convention de mise à disposition, pour une durée d'un an, à la société ORANGE, de l'immeuble situé au 2 avenue Aristide Briand permettant l'installation d'équipements du réseau de télécommunication.

AUTORISE Le Maire ou son représentant à signer avec la société ORANGE la convention susvisée, annexée à la présente délibération.

#### MARCHES PUBLICS

##### 28. Travaux de réparation et entretien des toitures, toitures terrasses et toitures terrasses végétalisées de la ville de Chartres - Approbation - Autorisation :

A l'unanimité

APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant les travaux de réparation et d'entretien des toitures, toitures terrasses et toitures terrasses végétalisées de la ville de Chartres, selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

##### 29. Création de cheminements cyclables et piétons et reprises de la chaussée rue Charles Isidore Douin et restructuration de la rue des Chaises - Approbation - Autorisation :

A l'unanimité

APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant la création de cheminements cyclables et piétons et reprises de chaussée, rue Charles Isidore Douin ainsi que la restructuration de la rue des Chaises, selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

##### 30. Aménagement de la rue du Soleil d'Or : fourniture de pavés, bordures, dalles et caniveaux - Approbation - Autorisation

A l'unanimité

APPROUVE les titulaires et les montants des

marchés concernant la fourniture de pavés, bordures, dalles et caniveaux pour l'aménagement de la rue du Soleil d'Or, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

#### MARCHES PUBLICS - RESILIATIONS

##### 31. Mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre d'une démarche Haute Qualité Environnementale - Lot n°4: Maison pour tous de Bel Air - Résiliation du marché n°2005.342 - Approbation - Autorisation :

A l'unanimité

APPROUVE la résiliation du marché n°2005.342 telle que définie ci-dessus, ainsi que le montant de l'indemnité de résiliation de 862 € HT qui sera versé au titulaire du marché.

DECIDE d'autoriser Monsieur le Député-maire ou son représentant à réaliser et signer l'ensemble des actes administratifs nécessaires à l'exécution de cette résiliation.

##### 32. Opération de renouvellement urbain du quartier de Beaulieu - Chartres (28000) - Missions de contrôle technique - Résiliation partielle du marché n°2007.037 - Approbation - Autorisation :

A l'unanimité

APPROUVE la résiliation partielle du marché n°2007.037 telle que définie ci-dessus (tranche conditionnelle n°4),

DECIDE d'autoriser Monsieur le Député-maire ou son représentant à réaliser et signer l'ensemble des actes administratifs nécessaires à l'exécution de cette résiliation.

##### 33. Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre d'une démarche Haute Qualité Environnementale - Beaulieu - Résiliation partielle du marché n°2008.024 - Approbation - Autorisation :

A l'unanimité

APPROUVE la résiliation partielle du marché n°2008.024 telle que définie ci-dessus (opération n°3), et le montant de l'indemnité de résiliation de 110,61 € HT qui sera versée au titulaire.

DECIDE d'autoriser Monsieur le Député-maire ou son représentant à réaliser et signer l'ensemble des actes administratifs nécessaires à l'exécution de cette résiliation.

##### 34. Missions de coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé des travailleurs (S.P.S) - Opération de renouvellement urbain du quartier de Beaulieu - Résiliation du marché n°2007.036 - Approbation - Autorisation :

A l'unanimité

APPROUVE la résiliation partielle du marché n°2007.036 telle que définie ci-dessus (tranche conditionnelle n°5),

DECIDE d'autoriser Monsieur le Député-maire ou son représentant à réaliser et signer l'ensemble des actes administratifs nécessaires à l'exécution de cette résiliation.

Chartres le 27 janvier 2012

**Le député - Maire,  
Jean-Pierre GORGES**

# LE CONSEIL MUNICIPAL EN DIRECT SUR

# chartres.fr

## UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER!



Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr), rubrique «votre mairie» du menu et de cliquer sur le lien conseil municipal. De plus, les Chartains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

au salon Marceau de l'Hôtel de Ville

**PROCHAIN CONSEIL**

**LE JEUDI 23 FÉVRIER À 20H30**

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site [www.Chartres-metropole.fr](http://www.Chartres-metropole.fr)



Tout savoir sur Chartres : [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)





# THÉÂTRE DE CHARTRES

## Dimanche 12 Février à 15 heures

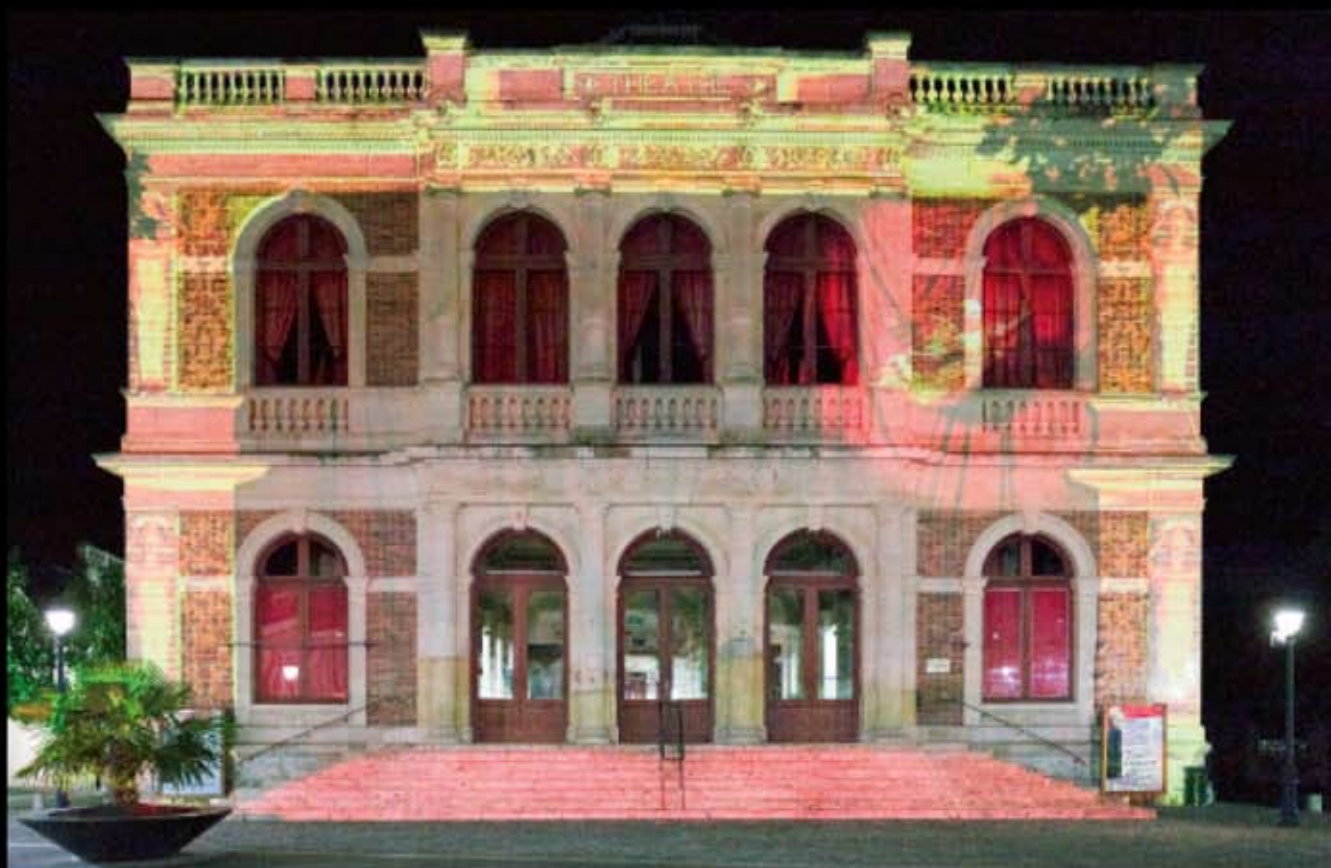


Récital de Piano

Organisé par Le Lions Club Chartres Vallée de l' Eure au profit du  
Comité d'Eure-et-Loir de la Ligue contre le Cancer

# GÉRARD de BOTTON

I. ALBÉNIZ - M. RAVEL - F. LISZT



Prix des places : 15 € - Réservations au Théâtre de Chartres